TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 551

18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION

MARDI 2 JANVIER 1979

Israël propose de reprendre la négociation avec l'Égypte

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Une année de diplomatie réaliste

Un pays ouvert, fier, fraternel... A cette image qu'il veut donner de la France, M. Giscard d'Estaing a ajouté dans son allocution du 31 décembre le vœu qu'elle soit réaliste. Depuis la mise en place du Marché commun, la perte de ses colonies, la crise pétrolière de 1973, le réalisme est un trait obligé de la diplomatie de la France, notamment sur les deux théâtres d'opération qui s'imposent à elle : l'Europe et le tiers-monde.

L'Europe communautaire, dans l'attente des élections de 1979, reste celle des marchands ; 1978 n'en aurait pas moins été une grande année européenne si elle avait marqué le passage du Marché commun au premier stade de l'union monétaire. Les péripéties agricoles de décembre ne l'ont pas permis. Les ultimes obstacles à surmonter mettront à l'épreuve les relations privilégiées de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, que l'importance de l'enjeu condamne à s'entendre.

C'est dans le tiers-monde, dont les ressources et les débouchés sont essentiels à l'économie française, que la France a été le plus active pendant l'année écoulée. Faute d'un dialogue Nord-Sud, la coopération bilatérale garde toute son importance. La diplomatie française s'efforce de dépasser — avec un certain succès au Nigéria et au Kenya — le cadre francophone, mais la grande difficulté résulte de l'état chaotique de l'Afrique, où les conflits se multiplient. La sagesse est de ne pas s'en mêler, mais comment les ignorer ?

On a pu craindre au Sahara, au Tchad, au Zaïre, que la France n'ait mis le doigt dans un engrenage fatal. Elle a su cependant « jusqu'où ne pas aller trop loin ». Rien n'est réglé pour autant, il s'en faut. Mais sur ces trois terrains de manœuvre, des ouvertures politiques ont été pratiquées. En tout cas, les interventions militaires françaises — auxquelles il faut ajouter ce que l'on n'ose appeler la « normalisation » des relations avec les Comores, tant les moyens employés ont été peu avouables — n'ont pas empêché le rapprochement de la France avec l'Afrique dite « progressiste » : Angola, Bénin, Madagascar, Guinée. Dans la corne de l'Afrique, de bonnes relations avec les antagonistes ont préservé l'indépendance de Djibouti.

Avec l'ensemble du monde arabe, la France fait des affaires. Si les relations franco-algériennes demeurent incertaines et si la France veut contribuer (par l'envol de « casques bleus ») à la stabilisation du Liban, elle s'est montrée prudente à l'égard des négociations égypto-israéliennes et n'a pas participé à l'euphorie de Camp David : les événements ne lui ont pas donné tort. Dans la crise iranienne, elle ménage l'ayatollah Khomeiny.

Dans le reste de *l'Asie, la* France ne s'est guère manifestée. Sa bonne volonté à l'égard de Hanoï n'a pas empêché le Vietnam de s'intégrer au camp soviétique. En Chine, après la visite de M. Barre, M. Deniau a conclu des contrats importants, mais, faute d'avoir joué plus résolument la carte que *lui avait donnée* le général de Gaulle, on peut regretter que la France ne soit pas mieux placée sur un marché qui s'ouvre soudain à l'Occident. La Chine est pourtant, selon le ministre du commerce extérieur, un de ces partenaires dont la France a le plus besoin, ceux qui ont ce qui lui manque : les ressources, l'espace et le nombre, ce que M. Giscard d'Estaing est allé chercher au Brésil et qu'il tentera demain de trouver au Mexique.

Sur le front purement diplomatique, on serait tenté d'écrire : « rien à signaler ». Les sommets franco-soviétiques périodiques s'espacent de plus en plus. En revanche, les relations avec les Etats-Unis s'améliorent, et la rencontre de la Guadeloupe, vendredi, dira si un quadripartisme politique inavoué a sa place dans le monde atlantique. 1978, enfin, a vu la France reprendre sa place dans les négociations sur le désarmement. Mais, à côté du réalisme de la diplomatie française, n'est-ce pas la part du rêve ?

● **IRAN**

Le général Azhari démissionne pour permettre la formation d'un gouvernement civil

Le général Azhari, qui avait été nommé le 6 novembre dernier premier ministre d'Iran, a présenté, dimanche 31 décembre, sa démission que le chah a acceptée. Il conservera *toutefois son* titre jusqu'à l'entrée *en fonction du nouveau* gouvernement civil que tente de constituer M. Chapour Bakhtiar, l'un des dirigeants du Front national.

Les émeutes et la sanglante répression dont Meched a été *le théâtre samedi et dimanche auraient fait* une centaine de morts et près de trois cents blessés. Les sept cents membres du corps médical de la ville sainte des chiites ont adressé, ce lundi, un appel au secrétaire général de l'ONU pour lui demander de « faire cesser ces massacres » perpétrés par les militaires.

Pour la première fois, l'éventualité d'un départ du chah a été évoquée tant par M. Bakhtiar que par le palais impérial lui-même.

Les médecins de Meched dénoncent les « massacres commis par l'armée »

La démission du général Azhari de son poste de premier ministre a été officiellement annoncée dimanche 31 décembre, à Téhéran. Le général a déclaré au chah qu'*« une solution politique est maintenant plus appropriée »*. M. Ali Fardad assure l'intérim du démissionnaire jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet. M. Ali Fardad avait été nommé vice-premier ministre en août dernier dans le gouvernement de M. Charif Emami et avait conservé ce titre dans le cabinet Azhari.

Il a été confirmé en même temps, également de source officielle, que M. Chapour Bakhtiar, l'un des dirigeants du Front national, qui a accepté, vendredi, de tenter de former un nouveau gouvernement composé de civils, *« poursuivait ses consultations »*. M. Bakhtiar n'a donc pas tenu compte de son exclusion, samedi, du Front national. Cette formation, qui est le principal parti d'opposition, avait, dans un communiqué, refusé son accord *« à toute forme de combinaison gouvernementale avec le système monarchique illégal »*. Le conseil central du Front national avait, dans le même texte, réprouvé l'action de M. Chapour Bakhtiar, qualifiée de *« non conforme aux principes et aux idéaux de l'organisation »*. Informé de cette décision, M. Bakhtiar l'avait qualifiée de *« baliverne »* et mis en cause la *« jalousie »* dont ferait preuve à son égard M. Karim Sandjabi, président du Front national.

M. Bakhtiar aurait obtenu le concours des membres du conseil exécutif du *parti Iran*, principale composante du Front national. Il aurait obtenu du souverain qu'il se plie au règles d'une monarchie constitutionnelle. Il était question, samedi à Téhéran, de la dissolution de la SAVAK. Toutefois, rien n'est venu confirmer ces indications.

Par ailleurs, alors que M. Bakhtiar *avait annoncé samedi que le chah* avait l'intention de *« de se reposer à l'étranger »*, le porte-parole de l'empereur, M. Kambiz Yazdan Panah, a fait une mise au point selon laquelle le souverain *« n'a nullement l'intention de quitter le pays »*. S'il s'y décidait *« ce ne serait qu'après le rétablissement du calme et de la paix »*. *En ce cas*, le chah *« ne quitterait Téhéran que pour de courtes vacances d'été ou d'hiver »*.

A *Washington*, selon l'A.F.P., on indiquait samedi que le chah ne se rendrait pas à l'étranger avant que M. Bakhtiar *ne* réussisse à former son gouvernement. Le département d'Etat a d'autre part démenti qu'ordre ait été donné à une force navale américaine de se rendre dans le Golfe. Cependant, au même moment, le Pentagone confirmait que le porte-avions *Constellation*, le croiseur *lance-missiles Leahy* et plusieurs destroyers avaient quitté la base de Subic-Bay, aux Philippines, *« pour des opérations de routine »*. On estime à Washington que ces bâtiments *pourraient être utilisés pour* évacuer les quelque trente-cinq mille Américains qui séjournent actuellement en Iran.

A Meched, les émeutes qui se sont déroulées depuis samedi dans cette ville sainte du chiisme, située à 1 000 kilomètres à l'est de Téhéran, ont fait au moins vingt et un morts samedi et soixante-quatre dimanche. Le nombre des blessés aurait atteint deux cent cinquante dans la seule journée de dimanche, et, dans les *hôpitaux, les médecins* opéraient jusque dans les couloirs. L'ayatollah Sherazi, pour sa part, fait état de sept cents morts et de plus d'un millier de blessés.

Selon des témoignages cités par l'A.F.P., les émeutes auraient commencé samedi par l'incendie du British Council, de l'usine Pepsi-Cola et de la résidence d'un colonel de l'armée américaine. Les émeutiers auraient ensuite pris et brûlé trois *chars et pendu des membres de la* SAVAK (police politique). Selon une autre version, la foule aurait entouré un char, et d'autres blindés auraient tiré pour le dégager. Une atmosphère de terreur régnait dimanche soir dans la ville.

Les sept cents médecins de Meched ont signé, ce lundi, un appel destiné au secrétaire général des Nations unies, pour que *« cessent les massacres commis par l'armée »* dans leur ville.

(Lire la suite page 3.)

● **CHINE**

Pékin change de ton et se montre conciliant à l'égard de Taiwan

Ce lundi 1er janvier, ont été officiellement établies les relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis. Alors que les dirigeants des deux pays échangeaient des messages de vœux et de félicitations, les drapeaux flottant sur l'ambassade de Taiwan à Washington et sur les quatorze consulats de l'île aux Etats-Unis étaient amenés, de même que la bannière étoilée sur l'ambassade américaine de Taipeh.

Le département d'Etat s'est d'autre part félicité du ton conciliant du message de Nouvel An envoyé par Pékin aux Chinois de Taiwan.

De notre correspondant

Pékin. — Ce Nouvel An a été dominé à Pékin par l'entrée en vigueur de l'accord sino-américain sur la normalisation des relations diplomatiques. En guise de vœux de bonne année, les présidents Carter et Hua Kuo-feng, ainsi que leurs ministres des affaires étrangères, ont échangé des messages de congratulations. M. Teng Hsiao-ping, qui se comporte de plus en plus en chef de gouvernement, a adressé ses félicitations personnelles au chef de la Maison Blanche. Celui-ci en a profité pour envoyer ses vœux non seulement au vice-premier ministre, mais également à son épouse, Mme Cho Lin, qui se trouve ainsi avoir dans la presse les honneurs d'un télégramme officiel, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de douze ans pour la femme d'un dirigeant chinois.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

● **ÉTATS-UNIS**

John Kennedy a « probablement été assassiné à la suite d'une conspiration »

conclut la commission d'enquête du Congrès

(Lire page 3 l'article de Michel TATU.)

Trafic record pour les compagnies aériennes en 1978

Le volume total du trafic régulier des compagnies de transport aérien dans le monde a augmenté en 1978 d'environ 12 % par rapport à l'année précédente, indique l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). Ces statistiques portent sur le trafic régulier intérieur et international des compagnies de transport aérien des cent quarante-trois Etats membres de l'O.A.C.I.

Au cours des dix dernières années, ce taux de croissance n'a été surpassé qu'une seule fois, note l'O.A.C.I. En 1978, le trafic total des services réguliers (passagers et bagages, fret et poste) est évalué à 112 500 millions de tonnes/kilomètres. Les compagnies aériennes ont transporté 673 millions de passagers (10 % de plus qu'en 1977) et ont transporté au total 920 000 millions de passagers/kilomètres (12 % de plus que l'année précédente).

Le rapport de l'O.A.C.I. souligne que « le nombre de passagers ayant augmenté davantage que la capacité en sièges disponibles, le taux d'utilisation a été plus élevé. Le coefficient de remplissage en passagers (64 %) est le plus important qui ait jamais été enregistré, précise l'organisme international. Il est de 3 % supérieur à celui de 1977.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Unité, uniformité unanimité

Que l'unité soit, comme l'a dit M. Giscard d'Estaing dans ses vœux, le certificat de naissance des nations, c'est une métaphore comme une autre. Mais alors que d'enfants illégitimes dans ces familles, que de mariages célébrés à la pointe du fusil pour sauver les apparences !

D'ailleurs, de quelle unité s'agit-il ? Que nous souhaite au juste le chef de l'Etat ? Celle qui, respectueuse des différences, est une conquête sur l'histoire, ou celle qui affadit la diversité en uniformité et noie la revendication dans l'unanimité ?

ROBERT ESCARPIT.

« LES ÉVÉNEMENTS DE 1978 »

(Lire pages 5 et 6 la chronologie de l'année.)

L'Année internationale de l'enfant

L'année qui commence sera l'Année internationale de l'enfant. Ainsi en avait décidé, le 21 décembre 1976, l'Assemblée générale des Nations unies. 1979 marque, en effet, le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée, en novembre 1959, par l'ONU. Les Nations unies ont souhaité que cette année « rende les responsables des décisions et le public davantage conscients des besoins particuliers des enfants ». Elles recommandent aussi qu'on accorde « une attention particulière à ceux qui font partie des groupes les plus vulnérables et des groupes particulièrement désavantagés ».

L'ONU ayant fixé des « objectifs généraux », chaque Etat a choisi un thème de réflexion prioritaire. La France, pour sa part, a choisi le suivant : « Comment répondre aux besoins d'épanouissement, d'autonomie, de sécurité des enfants pendant les nombreuses heures où ils ne sont pas en classe ».

Contrairement à ce qui s'était passé en 1975, où une conférence internationale, réunie à Mexico, avait marqué l'un des temps forts de l'Année de la femme, il n'y aura aucune réunion mondiale pour l'Année de l'enfant. Les problèmes de l'enfance, il est vrai, varient beaucoup d'un pays à l'autre. Une constante apparaît cependant à leur sujet : le statut de l'enfance est un bon indice de l'état des sociétés, de leurs contradictions et de leurs blocages. Si l'Année de l'enfant permet à la conscience universelle de s'interroger sur ce point, elle ne sera pas inutile.

Le père de l'homme

par BRUNO FRAPPAT

En proclamant 1979 Année de l'enfance, les Nations unies ont apparemment choisi la facilité : qui serait contre l'enfant ? En réalité, l'enfance et son statut dans nos sociétés sont comme un révélateur de l'état des civilisations. Le sourire d'un enfant éclaire l'avenir du monde comme une aube. Les pleurs d'un enfant expriment l'angoisse de toute l'humanité et sa mauvaise conscience. *Généralement*, ils précèdent la nuit. La guerre, c'est d'abord un enfant malheureux. La paix, c'est le sourire retrouvé. Enfant des camps nazis, enfant du Vietnam, du Biafra : chaque honte de notre temps a été représentée par une image d'enfant.

Telle enfance, telle civilisation. *Les visages amaigris de ceux qui* ont faim — et ils sont des dizaines de millions — résument à leur manière, muette, le dialogue Nord-Sud. Les visages ronds et roses des bambins de l'abondance expriment l'autosatisfaction des nations riches. Enfant, victime du premier rang. Enfant martyr qui paie pour la misère de tous, enfant choyé de la consommation, enfant gavé de la publicité, enfant gai ou triste, enfant laid au regard fixe, enfant bouclé des *magazines*, enfant perdu, enfant gênant, enfant miroir, enfant cadeau (ou tuile) : autant d'enfants, autant d'enfances.

Innombrables ici. Trop rares là. Trop ou pas assez désirés. Joie ou fardeau. Dans les pays occidentaux, l'enfant est devenu un produit d'une grande rareté. A mesure que les progrès de la médecine — foudroyants en un siècle — permettaient aux géniteurs d'espérer donner le jour à des enfants viables, le nombre de ceux-ci diminuait. Toujours grâce aux progrès de la médecine. Et nous nous retrouvons aujourd'hui devant ce paradoxe : alors que toutes les conditions de la survie sont réunies pour les bébés *à naître, il en naît* de moins en moins. L'ample famille devient un quatuor étriqué, où l'enfant est de plus en plus conditionné.

Du nombre — fatalité acceptée. — on est passé à la qualité : qu'au moins les deux (ou les trois) enfants qui constitueront la famille disposent d'un maximum *d'atouts ! Physique* : qu'aucune ressource de la science ne soit ménagée pour éviter les handicaps. Psychologique : que l'accueil à l'enfant soit sécurisant, ouaté, que *lui soient* épargnés les « accrocs », les petites misères ou les accidents psychiques. Matériel : que la famille soit assurée, avant de le concevoir, de pouvoir le traiter dignement, le vêtir, le loger, le transporter. Et l'éduquer : que, dans chaque classe, les enfants soient de moins en moins nombreux. Que toutes les conditions soient ainsi réunies pour donner à des enfants de qualité le maximum de chances dans la vie. Quand on a deux *enfants, il vaut mieux qu'il* n'y ait pas de gâchis. D'où l'excès, parfois, d'anxiété des parents.

Et c'est, autour des berceaux et des petits lits, la ronde des spécialistes : thérapeutes de tout poil, pédiatres, psychologues, nourrices, nutritionnistes, pédagogues, éveilleurs de talent, découvreurs d'aptitudes. A chaque temps de la vie de l'enfant, son spécialiste pour tranquilliser les parents et amoindrir, sans qu'ils s'en rendent compte, leur rôle. L'enfant observé, testé, manipulé, rectifié, voit peu à peu diminuer ses chances (baptisées risques) d'errer à sa guise comme une personne. *Chacun sait ce qui est* bon pour lui. Son destin est balisé.

(Lire la suite page 13.)

A LA VILLETTE

Un musée de la musique ?

L'idée même d'un musée instrumental est bien la plus curieuse qu'ait pu engendrer l'esprit collectionneur : sagement alignés les uns contre les autres, suspendus à l'air *libre ou abrités sous les vitrines*, de merveilleux instruments se taisent ; ils ont l'air de dormir, mais il se pourrait qu'ils soient déjà morts car personne, depuis bien longtemps, *n'en a fait sortir le moindre soupir*. Privée de sa fonction, leur forme extérieure se livre seule aux regards et le visiteur ne prend à les détailler qu'un plaisir de curiosité qui pourrait tout aussi bien s'exercer sur des tabourets de piano, des pupitres ou des étuis à violon.

Il y a pourtant, en Europe, plusieurs *grands musées internationaux* : à Bruxelles, à Stockholm, à Nuremberg, à Berlin ou à Leningrad, mais on a presque oublié qu'il y en a un à Paris, le Musée du Conservatoire ; fermé depuis juillet 1977, il rouvrira pourtant ses portes au printemps après six mois de travaux qui auront duré presque deux ans, faute de crédits. D'ailleurs, avant sa fermeture, par manque de personnel, le musée n'était ouvert que deux après-midi par semaine.

L'objet des travaux était d'assurer une protection vol-incendie et de porter la surface d'exposition de 350 à 400 m2. Pour abriter près de mille six cents instruments, c'est presque un geste symbolique, aussi songe-t-on à construire un nouveau musée à La Villette, à côté du Musée des sciences et techniques ; du moins le principe semble-t-il acquis ; reste à savoir s'il s'agira enfin d'un véritable musée de la musique.

Le Musée instrumental du Conservatoire est une création de la Convention. La loi du 3 août 1795 établit qu' *« une Bibliothèque nationale de musique est formée dans le Conservatoire ; elle est composée d'une collection complète de partitions et ouvrages traitant de cet art, des instruments antiques ou étrangers, et de ceux à nos usages qui peuvent, par leur perfection, servir de modèles »*.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

TIERS MONDE

L'Afrique avilie

par BENJAMIN MATIP-MA-MATIP (*)

QUAND je me promène à travers la France, l'Angleterre, l'Allemagne, et que je vois ces nègres dépenaillés, armés de longs balais et revêtus d'ensembles de travail aux couleurs agressives, *balayant dans* le mépris total d'une population totalement indifférente la crotte des chiens et les poubelles puantes, mon sang bondit dans mes veines et mes *globules* virent au rouge écarlate.

Mais quoi ! Six cents ans après, voilà que le drame de l'Afrique noire recommence. Commencée *dans l'indifférence* générale en Europe, dans les années 1490, avec la bénédiction de l'Eglise catholique et du juridisme international, la traite des Noirs renaît *aujourd'hui* des cendres que l'on croyait à jamais éteintes. Cette fois encore, avec la bénédiction des hommes politiques noirs d'Afrique, des « roitelets nègres » *comme disent* les manuels d'histoire écrits et publiés par les hommes de l'Occident. *Cette fois* encore, sous le couvert du juridisme international, hier « pacte colonial », aujourd'hui « coopération internationale ».

Que diable viennent-ils faire dans cette galère européenne, ces balayeurs de rues, ces gaillards *costauds, ces diables* de nègres dont une bonne moitié, totalement illettrés d'ailleurs, accomplissent maintenant dans l'Europe occidentale (France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne) les plus sales et les plus durs labeurs ?

J'ai posé cette question à plus d'un mien ami. L'un d'eux m'a répondu dans une gouaille qui m'a *donné* la nausée :

« *C'est la coopération à la Senghor !*

— *Quoi ?*

— *Oui, « ils » ont signé des accords de coopération avec l'Europe, pour lui exporter du capital humain africain. Leurs amis, réciproquement, leur apportent en Afrique du « capital financier, technique et technologique ».*

Franchement, j'ai « dégueulé ».

La traite des nègres, pendant six siècles d'histoire, a commencé et ne s'est perpétuée que pour des motifs commerciaux et économiques : fournir la main-d'œuvre « bon marché » aux nouvelles colonies d'Amérique *dont* l'Europe criminelle, pourtant très chrétienne, avait décimé les populations indiennes autochtones par des razzias et l'alcool.

Systématiquement, en parfaite bonne conscience, avec la complicité des traîtres et collaborateurs africains locaux (quand ceux-ci ne finissaient pas par se trouver eux-*mêmes enchaînés* pour remplir les cales des négriers au moment ultime de lever l'ancre) — dans le seul but de remplir les poches et les coffres des familles *d'Europe occidentale spécialisées* dans ce genre de commerce, la traite des hommes d'Afrique noire a constitué un des plus grands et des plus terribles crimes contre *l'humanité*. Les crimes nazis contre des millions de Juifs ne sont rien, absolument rien, toutes propositions gardées, en face de l'holocauste qui a ensanglanté le *monde noir d'Afrique pendant* six siècles — dix-huit générations donc, d'hommes et de femmes. Un holocauste qui a ravagé tout un continent, du Nord au Sud et de *l'Est à l'Ouest* ; a *brûlé* au cours des razzias de chasse à l'homme, engloutissant dans le néant, les vestiges matériels et immatériels de la plus vieille civi*lisation de l'humanité, réduisant* l'homme d'Afrique au rang de bête traquée à travers la brousse et la jungle, et le condamnant à un sauve-qui-peut permanent, *que les sociologues et historiens* d'aujourd'hui appellent avec pudibonderie « le nomadisme ».

Le premier flibustier qui, longeant la côte d'Afrique dans les années 1460, fit main basse sur un village côtier, selon la plus pure tradition de brigandage sans foi ni loi, captura quelques hommes noirs et les ramena travailler à son compte en Europe, avant de les amener jusqu'en Amérique y travailler, à titre *d'expérimentation*, pourrait-on ajouter.

Emerveillé du résultat de cette expérience, son cas fit merveille et école.

L'homme noir trahi

Vingt ans après les indépendances que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de « bidon », l'homme noir d'Afrique se voit à nouveau trahi, sa dignité et son honneur foulés au pied. Pour les besoins de main-d'œuvre — et donc purement économiques et commerciaux — *de ces flibustiers* du XX[e] siècle qui organisent à nouveau le commerce des hommes. Beaucoup reste à écrire sur la façon dont ces travailleurs « immigrés » africains sont arrachés en Afrique, quelles filières ils suivent, qui les recrutent, comment on les « paie » et combien ils sont « payés ». Veuillez nous envoyer vos commentaires, enquêtes et commentaires sur ce sujet, chers lecteurs.

Pour l'heure, disons que leur seule présence sur les trottoirs en Europe, avec leurs balais échancrés et leur tête de martyrs au milieu d'une population dont la xénophobie ne relève pas de la litote — il s'en faut de beaucoup, n'en déplaise à ceux qui ont peur de la vérité — choque profondément l'honnête homme.

Quoi ! Senghor et ses collègues chefs d'Etats africains ne sont *donc pas capables de donner* du travail de balayeurs de rues à leurs peuples, vingt ans après « leur » indépendance ? Quelle est cette coopération qui consiste à donner à ces pauvres hères l'image d'une Europe où les *chiens sont mieux traités* et plus gavés de nourritures que des humains qui balaient leurs excréments ? Quelle aide ces « émigrés » peuvent-ils apporter à leurs pays respectifs, ou même aux familles qu'ils sont censés *avoir laissées là-bas* ? A leur retour, si jamais ils doivent retourner vivants dans leurs pays, qu'apporteront-ils là-bas : tout bonnement l'art de manier le manche de balai ? ou la haine contre l'exploiteur étranger ou contre le « frère » local qui les avait contraints au bagne-*émigration* ?

La vraie coopération, la coopération nécessaire, précisons-nous, entre l'Afrique et l'Europe, ne consiste pas à cultiver l'équivoque et le ressentiment entre les peuples. C'est se moquer du monde que de parler de « *coopération* » quand, en Afrique, les Européens tiennent encore et solidement les rênes et les réalités de la puissance économique et quand, en Europe, des Africains sont voués aux travaux les plus sales, les plus *pénibles et les plus misérables*, quand ce n'est pas la haine et le mépris d'un monde qui, dans l'histoire et pour exprimer cette dure vérité, a créé des expressions *toutes faites et combien éloquentes* comme : « *faire le nègre* » ; « *travailler comme un nègre* » ; « *être le nègre* (littéraire) *de quelqu'un* » — et bien d'autres *expressions encore*, du même goût et du même acabit.

A qui ferait-on croire que dans cette Afrique sous-développée, dont les trois quarts du sol et du sous-sol sont et restent inexploités, qui recèle des ressources énergétiques hydro-électriques incommensurables — pensez aux fleuves Congo, Sanaga, Sénégal, Niger, Nil, Zambèze, *et à leurs* chutes — et des richesses naturelles que six cents ans de colonisation directe ou oblique n'ont guère épuisées — Dieu merci ! — on ne peut pas *donner du travail* à tout le monde sur place. Et que dire de cette concurrence plus que déloyale au préjudice des travailleurs autochtones d'Europe, eux-*mêmes terriblement confrontés* à leur chômage local, et exacerbés par une technologie galopante et une certaine politique malthusienne : ces « travailleurs émigrés » qui acceptent et occupent ces travaux de très seconde zone et des salaires ou conditions pas seulement *psychologiques de* misère, constituent, en fait, un facteur négatif dans les revendications de salariés européens.

Une arme de chantage

Ils sont une arme de chantage contre les travailleurs des peuples de l'Occident : « *Si vous refusez nos conditions, nous ferons appel aux Asiatiques et aux Nègres* », lancent à la face des ouvriers des chantiers navals de France les armateurs arrogants. Et voilà, le pauvre marin de France de considérer d'un œil amer ce marin d'Indonésie que son patron a recruté à bon escient pour « casser » la combativité de ces satanés syndiqués de Marseille.

L'Afrique ne peut continuer à avaler les couleuvres de la honte : voici un continent aux *trois* quarts dépeuplé, avec d'immenses terres vierges couvertes de végétation toujours verte, où on pourrait faire d'immenses plantations à récoltes douze mois sur douze ; voici un monde bourré de richesses minières, systématiquement recencées par les *états-majors* politico-économiques des puissances extérieures, mais qui se contente de livrer à l'état brut ces mêmes richesses qui lui reviennent, ou plutôt lui *sont revendues* à des prix qui le condamnent proprement à la dépendance totale et à la portion congrue de la richesse mondiale ; voici un peuple — le peuple négro-africain donc, — la radio, la presse et la télévision de l'Occident aidant, qui continue à donner au monde, vingt ans après ses indépendances, l'image d'une sous-humanité : la démocratie bafouée, réduite à la cooptation entre complices, aux élec*tions-comédies* de 99,90 % des « votants », et aux partis uniques et iniques ; les populations terrorisées par des polices omniprésentes et des lois *coupe-gorge* n'ayant d'autre *choix* qu'entre le désenchantement amer et le griotisme folklorique ; une bourgeoisie compradore qui rivalise d'ardeur et d'astuce dans l'art de singer *l'* « exploiteur » d'hier dans la course à l'enrichissement éhonté en face des masses loqueteuses ; des pouvoirs *politiques* locaux enfin, moins occupés à pourchasser les espions de l'impérialisme qui prennent l'Afrique dans une toile aux mille *filets*, que prompts à traquer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ceux de leurs peuples qui leur crient casse-cou.

« *Méditer d'abord sur le sort injuste que l'histoire réserve encore à ce continent qui, de la traite des Noirs à Sidi-Ferruch, n'a pas encore vu ses plaies se cicatriser*, écrit à juste titre Abdelkader Choukri, journaliste algérien (*le Monde* du 3 septembre 1978). *Réfléchir ensuite sur les voies les plus originales pour ramener la paix, la concorde et, pourquoi pas, l'unité dans cette Afrique certes blessée mais non vaincue. Une Afrique si chère « au cœur de ses fils et de ses filles, si « chère » également au cœur de ces étrangers qui convoitent ses richesses.* »

» *Est-ce que l'Occident, enclin qu'il est depuis quelque temps à se soucier de l'avenir de l'Afrique, est disposé à aider et à participer à cette seule guerre plus noble, contre le sous-développement ? En ces temps durs, il est difficile d'imaginer une réponse affirmative parce que les Africains ont souvent compris à leurs dépens (sans pourtant réagir dans certains cas) qu'ils n'ont pas grand-chose à attendre de la philantropie. Et que nous vivons dans un monde où l'Afrique donne plus qu'elle ne reçoit, parce qu'elle achète ses équipements et la technologie aux prix inflationnistes de l'Occident, et vend ses matières premières aux prix qui sont délibérément fixés par les marchés de Londres, de Paris et de New-York.*

» *Des pages entières d'un journal ne suffiraient pas pour démontrer les îlots de prospérité édifiés en Afrique et surtout hors d'Afrique, par certains hommes politiques africains à côté du désert de misère de leurs peuples.* »

Quand tout un peuple, tout un continent est avili par les uns, *trahi* par les autres, *quand toutes* les portes de discussion et de « palabre africaine » — selon l'expression si chère aux doctes africanistes d'Occident — sont *fermées et que la démocratie* — c'est-à-dire la vie publique et la conduite de la vie collective et publique — *est muselée et* bafouée, que reste-t-il d'autre pour briser ce cercle infernal : la violence.

Et comment appelez-vous cette violence ?

La « déstabilisation » comme disait Henry Kissinger ?

Les « désordres », comme aiment à claironner les médias d'Occident ? Ou tout simplement la « *justice* » pour un *ordre* plus juste et plus humain ? comme le pense plus d'un en Afrique et hors d'Afrique ?

(*) Ecrivain camerounais, ancien procureur de la République à *Yaoundé/Cameroun*, ancien avocat à la Cour suprême du Cameroun, président-fondateur du Centre international de développement de l'Afrique.

Droits de l'homme et droits des sous-hommes

par BABAKAR SINE (*)

Y aurait-il enfin deux comportements vis-à-vis de la question on ne peut plus *brûlante des droits de l'homme* ? En quelque sorte, deux poids et deux mesures, selon les types d'humanité qui succombent à l'arbitraire politique. Un citoyen *soviétique, surtout quand il est* un intellectuel de renom, est-il jeté en prison ? L'Occident s'émeut, et ses grands moyens d'information organisent la réso*nance de l'événement*. Quoi de plus légitime du reste que l'éveil révolté de cette sensibilité démocratique occidentale !

Mais quel silence énorme et épais sur tous ces « goulags » d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, sur tous ces mondes inversés et renversés qui ne jouissent d' « aucun droit », aux identités refoulées, littéralement menacés d'effacement ! L'on n'en parle pas, ils font plutôt parler d'eux. Qui connaissait l'enfer de *Soweto avant l'explosion ? Même* quand on parle de l'arbitraire qui sévit çà et là dans les continents dominés, c'est à travers le prisme déformant d'images folklo*risantes et spectaculaires* qui masquent les vrais drames. Le martyre du peuple ougandais, il commence à peine à être perçu sous le folklore et le spectacle *ubuesque auxquels l'on* a longtemps réduit le personnage d'Idi Amin Dada. Sur les scènes de l' « empire centrafricain » se déroule le spectacle de la comédie du pouvoir, *qui vient d'arriver* à son couronnement. Mais a-t-on suffisamment regardé les revers des *médailles qui ornent* l'empire et son empereur ? Ils ne sont nullement reluisants. La pratique courante et quasi quotidienne de la torture, les disparitions scandaleuses *de femmes et d'hommes* innocents, le génocide physique et culturel de peuples entiers, les arrestations arbitraires d'honnêtes citoyens très souvent li*quidés sans autre forme de pro*cès, ce sont là les lots communs que partagent l'écrasante majorité des peuples des continents dominés, l'Afrique, l'Amérique *latine, l'Asie. Pire*, ces pratiques, ces violations massives des droits de l'homme, « entrent dans les *mœurs* », et les grands moyens d'information, hélas entre des *mains quasi exclusives* de l'Occident, à force de s'y habituer, n'en parlent que très *peu, et très* subsidiairement. Ils les occultent souvent, dans la mesure où ces *peuples leur ap*paraissent comme inexistants, sans parole et sans visage, assujettis plutôt que sujets de l'histoire, ôtés à l'histoire !

Le problème est d'interroger ce regard que l'Occident pro*jette sur cette sous-humanité* tantôt déclassée, tantôt reclassée, à sa guise, « tiers-monde », en fait enfermée dans le mythe intermédiaire, aujourd'hui nuancée *quelquefois* en « *quart-monde* », cette « sous-humanité » est purement et simplement évacuée dans les marges de l'histoire. Et par une logique « toute naturelle », *le discours qui* la concerne ne peut être que marginal. Les feux de l'actualité ne *brilleraient-ils* alors que pour illustrer les atteintes portées contre *la liberté ou les libertés* de l'homme occidental ? Un citoyen soviétique expulsé ou emprisonné présenterait-il plus d'intérêt que des *millions* d'Africains privés du *droit* fondamental de disposer d'eux-mêmes, que des enfers rodhésiens, sud-*africains*, ougandais, ou simplement tous ces milliers d'hommes qui attendent *la* mort dans les geôles d'Afrique ?

Il ne s'agit pas de poser la question des droits de l'homme en termes *comptables, ce qui* reviendrait à mettre sur la balance les victimes. *La défense des droits de l'homme est indivisible, toute approche raciste ou raciale la dénature en son principe même.*

Par contre, il y a lieu de subvertir la conception des droits *de l'homme que se fait* l'Occident. Individualiste par essence, et par suite de ses *origines* bourgeoises, une telle conception se trouve sommée de *s'élargir et de considérer davan*tage les situations de violations collectives aujourd'hui spécifiques aux « *peuples périphériques* ».

Dépasser la défense des libertés et valeurs bourgeoises et celle de l'homme-individu et de l'homme occidental, limites dans *lesquelles elle s'est traditionnel*lement inscrite, signifie que l'on débouche sur une conception des droits de l'homme ; conception qui enfin doit faire leur vraie *place à d'autres valeurs qui sur*gissent de l'expérience vécue des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Non seulement il est urgent de donner un contenu *moins formel au fameux* droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais encore de mettre l'accent sur d'autres enjeux : la lutte contre le génocide physique et *culturel*, le droit à la jouissance de l'identité culturelle, le droit à des civilisations *de s'affirmer*, etc.

Cette petite révolution « copernicienne » ne pourra s'accomplir en Occident *qu'au prix* d'une rupture. Celle-ci portera sur la duplicité du traitement qu'inconsciemment *ou* objectivement l'Occident opère, selon que l'affaire le concerne ou concerne « les autres », tapis dans la « sous-humanité ».

(*) Sociologue et écrivain sénégalais. Auteur de *Impérialisme et théories sociologiques du développement* (Editions Anthropos - Paris).

Appareils à tout faire

par JACQUES MADAULE

LE récent voyage du président de la République en Guinée et la réconciliation *franco-guinéenne dont il fut le* signe le plus éclatant appellent quelques réflexions qui dépassent singulièrement le cas particulier.

Qu'après vingt ans de brouille *parfois violente* — *sur* le plan verbal tout au moins — la France et la Guinée aient éprouvé le besoin de se rapprocher, rien de plus ordinaire. Mais le régime instauré par M. Sekou Touré depuis 1958 n'est pas *n'importe* quel *régime, comme* le savent pertinemment les lecteurs du *Monde*, qui ont pu lire l'excellent reportage de J.-P. Langellier sur la Guinée. Nulle part le système du parti-Etat, qui contrôle jusque dans le moindre détail la vie du peuple dont il prétend être l'émanation, ne fonctionne plus *parfaitement* qu'en Guinée. Nulle part ne sévit un « culte de la personnalité » mieux organisé. Quand MM. Giscard d'Estaing et Sekou Touré s'étreignaient fraternellement, c'était tout le peuple de Guinée qui prenait dans ses bras notre blanc président. Tout le monde a pu *le voir à la télévision* et il faut avouer que M. Giscard d'Estaing ne s'en est pas mal sorti. Il a pu faire répéter par une foule unanime les slogans qu'il avait préparés pour elle. Puis il s'y est plongé comme on plonge dans l'océan.

Il y a là un phénomène d'identification du peuple et de son chef qui est à lui seul tout un programme. La Guinée pense ce *que pense Sekou Touré et réci*proquement. On avait déjà vu des choses de ce genre dans l'Allemagne d'Hitler et la Russie de Staline. Je m'excuse du rapprochement, qui pourrait passer pour un trait d'antisoviétisme *fort éloigné de mon esprit*. Il est vrai qu'aujourd'hui ce sont surtout les Etats se réclamant du socialisme, ou plutôt du centralisme démocratique, qui pratiquent ce système. Mais il n'est pas certain qu'il en sera toujours ainsi.

Ce n'est pas une question d'idéologie, mais d'appareil. Entre un peuple et son chef charismatique, l'appareil est le médium indispensable. On peut verser dans le système l'idéologie qu'on veut. *Une fois installé, il* fonctionne toujours. Il suffit de *répéter les mêmes mots* auxquels on donne éventuellement un autre sens. Par exemple, en Guinée, on continue de stigmatiser l'impérialisme sous le regard bienveillant de M. Giscard d'Estaing. l'homme qui intervient au Tchad *et* au Zaïre. Cela n'a aucune importance, ni pour le président français, ni pour le président guinéen ni, j'en ai peur, pour le peuple guinéen lui-même.

Les appareils aujourd'hui ont acquis une rare maîtrise dans le *conditionnement* des peuples. On devra compter cette invention politique au nombre des plus remarquables découvertes de notre siècle. Il faut dire, d'ailleurs, qu'elle a été *singulièrement* favorisée par d'autres inventions de la même époque, en particulier ceux qui sont fort bien nommés *mass media*. Le matraquage audio-visuel simplifie beaucoup la tâche de l'appareil. Celui-ci tourne, *quoi qu'il* arrive, toujours au même rythme parce qu'il y va de son existence même et des privilèges dont jouissent ses membres. S'il se rencontre parmi eux quelque dissident — tout arrive ! — l'appareil le rejette aussitôt. Les prétextes ne manquent jamais, le plus *commode étant le complot*. En Guinée, par exemple, on en a usé et *abusé* depuis vingt ans.

Au moment de son départ, les officieux faisaient entendre que notre président ne laisserait pas échapper une aussi belle occasion *d'entretenir son interlocuteur* des droits de l'homme et de leur respect *en Guinée*. Mais M. Sekou Touré avait pris les devants en opposant aux droits de l'homme ceux du peuple. Ce qui m'a remis en mémoire une phrase d'Augustin Cochin, que cite dans son remarquable ouvrage, *Penser la Révolution française* (1), M. François Furet : « *Si le droit de vote est suspendu, c'est qu'il* [le peuple] *règne ; le droit de défense, c'est qu'il juge ; la liberté de pensée, c'est qu'il écrit ; la liberté d'opinion, c'est qu'il parle.* »

Du reste, cela s'est, depuis, beaucoup perfectionné, comme toutes choses dans ce monde qui progresse. La plupart des libertés formelles peuvent être rétablies sans danger. Il suffit de les priver de toute espèce de contenu. *Je ne doute pas qu eM. Giscard* d'Estaing n'ait obtenu là-dessus de M. Sekou Touré les plus confortables assurances, si tant est qu'ils aient vraiment abordé le sujet, ce que rien n'indique.

J'avoue que je suis pour mon *compte* un peu *effrayé par* la puissance et l'efficacité des appareils d'Etat. Les images que l'on nous a transmises des retrouvailles entre la France et la Guinée avaient de quoi faire frémir sous leur aspect bon enfant. Je ne doute pas des sentiments de ces *foules, d'autant qu'ils s'exprimaient* en notre langue. Mais enfin, si le vent avait soufflé d'un autre côté, ils n'auraient certainement pas été moins ardents. L'appareil aurait *forgé* d'autres mots d'ordre, mis d'autres drapeaux dans les mains. Son efficacité est totalement indépendante du discours qu'on lui fait tenir et qu'il transforme aussitôt en discours du peuple.

S'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, de l'autre côté de la planète un autre rapprochement s'opère : celui des Etats-Unis d'Amérique et de la *Chine populaire. Depuis que* M. Teng a décidé de moderniser la Chine bride abattue, il a fallu renverser la vapeur. L'appareil a fait un véritable tête-à-queue, mais il marche aussi bien dans un sens que dans l'autre. On se *prend à regretter le temps où* les peuples n'étaient pas encore dotés de *porte-voix* aussi perfectionnés.

Avec ces appareils à tout faire, il n'est plus nécessaire de penser par soi-même. On n'a qu'à se laisser conduire par la flûte du preneur de rats.

Souhaitons que les Français aient su *comprendre* comme il faut le spectacle que la Guinée vient de donner à leur président.

(1) Gallimard, 1978.

Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN

Avec les paysans en rébellion...

De notre envoyé spécial

Mohamed-Abad-Arab-Varami. — *Des étudiants aux religieux, des ouvriers aux fonctionnaires, presque toutes les couches de la population urbaine ont, d'une manière ou d'une autre, contesté le régime du chah. Les paysans donnent l'impression d'être demeurés étrangement silencieux. Pourtant, quand on va les voir chez eux, on nuance ce jugement.*

Ici, le village de deux mille habitants au nom interminable, situé à une soixantaine de kilomètres au sud-est de la capitale, est entièrement entouré d'un mur en pisé. On y pénètre par des chicanes juste assez larges pour laisser passer un camion. Les paysans se rassemblent autour du visiteur sur une petite place bordée de maisons traditionnelles, coiffées d'une coupole, en pisé ou en brique, infiniment plus belles que les affreuses et sordides cités ouvrières.

Ils parlent de leurs travaux, de leurs difficultés. Le manque d'eau est crucial pour eux. « Nous l'achetons à un propriétaire privé. Nous payons 1 250 tomans l'heure *(1 toman vaut 0,70 F)* une fois tous les douze jours. C'est peu et cher. » *La solution ?* « Il faudrait que nous puissions acheter un gros moteur pour puiser en profondeur. Mais les banques accordent difficilement des crédits élevés et les intérêts s'élèvent à 10 %, payables à l'avance. Il faudrait que le gouvernement se penche sur nos problèmes. »

Prudents, les paysans posent à leur tour diverses questions pour nous sonder et s'assurer que notre interprète n'est pas un agent de la Savak, et, une fois rassurés, ils lancent : « En rentrant chez vous, saluez l'ayatollah et écrivez que la France doit bien le respecter. » *Le ton change et la conversation se politise.*

N'y a-t-il pas un syndicat ou un conseil municipal pour défendre vos intérêts ? Notre question provoque un éclat de rire. Un solide gaillard moustachu précise, approuvé par l'assistance : « Nous n'avons pas de syndicat mais un conseil de village de cinq membres désignés par le gouvernement. Enfin, ils sont élus si l'on veut ; le gouvernement nous impose des candidats et nous devons choisir parmi eux.

— Etes-vous au courant de l'évolution de la crise ?

— Bien sûr, il y a des transistors.

— Vous écoutez la B.B.C. ? *Eclat de rire d'un groupe de jeunes. (En effet, tout le monde dit dans le pays que, pour connaître les événements du monde entier, on peut écouter la radio iranienne, mais que, pour savoir ce qui se passe en Iran, il faut capter la B.B.C.) Un jeune, rougeaud, commente d'un air malicieux :* « Nous l'écoutons avec des camarades, puis nous racontons aux autres.

— Que représente pour vous Khomeiny ?

— C'est notre imam, notre chef. Nous sommes prêts à le suivre jusqu'au bout.

— Et le chah ?

— C'est une personne comme les autres.

— Vous n'avez pas peur d'avoir des ennuis avec l'armée en disant de telles choses ?

— Ce n'est pas important.

— Connaissez-vous Sandjabi ?

— Etes-vous pour un gouver-

— On a entendu son nom à la radio.

— *Etes-vous pour un gouvernement islamique ?*

— Vale, vale *(oui, oui), répondent en chœur tous les présents, tandis que les femmes qui écoutent sur le pas de leurs portes hochent la tête.*

— Qu'est-ce pour vous un gouvernement islamique ?

— C'est un gouvernement avec comme chef Khomeiny ; un gouvernement qui nous respecte et respecte notre religion et nos coutumes. »

« Chah, nous te tuerons... »

Sur les murs du village, de même que tout le long de la route, des slogans ont été peints et parfois gravés pour empêcher la police de les effacer : « Marg bar chah ! » (Mort au chah !) ; « Dorond bar Komeiny ! » (Vive Khomeiny !). « Chah, nous te tuerons parce que tu as fait pleurer nos mères » ; « Chah, tu es musulman, chaque fois que tu fais tes ablutions, l'eau est teintée de sang » ; « Chah, tu as incendié le cinéma Rex à Abadan ».

A mi-chemin, nous nous arrêtons à Varamin, gros bourg agricole de quinze mille habitants. Partout, le portrait de Khomeiny est affiché en bonne place. Un passant nous explique : « Il y a seize ans, l'armée a tiré sur la foule qui manifestait contre le départ en exil de l'ayatollah. Il y a eu trois cents morts. » *Il nous conduit à la* « Husseiniyeh » *— sorte de centre culturel chiite — qui donne sur la grande rue. Les étudiants et les religieux y organisent une exposition de dessins d'un peintre local et de livres, dont ceux d'Ali Chariati, qui a renouvelé la philosophie islamique. Une institutrice explique aux paysans la signification des dessins, pourtant fort éloquents :* « des stylos enchaînés », « la chahbanou, avec une longue traîne, portée par des hommes affamés », « un poste de radio avec une bouche sur laquelle on a collé du sparadrap », etc.

A mesure que nous approchons de Téhéran, les champs sont de plus en plus souvent laissés en friche. De temps à autre, émerge, presque insolite, une carré de coton ou de blé. Pourtant la terre est excellente. Mais elle donne lieu à une spéculation sauvage. Les paysans, attirés par la capitale, vont s'entasser dans de sinistres bidonvilles. Les usines se succèdent — briqueteries, matériaux de construction — dont plusieurs appartiendraient en partie ou en totalité au frère du chah. A proximité, s'étalent les cités ouvrières construites récemment, mais qui ressemblent déjà aux taudis du dix-neuvième siècle européen. L'ensemble a surgi de terre d'une façon anarchique. « Compte tenu des possibilités financières dont il disposait, ce n'est pas une des moindres fautes du régime que d'avoir laissé la laideur s'étaler comme un chancre dans ce pays de haute culture », *nous dira un architecte de la capitale.*

PAUL BALTA.

LE GÉNÉRAL AZHARI DÉMISSIONNE

(Suite de la première page.)

« *Chaque jour nous assistons à des tueries et à des massacres commis sans raison contre une population sans défense* », déclarent ces médecins. Ils indiquent ensuite qu'« *il n'y a plus de place dans les hôpitaux pour recevoir les blessés et les martyrs* », et ajoutent : « *Il n'existe, dans ce pays, aucun moyen d'arrêter les actes criminels des militaires, qui se généralisent et paraissent être maintenant des actes de folie.* »

On apprend, d'autre part, que des équipes de « *forces spéciales* » de l'armée (rangers) seraient arrivées de Téhéran pour renforcer l'armée à Meched. Dans la matinée de lundi, l'armée continuait de tirer pour prévenir *d'éventuelles manifestations.*

Selon un bilan établi à 11 h 30 locale (9 h française), quatre-vingt-trois personnes ont été tuées à Meched depuis dimanche.

Enfin les ayatollahs Marachi et Ghomi ont lancé un appel au calme, affirmant que « *les pendaisons de soldats qui ont eu lieu dimanche dans la ville sont des provocations de la SAVAK* ».

Des manifestations ont eu lieu dimanche, *selon la radio de Téhéran* dans treize autres villes iraniennes, notamment Chiraz, Las, Chahpour, où dix banques ont été incendiées, Ilam, Khorram où la mairie a été détruite par un incendie, Racht et Dangaroud. Dans la capitale, la journée a été *relativement calme mais la tension* reste vive.

Deux fonctionnaires du Quai d'Orsay sont allés dimanche après-midi rendre visite à Neauphle-le-Château, à l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel de la communauté chiite iranienne, dont l'autorisation de séjour en France expirera le 5 janvier. Cette autorisation serait prolongée, mais l'ayatollah aurait reçu des conseils de « *prudence* ».

Un porte-parole du Quai d'Orsay a d'autre part indiqué, dimanche à Paris, que toutes les dispositions matérielles avaient été prises pour permettre l'évacuation des Français résidant en Iran, qui sont au nombre d'environ six mille. De son côté, l'ambassade de Grande-Bretagne à *Téhéran a conseillé aux trois mille* Britanniques qui vivent dans le pays de le quitter « *si aucune tâche urgente ne les y retient* ». L'Afrique du Sud et le Canada ont également invité leurs ressortissants à quitter l'Iran. — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

LE PROJET DE TRAITÉ DE PAIX ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Jérusalem propose de reprendre les négociations à bref délai

De notre correspondant

Jérusalem. — Revenant en partie sur son attitude de refus, fermement exposée il y a deux semaines à l'Egypte et aux Etats-Unis, le gouvernement israélien vient d'assouplir sa position sur le traité avec Le Caire. Le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan — qui depuis la rencontre tripartite de Bruxelles, — à la veille de Noël, ne cachait pas sa volonté de faire quelques concessions pour sortir les négociations de l'impasse — semble avoir réussi à convaincre M. Menahem Begin et l'ensemble du cabinet d'éviter une confrontation, notamment avec la Maison Blanche.

Dans le communiqué publié après le conseil des ministres du 31 décembre, le gouvernement réaffirme, d'une part, le bien-fondé de la résolution très négative adoptée le 15 décembre, et marquée par le rejet catégorique des dernières demandes égyptiennes et la dénonciation de l'attitude « partiale » des Etats-Unis, mais il fait, d'autre part, plusieurs propositions qui, selon M. Begin, devraient permettre une reprise des pourparlers dès la semaine prochaine. Les premières réactions enregistrées au Caire *sont plutôt favorables et* paraissent indiquer que la reprise des négociations est possible dans un proche avenir. M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, a déclaré, en effet, que les décisions prises dimanche à Jérusalem représentaient un « geste positif ».

Le gouvernement israélien propose de poursuivre et d'approfondir la discussion sur trois points :

— Les modalités de la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza (modalités prévues dans une lettre jointe au projet de traité) ;

— Les règles de sécurité qui devront être appliquées dans le Sinaï après le retrait israélien ;

— L'article 6 du projet de *traité qui implique, selon Jérusalem,* la primauté de l'accord égypto-israélien sur tout autre engagement pris par Le Caire envers les autres pays arabes.

Cependant, le cabinet israélien rappelle trois réserves essentielles *qui vont tout à fait à l'encontre* des positions égyptiennes et américaines. Tout d'abord, Israël refuse très nettement la fixation de la moindre date pour l'organisation d'élections visant à l'application du régime d'autonomie, même s'il ne s'agit que d'un calendrier « *non contraignant* », selon l'idée américaine acceptée maintenant par Le Caire. Sur ce point, qui est la principale pierre d'achoppement dans les négociations, Israël reste très ferme.

Le gouvernement de Jérusalem refuse également la fixation d'une date limite pour la révision des accords de sécurité dans le Sinaï. Enfin, le conseil des ministres repousse une nouvelle fois l'interprétation américaine de l'article 6 (Washington estime que dans certaines conditions et circonstances, l'Egypte pourrait continuer d'honorer les accords de défense conclus avec les autres pays arabes). Ces réserves — particulièrement celle concernant le calendrier — restent très importantes et limitent sensiblement l'aspect positif du geste qui vient d'être fait. Si les négociations peuvent reprendre, cela ne signifie pas qu'elles pourront aboutir rapidement.

Tel est apparemment le point de vue du ministre de la défense, M. Ezer Weizman, qui, une fois de plus, s'est opposé à ses collègues, en jugeant que l'assouplissement relatif de leur position restait très insuffisant. Comme il en a pris l'habitude *depuis plusieurs semaines*, M. Weizman a quitté le conseil des ministres avant la fin pour signifier sa désapprobation. M. Weizman, qui fait de plus en plus figure de « *colombe* » au sein du cabinet, continue de montrer son impatience. Négociateur de bonne volonté, autant apprécié à Washington qu'au Caire, M. Weizman ne manque jamais une occasion de dénoncer l'intransigeance de l'ensemble du cabinet.

Toutefois, comme pour souligner son intention de reprendre les négociations et de créer pour cela des conditions favorables, le cabinet israélien paraît avoir donné des consignes très strictes à l'armée afin d'empêcher les extrémistes du Goush Emounim de fonder de nouvelles implantations « *sauvages* » en Cisjordanie. Dimanche, les militaires israéliens ont à nouveau repoussé des manifestants qui voulaient s'installer sur une colline près de Naplouse. Par ailleurs, le gouvernement, tout en se déclarant résolu à « *renforcer* » les points de colonisation existants, ne semble pas prêt à créer *de nouvelles localités israéliennes.* Il reconnaît désormais que les restrictions budgétaires et le manque de candidats à l'installation dans les territoires occupés ne le permettent pas.

FRANCIS CORNU.

AMÉRIQUES

États-Unis

John Kennedy a « probablement été assassiné à la suite d'une conspiration »

conclut la commission d'enquête de la Chambre des représentants

De notre correspondant

Washington. — *La thèse de la* conspiration dans l'assassinat de John Kennedy n'est certes pas définitivement établie, mais elle a reçu ses lettres de créance. Abandonnant la prudence qu'elle avait manifestée après les premières révélations d'experts en acoustique sur l'existence d'un deuxième tireur, la « commission des assassinats » de la Chambre des représentants a conclu, dans un pré-rapport publié le samedi 30 décembre, que l'ancien président a « *probablement été assassiné à la suite d'une conspiration* ».

D'une manière quelque peu confuse, la commission ajoute : « *Les preuves scientifiques acoustiques établissent une haute probabilité que deux tireurs ont fait feu sur le président. D'autres preuves scientifiques n'excluent pas cette même possibilité. Des preuves scientifiques contredisent certaines allégations précises relatives à une conjuration...* »

Ce dernier passage montre que les membres de la commission — qui ont voté ces conclusions à la quasi-unanimité ont hésité s'engager *trop loin.* Non seulement ils se déclarent « *incapables d'identifier le second tireur ou l'étendue de la conspiration* », mais ils maintiennent une bonne partie des conclusions de la commission Warren, qui étudia l'affaire aussitôt après le crime. Selon eux, le second tireur n'a tiré qu'une fois et a manqué sa cible. Le président a bien été tué par Oswald, qui a tiré trois coups de feu, dont deux ont atteint leur but.

Les autres preuves « scientifiques » auxquelles fait allusion le résumé du rapport (les détails n'en seront publiés que le mercredi 3 janvier, et les documents annexes dans les semaines qui viennent) n'ont pas encore été précisées. En fait, comme l'a expliqué le président de la commission, M. Louis Stokes, un représentant démocrate noir de l'Ohio, au cours d'une émission de télévision, dimanche, le groupe semble avoir voulu éviter de donner l'impression que les dernières analyses des experts en acoustique ont été seules responsables de cette *révision* déchirante. On reparle de ce policier qui s'est précipité, aussitôt après l'attentat, vers la pente herbeuse où se serait trouvé le second tireur et y aurait découvert un homme se présentant comme un *agent du service secret* chargé de la protection du président. Renseignements pris, le service secret n'aurait posté personne à cet endroit. Un autre témoin a vu une fumée blanche s'élever au-dessus du même talus. Ces informations étaient connues de la commission Warren, mais elles n'avaient pas été retenues car *seuls vingt et un* témoins sur les quelque cent quatre-vingts interrogés avaient orienté les recherches vers cette fameuse pente.

Le commission reproche au F.B.I. d'avoir mené « *une enquête insuffisante quant à la possibilité d'une conspiration* », de même, la commission Warren a présenté ses conclusions « *de bonne foi, mais d'une manière trop définitive* ». Quant à la C.I.A., elle aurait gardé trop longtemps par devers elle des secrets utiles à l'enquête. Le rapport blanchit cependant toutes ces organisations de tout soupçon d'avoir trempé dans la conspiration, de même que les associations d'émigrés anticastristes et les gangs organisés. Il n'exclut pas, en revanche, que des membres de ces deux derniers groupes aient pu y être *impliqués* à titre individuel.

C'est également à la thèse de la conspiration que la commission Stokes se rallie en ce qui concerne l'assassinat de Martin Luther King. Le pré-rapport publié ne donne pas de détails à ce sujet et confirme que le dirigeant noir des droits civiques a été tué en avril 1968 par James Earl Ray, agissant *seul et tirant un seul coup de feu.* La conspiration provindrait, selon les enquêteurs, des promesses faites par divers hommes d'affaires de droite, de verser 50 000 dollars pour la tête de Martin Luther King. Ray n'aurait probablement pas connu ces hommes d'affaires, et *il* n'a d'ailleurs pas touché d'argent, mais il a pu être poussé au crime par cette promesse de prime. Le rapport affirme que « *aucune agence fédérale, d'Etat ou locale, n'a trempé dans l'assassinat* » ; mais il s'en prend sévèrement au F.B.I. pour avoir « *grossièrement abusé de son autorité et outrepassé ses pouvoirs* » par ses campagnes d'insinuations contre Martin Luther King — campagnes qui ont pu « *encourager* » les attentats contre sa personne. De fait, les manœuvres de la police fédérale dans les années 60 pour discréditer le dirigeant noir ont abondamment été exposées ces derniers mois, dépouillant définitivement l'ancien dirigeant du Bureau fédéral d'enquêtes, Edgar Hoover, de l'auréole, déjà ternie, qui l'entourait.

Que va-t-il se passer maintenant ? Rien en principe, car la commission Stokes, après avoir jeté ce pavé dans la mare, va mettre fin à ses travaux et à son existence comme prévu. Elle se borne à recommander au ministère de la justice de « *déterminer si une poursuite de l'enquête est justifiée* ».

La balle, si l'on ose dire, est renvoyée à l'exécutif. Dans le meilleur des cas, celui-ci reprendra l'examen des mêmes milliers de documents déjà étudiés depuis quinze ans par le F.B.I., la commission Warren et la commission Stokes, et... concluera au terme d'un nouveau rapport de plusieurs volumes que les choses ne sont toujours pas claires. A moins que le fameux second tireur ne décide de sortir de l'ombre...

MICHEL TATU.

Brésil

La libéralisation politique reste soumise au bon vouloir des forces armées

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — Le Brésil entre, ce 1er janvier, dans une ère *nouvelle, celle de* la libéralisation. Mais l'environnement politique et militaire est délicat. Les espérances d'un possible « printemps de Brasilia » sont tempérées par les appréhensions quant à la possibilité d'un brusque retour en arrière.

Entrent donc en vigueur ce lundi les réformes politiques votées en septembre dernier par le Congrès, après avoir été présentées par le président Geisel. Elles éliminent l'essentiel de la législation d'exception, notamment l'acte *institutionnel numéro* 5 (A. I. 5), qui, depuis dix ans, donnait au président le pouvoir de fermer le Congrès, de « casser » le mandat des parlementaires et de mettre à la retraite tout *fonctionnaire.* L'A. I. 5 sera remplacé par des « clauses de sauvegarde » constitutionnelles : l'état de siège et l'état d'urgence.

La peur de la « subversion »

Les réformes restaurent l'*habeas corpus pour* les délits touchant à la « sécurité nationale » rétablissent en partie l'autonomie du pouvoir judiciaire et l'inviolabilité du mandat parlementaire. Elles assouplissent les conditions de création de nouveaux partis politiques. Ce « paquet » de réformes *est certes critiqué par l'opposition*, hostile notamment à l'institution d'un état de siège que le président pourra décréter sans l'approbation du Congrès, et qui risque de devenir, s'il est appliqué de manière discrétionnaire, un A. I. 5 déguisé. Il n'en reste pas moins que le changement institutionnel qui s'opère est le plus important depuis l'instauration de la législation d'exception, en décembre 1968.

Moins de trois mois avant de terminer son mandat, le président Geisel peut ainsi affirmer qu'il est le premier chef d'Etat militaire à tenir les promesses d'ouverture formulées invariablement depuis 1964 par chaque président au moment d'entrer en fonctions. Mais il laisse à son successeur, le général Figueiredo, qui assumera la présidence le 15 mars, la tâche délicate de conduire cette démocratisation.

Les pressions contradictoires qui s'exerceront sur le nouveau régime seront considérables. D'un côté, il y aura l'offensive parle*mentaire du parti d'opposition* M.D.B., décidé à profiter de l'ouverture pour conquérir un espace politique nouveau, et aiguillonné par la présence des multiples personnes exilées et « cassées » qui, grâce aux réformes, pourront revenir dans la vie politique. *Il y aura aussi les prévisibles* pressions des milieux syndicaux, qui, à Sao-Paulo notamment acquièrent une autonomie croissante, et s'opposeront vraisemblablement à une politique de « mini-récession », dont parlent de plus en plus les responsables de l'économie à *Brasilia.*

En contrepartie, le général Figueiredo devra tenir compte des inquiétudes des secteurs « durs » des forces armées, qui voient toujours dans la démocratie la possible antichambre d'un *retour à la* « *subversion* », et *qui* paraissent opérer un retour sur la scène politique, que ce soit par les discours de fin d'année ou par les « confidences » des porte-parole de ministères qui leur sont proches. Les principaux chefs militaires ont tenu, à la veille de l'entrée en vigueur des réformes, à formuler de clairs avertissements sur le bon usage, selon eux, de l'ouverture démocratique. Ils ont aussi laissé entendre que les prochains mois seraient considérés comme un « test », quant aux conséquences pratiques de l'ouverture, et que les forces armées entendaient se réserver un droit de regard, sinon *de veto, sur diverses questions* politiques délicates telle que l'amnistie.

« *Il est dangereux d'obliger le général Figueiredo à exhiber ses titres démocratiques avant qu'il n'ait assuré sa base militaire* », *nous affirmait un député du* parti gouvernemental Arena très proche du futur chef de l'Etat. Cette inquiétude n'est pas sans fondements aujourd'hui, même si c'est l'argument qui a justifié au Brésil toutes les limitations à l'ouverture politique. Le président Geisel fut jusqu'ici le seul à pouvoir imposer ses vues aux militaires « durs ». Avant lui, les présidents Castello Branco et Costa E Silva avaient successivement succombé à leurs pressions.

Une démocratisation ambiguë

Choisi personnellement par le président Geisel et non par l'institution militaire, le général Figueiredo pourra-t-il faire face aux militaires nostalgiques de l'A.I. ? Le nouveau chef de l'Etat devra compter avec un haut commandement sensiblement plus « dur » que celui avec lequel le général Geisel achève son mandat : divers officiers considérés comme relativement « libéraux » ont été mis à la retraite à la fin de 1978.

Cette démocratisation venue d'en haut est ambiguë et la consolidation reste liée à un subtil rapport de forces au sein de l'institution militaire. En quatre ans, *le président Geisel aura réussi* à « démilitariser » quelque peu le processus de décision politique pour mettre en œuvre sa « démocratie relative ». Mais beaucoup reste à faire en ce domaine avant l'implantation d'une véritable *démocratie.*

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Chine

Une affiche annonce le retour à Pékin de l'ancien maire, M. Peng Chen

Parmi les dazibaos, en gros caractères qui continuent à couvrir le « *mur de la démocratie* », de Pékin, une affiche écrite en rouge et signée par un rédacteur d'une nouvelle revue parallèle, *Printemps de Pékin*, annonce, sous le titre : « bonne nouvelle », le retour dans la capitale, le 28 décembre, de M. Peng Chen. Ancien maire de Pékin, limogé au début de la révolution culturelle, il serait sur le point d'être réhabilité et la presse a, à plusieurs reprises, loué ses méthodes de gestion avant 1966. L'affiche assure que « *les huit millions d'habitants de Pékin se souviennent de lui et espèrent que le comité central du P.C. va le réintégrer très vite dans ses rangs* ».

Une autre affiche accompagnée de photographies et signées par un ouvrier dénonce les « *sessions d'études* » servant à « *rééduquer* » les personnes ayant eu des « *difficultés politiques* ». Le signataire affirme que son fils est mort deux jours après le début d'une de ces sessions, après avoir été brutalisé, et que sa mort a été « *maquillée en suicide* ». Il dénonce ces sessions où « *ceux qui offensent leurs dirigeants sont envoyés et où le problème est réglé à coup de poing* », ainsi que les « *mensonges* » de la police et la passivité des autorités de Pékin auprès desquelles il a porté plainte.

La grève des « jeunes instruits »

Par ailleurs, vingt-huit jeunes gens du Yunnan sont arrivés, mercredi 27 décembre, à Pékin pour expliquer les motifs de la grève que mènent, depuis le 9 décembre dernier, cinquante mille « *jeunes instruits* » envoyés dans huit fermes d'Etat du district du Hsichuang-Panna. Ils ont défilé vendredi avec une banderole sur la place Tien-An-Men et placardé des *dazibaos* et des caricatures critiquant certains responsables de la région. Les grévistes, qui sollicitent une entrevue avec le président Hua Kuo-feng ou avec M. Teng Hsiao-ping, déclarent notamment : « *C'est un phénomène anormal que dans un pays socialiste comme le nôtre il y ait une grève de ce type. Les ennemis de classe peuvent déformer les faits et chercher des occasions de saboter* (la grève). *(...) Nous, les jeunes instruits y avons participé à contrecœur. Mais nous avions une bonne raison et nous n'avions pas le choix.* »

Les manifestants, sans remettre en cause le principe de l'envoi dans les campagnes des « *jeunes instruits* » des villes, demandent que ce programme soit « *correctement appliqué* », refusent d'être « *intimidés, trompés et opprimés* » par les autorités locales. « *Pendant des années nous avons été méprisés* », affirment-ils avant de promettre de reprendre le travail « *une fois que le comité central aura reconnu la légitimité de notre acte* ».

Enfin, selon un voyageur occidental venant de Changhaï, la police a tiré des coups de feu au cours d'un incident l'opposant à des ouvriers qui manifestaient, vendredi 29 décembre, pour protester contre les cadences de travail et la faiblesse de leurs revenus. Une femme aurait été blessée. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *La Chine applique*, à partir de ce 1er janvier, *le système de* transcription *pinyin* pour toutes ses publications à destination de l'étranger. Ce système, déjà en vigueur en Chine depuis des années, remplacera les divers types de transcription des caractères chinois utilisés jusqu'à présent. *(Le Monde du 22 novembre 1978.)*

Un changement de ton

(Suite de la première page.)

Parallèlement et en prolongement de l'accord avec les Etats-Unis, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a adressé aux Chinois de Taïwan un message de réconciliation d'un ton aussi engageant que possible. Les dirigeants chinois expriment leur espoir de réunification nationale en affirmant leur intention de « *tenir compte des réalités présentes (...) de respecter le statu quo à Taïwan ainsi que l'opinion des gens de toutes sortes qui y vivent et d'adopter des mesures et des politiques raisonnables.* » A l'appui de ces excellentes paroles adressées aux « *autorités de Taïwan* » aussi bien qu'à la population de l'île, Pékin annonce la cessation définitive à compter du 1er janvier des bombardements sur Quemoy et les autres îles du détroit de Formose. Enfin le message de l'Assemblée suggère d'établir sans retard entre Taïwan et le continent des transports et contacts divers, postaux, touristiques et surtout commerciaux.

De toute évidence, Pékin voudrait profiter de la « *dynamique de la normalisation* » pour commencer à régler la question de la réunification et semble prêt, pour cela à de très importantes concessions en faveur des autorités de Taipeh.

Une tentative est d'ailleurs faite pour que la même dynamique contribue à la solution d'un autre problème, celui du dalaï-lama et des exilés tibétains réfugiés autour de lui en Inde. Depuis l'accord *sino-américain du 16 décembre*, leur cas a été plusieurs fois évoqué à Pékin par des représentants de la Région autonome du Tibet. Dimanche, le panchen-lama, qui est membre du comité permanent de la conférence politique consultative du peuple chinois, a fait état d'informations selon lesquelles le chef religieux tibétain songerait à regagner Lhassa et l'a fortement incité à le faire.

« Les Temps modernes » et le fox-trot

Le traditionnel éditorial de Nouvel An du *Quotidien du peuple* reprend pour l'essentiel les thèmes déjà développés dans le communiqué final de la dernière session plénière du comité central du P.C.C. (*le Monde* du 26 décembre). Il évoque en particulier la nécessité de surmonter le « *bureaucratisme* » de cadres trop imbus de leurs prérogatives officielles, mais insiste surtout sur les tâches de modernisation de l'économie nationale. Faisant ressortir le retard de l'agriculture, de la sidérurgie, des transports, des sciences en Chine par rapport aux pays capitalistes, le journal affirme que des changements sont indispensables « *dans les relations de production et la superstructure* » pour ouvrir les voies d'un développement accéléré. L'accent est mis notamment sur l'appel aux capitaux et à la technologie de l'étranger.

Diverses innovations ont marqué la fin de l'année. On a surtout beaucoup dansé dans la nuit de dimanche à lundi et jusqu'à l'aube dans les universités, les hôtels et les lieux divers où se rencontrent Chinois et étrangers. De nombreux Pékinois, qui n'ont pas perdu le souvenir des bals régulièrement organisés jusqu'à la veille de la révolution culturelle, retrouvent sans difficultés les pas du fox-trot, du tango et de la valse et n'hésitent pas à s'aventurer sur des rythmes plus récents.

Toutes sortes de spectacles nouveaux, chinois et étrangers, sont offerts à la population à l'occasion des fêtes. Ironie ou inconscience ? En ces heures où il n'est question que des bienfaits attendus de la modernisation, l'un des films proposés au public pékinois n'est autre que l'immortel *les Temps modernes*, de Charlie Chaplin !

ALAIN JACOB.

UNE IMAGE IDYLLIQUE DE TAIWAN A LA TÉLÉVISION

Dimanche 31 décembre, le Quotidien du peuple *a annoncé en première page la diffusion d'un film documentaire sur la* « province sacrée de Taïwan ». *C'était la première fois que la télévision chinoise présentait un reportage sur cette* « autre Chine » *avec laquelle les Etats-Unis viennent de rompre leurs relations diplomatiques.*

Ce documentaire a présenté l'île et ses beautés naturelles sous un aspect idyllique, mais sans jamais faire, comme naguère, la moindre allusion politique au régime nationaliste de la « clique Tchiang », *du nom de son ancien président Tchiang Kaï-chek.*

Ce film d'une quinzaine de minutes, dont la télévision chinoise n'a pas précisé l'origine, a montré des immeubles modernes et des grandes avenues parcourues par de nombreux véhicules à Taipeh, sur fond de guitare électrique de style hawaïen. On y a vu aussi des visages souriants, des bonzes priant dans une pagode, des pêcheurs et des paysans au travail, des « bateaux-dragons » traditionnels. Les Chinois avaient, avant cette émission, constamment entendu parler de Taïwan comme d'un lieu de misère et de malheur. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Turquie

L'APPLICATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE

M. Ecevit semble vouloir limiter l'intervention des militaires

A la suite de la réunion, *vendredi 29 décembre*, autour de M. Ecevit, des principaux responsables civils et militaires de la mise en œuvre *de l'état de siège* dans les six régions turques les plus agitées (« le Monde » daté 31 décembre 1978-1er janvier 1979), des instructions ont été données aux soldats, policiers et gendarmes afin que la loi martiale soit strictement appliquée.

Le premier ministre turc a toutefois précisé que les décisions prises par les autorités militaires à la faveur de l'état de siège devraient lui être préalablement soumises. Cette mesure confirme l'intention de M. Ecevit d'éviter que l'application de la loi martiale contribue à dramatiser la situation et permette notamment aux militaires de procéder sans contrôle civil à des perquisitions ou des saisies de presse.

On a d'autre part appris, samedi *30 décembre* à Ankara, *que* le meurtrier présumé d'un ancien sénateur, tué quelques jours plus tôt non loin de *Kahramanmaras, la ville où ont eu lieu les* sanglants incidents des 23 et 24 décembre, avait été arrêté par *les forces de sécurité de cette région.* Il s'agit d'un jeune homme de dix-huit ans.

De notre correspondant

Ankara. — Aucun soldat n'est visible, à l'exception de ceux qui gardent habituellement les banques et les bâtiments publics ; aucune censure dans la presse ; les magasins sont pleins, et les salles de spectacle *affichent complet*. La capitale turque ne donne guère l'impression d'être une ville en état de siège.

M. Ecevit tient manifestement à éviter que l'application des mesures arrêtées au lendemain des affrontements de Kahramanmaras ne présente un caractère pénible ou dramatique. Il se souvient probablement que la répression sévère qui avait suivi la précédente application de ces mesures d'exception, en 1971, avait créé un très profond malaise.

Les critiques de la droite

S'adressant aux journalistes, après la réunion de vendredi, qu'il a qualifiée de « *très utile* », *M. Ecevit devait préciser* que différentes mesures avaient été prises pour appliquer la loi martiale en respectant les règles du jeu démocratique, en sauvegardant les droits et les libertés fondamentales. Il a aussi indiqué : que *la* « *possibilité d'une éclosion de menées subversives dans les villes laissées en dehors de l'état de siège et des mesures à prendre en l'occurrence ont été passées en revue* ». Comme on aime à le répéter ici, Ankara n'est pas Téhéran, et l'armée n'est pas au pouvoir. M. Ecevit s'efforce de prendre toutes les précautions pour que l'application de l'état de siège n'excède pas les limites définies par la loi civile.

La droite critique cependant de façon unanime le comportement du chef du gouvernement, qu'elle invite d'ailleurs à se retirer. Estimant que « *le gouvernement devrait s'abstenir de s'immiscer dans l'application de l'état de siège* », le colonel Türkes, chef du parti du mouvement nationaliste (extrême droite), a rencontré MM. Demirel et Feyzioglu, respectivement présidents du Parti de la justice, principale formation de l'opposition, et du Parti de la confiance. Ces derniers critiquaient, eux aussi, les efforts de coordination entre civils et militaires que le chef du gouvernement déploie.

M. Demirel a déclaré : « *Nous n'avons pas confiance dans ce gouvernement. Ce n'est pas au gouvernement, mais aux forces armées, que nous avons témoigné notre confiance lors du vote de l'état de siège (...). Qu'on laisse les commandants assurer l'état de siège.* »

M. Ecevit va devoir en tout cas faire preuve de doigté pour ne pas donner l'impression aux militaires d'intervenir dans leur mission. Par exemple, selon les journaux *Tercuman* (proche de M. Demirel) et *Hurriyet* (indépendant), plusieurs juges militaires qui s'étaient révélés des sympathisants de la droite lors de leur nomination en 1971, auraient été écartés des listes de nomination aux tribunaux d'état de siège. En second lieu, le gouvernement devra se décider enfin à contrôler de près les services de renseignement, fort divisés idéologiquement mais dont la contribution est pourtant nécessaire pour la découverte des véritables instigateurs du terrorisme.

ARTUN UNSAL.

Suisse

La création du canton du Jura entre dans les faits

De notre correspondant

Berne. — Le nouveau canton du Jura — le vingt-troisième, — dont la création avait été approuvée par référendum le 24 septembre dernier, est entré *officiellement* en fonction ce lundi 1er janvier. Les ultimes semaines de l'année dernière ont été consacrées à la mise en place des structures politiques et administratives du *nouvel Etat de* la Confédération : les Jurassiens ont élu leur premier Parlement et les cinq membres de leur gouvernement. Ces élections ont confirmé la prééminence du Rassemblement jurassien, fer de lance de l'autonomie *obtenue par trois* des six districts francophones du canton de Berne.

Si la configuration politique du nouveau canton est assez proche de celle du reste de la Suisse, avec cependant une prépondérance démocrate-chrétienne, les autonomistes sont nettement majoritaires parmi les soixante membres du premier Parlement. Ils se sont également adjugé les cinq portefeuilles du gouvernement, relégant dans l'opposition le parti radical, victime de ses anciennes sympathies bernoises. *M. Béguelin, considéré comme le* champion de l'indépendance jurassienne, a été porté à la présidence de la nouvelle Assemblée. Le canton du Jura veut se doter d'un nouveau style politique. La moyenne d'âge des membres de son gouvernement est d'à peine quarante ans. La même volonté de rajeunissement se retrouve dans les nominations des premiers hauts fonctionnaires, et même des responsables de la police du nouveau canton. Pour permettre au Jura d'exercer sa pleine souveraineté dès le 1er janvier, cent vingt-deux accords particuliers ont été signés le 21 décembre entre la Confédération, le canton de Berne et les nouvelles autorités jurassiennes. Mais ce n'est que progressivement que le Jura *se détachera complètement* du canton de Berne.

Depuis le rattachement de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne, la cohabitation entre Jurassiens, d'expression française, et Bernois, de langue allemande, avait toujours été délicate. Auparavant, pendant près de huit siècles. Les vallées jurassiennes avaient dépendu des princes-évêques de Bâle. *Bien que l'évêché* eût été, par la suite, rattaché au Saint Empire romain germanique, les vallées du sud se rapprochèrent de Berne dès le seizième siècle et furent touchées par la Réforme. Alliés aux cantons catholiques, les princes-évêques tentèrent à plusieurs reprises, au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, de se joindre à la Confédération, mais en vain. La principauté fut incorporée à la France en 1793, mais, à la suite de la défaite napoléonienne, l'ancien évêché de Bâle fut rattaché au canton de Berne, sans consultation des populations intéressées. Depuis lors, les relations entre la minorité jurassienne et la majorité bernoise ont souvent été difficiles. Il aura cependant *fallu* attendre le lendemain de la seconde guerre mondiale pour que le mouvement autonomiste prenne un nouvel essor.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Un enfantement difficile

1947

Le Parlement bernois refuse de confier le poste de directeur des travaux publics à un Jurassien de langue française. Une manifestation de protestation *tient à Delémont*. Un comité de défense des droits du Jura réclame une plus grande autonomie, et, à la fin de l'année, le Rassemblement jurassien voit le jour.

1950

Quelques concessions sont accordées à la minorité francophone. *La Constitution bernoise* reconnaît l'existence du peuple jurassien et l'égalité officielle du français et de l'allemand.

1963

Le gouvernement bernois réaffirme l'« unité du canton ». Un mouvement clandestin, le Front de libération jurassien, fait son apparition et se signale par divers attentats qui ne font pas de victime.

1967

Le gouvernement bernois se déclare prêt à accorder au peuple jurassien *la possibilité de se prononcer* sur la création d'un nouveau canton.

1968

Le gouvernement helvétique crée une commission de bons offices dirigée par M. Max Petitpierre, ancien président de la Confédération.

1970

Le corps électoral bernois approuve un *additif constitutionnel* ouvrant la voie à un processus d'autodétermination.

1974

Par 36 302 voix contre 34 057, les Jurassiens se prononcent pour la création d'un nouveau canton.

1976

Election d'une Assemblée constituante jurassienne.

1977

Par 27 061 voix contre 5 749, le corps électoral des districts du Nord adopte la Constitution de la « République et canton du Jura ». Le Parlement helvétique accorde sa garantie à cette Constitution, excluant toutefois un article qui prévoyait d'éventuelles modifications territoriales.

1978

Le 24 septembre, les citoyens suisses acceptent, par 1 309 722 « oui » contre 281 917 « non », la révision de la Constitution fédérale qui sanctionne l'entrée du canton du Jura dans la Confédération.

Italie

Jean Paul II condamne à nouveau l'avortement et alimente une controverse avec les milieux politiques italiens

Après avoir rappelé, avec le sourire, qu'il venait du pays du froid, — 40° à Cracovie, Jean Paul II dans sa dernière allocution de 1978 à *midi, lors de l'angélus*, a fait une allusion aux personnes âgées qui doivent, a-t-il dit, ne jamais être traitées « *comme si elles étaient devenues inutiles* ».

Dimanche 31 janvier dans la soirée le pape a renoué avec une vieille tradition en célébrant la messe pour la nouvelle année en l'église du Gesu. Revenant pour la deuxième fois en quelques jours sur l'avortement — comme d'ailleurs sur le divorce, — Jean Paul II a affirmé que la violation des valeurs chrétiennes « *cause des dommages incalculables à la société et en fin de compte à l'homme* ». L'Eglise, a-t-il ajouté, s'est vu confier « *sans le moindre doute la sauvegarde de ces victimes fondamentales liées à la vocation de la famille* ».

Ces nouvelles affirmations ne manqueront pas de faire rebondir la controverse avec les milieux politiques italiens. L'agence Associated Press précise que M. Loris Fortuna, du parti socialiste, qui avait joué un rôle important dans l'élaboration des lois sur le divorce et sur l'interruption de grossesse, s'est même élevé contre ce qu'il a appelé « *l'ingérence ouverte du nouveau pape polonais contre la loi italienne sur l'avortement* ».

Jean Paul II a également été vivement critiqué par l'organe du parti communiste italien, *l'Unita*, et par le quotidien romain proche du P.C.I., *Paese Sera*, pour qui l'élection du cardinal Karol Wojtyla a « *coupé le cordon ombilical de l'Italie avec le Vatican* ».

Pour M. Oscar Mammi, l'un des dirigeants du parti républicain (modérés), s'il fallait s'y attendre, il est « *surprenant que Jean Paul II ait accordé quelque crédit, de par son autorité, aux accusations contre la loi sur l'avortement* ». Rappelons que cette polémique s'engage au moment où le Vatican et le gouvernement italien négocient la révision du concordat régissant leurs relations depuis 1929. M. Loris Fortuna a lancé un appel pour que soit combattue non seulement toute tentative visant à annuler la loi, mais également pour que soit abrogé ce concordat, qui fait du catholicisme la religion officielle en Italie.

Grande-Bretagne

ANCIEN MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE ET DIRIGEANT SYNDICALISTE

M. Hugh Scanlon est élevé à la pairie

De notre correspondant

Londres. — M. Hugh Scanlon, ancien dirigeant du syndicat des métallurgistes, figure sur la liste des nouveaux pairs du Royaume-Uni choisis par la reine sur proposition du premier ministre. Ce choix a provoqué quelques remous dans les milieux politiques : M. Hugh Scanlon a été, pendant vingt ans, membre du parti communiste, et, de 1968 à 1978, il a été élu et réélu à la tête de son syndicat grâce à l'appui des communistes. Pendant des années, il fut l'une des bêtes noires des conservateurs. En fait, il contribua activement à l'établissement du « contrat social » entre le mouvement syndical et le parti travailliste, en soutenant la politique des salaires de M. Callaghan bien qu'elle fût impopulaire.

En 1977, un autre dirigeant syndicaliste de gauche, M. Jones, avait décliné la proposition d'être élevé à la pairie, acceptant seulement la distinction de « compagnon d'honneur ». Il lui était difficile, avait-il alors expliqué, d'entrer à la Chambre des lords, celle-ci étant principalement composée « *des descendants de bandits des grands chemins et de prostituées* ». Pour M. Scanlon, cette assemblée constituait en tout cas « *un bastion des privilèges* ». Voici quelques années, après s'être moqué de ceux qui finissent par accepter ce genre d'honneurs, il ajoutait : « *J'espère être assez fort pour confirmer mon opinion sur l'abolition des titres et distinctions.* »

Bien des amis politiques de Lord Scanlon sont déconcertés, et quelques conservateurs s'indignent de la distinction ainsi accordée à un adversaire aussi déclaré de la haute Assemblée. Mais la grande majorité de ces derniers apprécient cette nouvelle démonstration du pouvoir de « récupération » de *l'establishment*, illustrant, selon le *Daily Telegraph*, « *le génie britannique d'envoyer à la Chambre des lords de farouches ennemis des institutions...* » Lord Carrington, leader des lords conservateurs, a déclaré : « *Je suis heureux que M. Scanlon ait réussi à entrer à la Chambre avant de voter pour son abolition.* » — H. P.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

● M. GISCARD D'ESTAING a déclaré au président Bongo, samedi 30 décembre, à Libreville et avant de regagner Paris. « *Nous continuons à vous assurer de l'appui de la France dans la poursuite de la construction du transgabonais pour atteindre d'autres régions riches en minerai.* » Le premier tronçon de cette voie ferrée, reliant Owendo à Ndjolé, avait été inauguré le 27 décembre (*le Monde*, daté 31 décembre-1er janvier).

Namibie

● UNE BOMBE DE FORTE PUISSANCE a explosé, samedi 30 décembre, dans une boulangerie de Swakopmund, ville côtière de Namibie, blessant trente-sept personnes, a annoncé la police de Windhoek.

Tchad

● UN GROUPE DE REBELLES a attaqué et incendié une cinquantaine de cases, au cours de la nuit du 28 au 29 décembre, dans la localité de Korbol, à 160 kilomètres au nord-ouest de Sarh, dans le sud du pays, a-t-on appris de bonne source à N'djamena, dimanche 31 décembre.

Togo

● M. CLAUDE CHEYSSON, commissaire européen chargé du développement, a déclaré samedi 30 décembre à Lomé qu'« *il n'y aurait pas de convention — mais tout au plus un accord de financement* » — entre la C.E.E. et les pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui lui sont associés, tant que ceux-ci ne prendront pas « *l'engagement de respecter les droits de l'homme* ». Toutefois, M. Cheysson a écarté l'idée d'une « *clause suspensive de l'aide* » au cas où ces droits seraient bafoués. La C.E.E. et les A.C.P. négocient actuellement le renouvellement de la convention de Lomé. Réagissant aux propos de M. Cheysson, le président Eyadema, du Togo, a déclaré dimanche que les pays A.C.P. « *n'ont pas besoin qu'on leur dicte la conduite à suivre* ». — *(Reuter.)*

LES ÉVÉNEMENTS DE 1978

JANVIER

1er. — IRAN : poursuite du voyage de M. Carter, qui s'entretient avec le chah, puis avec le roi Hussein de Jordanie. Il se rend ensuite en Inde (2-3), où subsiste un différend sur la question de la non-prolifération nucléaire. Le président des Etats-Unis part pour l'Arabie Saoudite, puis fait une escale à Assouan, où il rencontre le président Sadate.

4. — CHILI : « référendum » organisé par le général Pinochet... qui obtient une large majorité : 75 % de « oui », 20 % de « non ».

4. — FRANCE : conférence de presse de M. Mitterrand, qui présente les compléments apportés au programme commun par le P.S., notamment le SMIC à 2 400 F.

4. — GRANDE-BRETAGNE : assassinat à Londres du représentant de l'O.L.P., M. Saïd Hammani.

4-6. — FRANCE : visite à M. Giscard d'Estaing du président Carter, qui se rend sur les plages du débarquement et rencontre MM. Mitterrand et Fabre.

6-7. — FRANCE : séminaire gouvernemental à Rambouillet. Le 7 au soir, M. Barre se rend à Blois, où il définit les « objectifs d'action du gouvernement pour les libertés et la justice », ouvrant ainsi la campagne électorale en confirmant sa volonté d'y prendre une part active.

7-8. — FRANCE : conférence nationale du P.C.F., qui instruit le procès de la majorité et du P.S. M. Marchais refuse tout accord de désistement avant le premier tour des élections.

7-9. — IRAN : manifestations dans la ville sainte de Qom en faveur de l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites, insulté par la presse gouvernementale. Elles dégénèrent en émeutes contre le pouvoir : une soixantaine de morts. L'Iran entre dans une période d'instabilité quasi permanente avec les manifestations de rue violentes qui se renouvellent tous les quarante jours.

10. — NICARAGUA : assassinat de M. Chamarro, directeur de la « Prensa » et principal dirigeant de l'opposition. Ses obsèques donnent lieu à d'importantes manifestations de l'opposition et lance le pays dans la crise politique la plus sérieuse qu'ait connue la famille Somoza, qui règne sur le pays depuis plus de quarante ans.

11. — U.R.S.S. : premier rendez-vous dans une station orbitale (Saliout 6) de quatre cosmonautes.

11-15. — COTE-D'IVOIRE : voyage de M. Giscard d'Estaing, qui relance le projet de « pacte de solidarité entre l'Europe et l'Afrique ».

13. — FRANCE : publication par les responsables giscardiens, centristes et radicaux, sous l'autorité du premier ministre, d'une première liste de trois cent soixante-trois candidats communs qui concurrenceront ceux du R.P.R. là où des primaires auront lieu ; création de l'association Légitime défense.

23. — FRANCE : publication par l'épiscopat d'un document qui prend position contre la peine de mort ; enlèvement à Paris du baron Edouard-Jean Empain.

28. — PORTUGAL : acceptation du deuxième gouvernement Soares par le général Eanes, après un mois et demi de laborieuses négociations. Il compte trois ministres modérés appartenant au C.D.S.

26. — TUNISIE : grève générale qui donne lieu à de très violentes émeutes durement réprimées à Tunis. Une cinquantaine de morts, des centaines d'arrestations. Le 28, M. Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens et dix autres membres de l'exécutif de la centrale syndicale sont emprisonnés.

26-27. — FRANCE : voyage du chef de l'Etat en Bourgogne. A Verdun-sur-le-Doubs, le 27, il présente « le bon choix pour la France » et avertit les Français qu'il ne faut pas compter sur lui, si la gauche gagne, pour s'opposer à l'application du programme commun.

FÉVRIER

1er. — FRANCE : avec la publication d'une seconde liste de candidats apparaît officiellement le sigle U.D.F. (Union pour la démocratie française), qui rassemble le parti républicain, le C.D.S. et les radicaux. Ce regroupement, parrainé par M. Barre, est dénoncé par M. Chirac comme une « magouille partisane ».

5. — COSTA-RICA : victoire de la droite libérale, représentée par M. Rodrigo Carazo Odio, sur la social-démocratie, de M. Luis Alberto Monge, à l'élection présidentielle.

5. — NICARAGUA : élections municipales, boycottées par l'ensemble de l'opposition au régime Somoza. La grève générale paralyse le pays depuis le 24 janvier. Les Etats-Unis suspendent leur aide militaire et restreignent l'aide économique.

9. — FRANCE : interview télévisée du chef de l'Etat, qui parle essentiellement des rapports de la France et de l'Algérie, du plan français de désarmement et de l'utilisation éventuelle de la force de dissuasion.

11. — SOMALIE : état d'urgence et mobilisation générale pour lutter en Ogaden contre l'Ethiopie.

12. — PARAGUAY : reconduction à la tête de l'Etat, pour la sixième fois consécutive, du général Stroessner avec 98 % des suffrages. Il dirige de façon dictatoriale le pays depuis 1954.

15. — RHODESIE : accord entre M. Smith et les nationalistes modérés sur la création future d'un Parlement à majorité noire.

18. — CHYPRE : assassinat à Nicosie par deux terroristes palestiniens de M. Youssef Sebaï, proche collaborateur de M. Sadate. Une opération, tentée le 19 par un commando égyptien sur l'aérodrome de Larnaca pour libérer les otages, se termine en massacre. Egyptiens et Chypriotes se tirent dessus. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues le 22.

18. — IRAN : intervention en force de l'armée contre des manifestations à Tabriz. Nombreux morts, des centaines d'arrestations.

26. — SENEGAL : réélection de M. Senghor à la présidence de la République. Son rival (opposition modérée), M. Wade, obtient 17,38 % des suffrages. Aux élections législatives remportées par le parti socialiste de M. Senghor, le parti démocratique sénégalais (opposition) aura 17 députés. 37 % des électeurs seulement auront participé au vote.

MARS

2. — U.R.S.S. : envoi dans l'espace du Tchécoslovaque Vladimir Remek.

2. — BIRMANIE : réélection à la tête de l'Etat pour quatre ans du général Ne Win, au pouvoir depuis 1962.

9. — SOMALIE : retrait des troupes de l'Ogaden. M. Carter invite Moscou à la « modération ».

10. — U.R.S.S. : le général contestataire Grigorenko est déchu de sa nationalité soviétique.

11. — ISRAEL : sanglante opération d'un commando palestinien près de Tel-Aviv ; quarante-cinq morts.

12. — FRANCE : premier tour des élections législatives. Pour l'ensemble des quatre cent quatre-vingt-onze circonscriptions, la gauche rassemble 48,59 % des suffrages ; la majorité 46,48 % : les écologistes en représentent 2,14 % (divers : 2,77 %). Le 13, le P.C., le P.S. et le M.R.G. se mettent d'accord sur les désistements réciproques.

13. — GUATEMALA : proclamation du général Romes Lucas, soutenu par les partis révolutionnaires et démocratiques institutionnels (centristes), comme président de la République.

14. — LIBAN : en riposte à l'attentat palestinien du 11, Israël engage trente mille hommes dans des opérations contre les bases de fedayin au Sud-Liban et fait savoir que ses troupes y stationneront tant que les fedayin ne seront pas expulsés de cette zone frontalière.

15. — U.R.S.S. : M. Rostropovitch et sa femme, Galina Vichnevskaïa, sont déchus de leur nationalité.

16. — ITALIE : enlèvement à Rome de M. Aldo Moro, président de la démocratie chrétienne, par un commando des Brigades rouges. Ses cinq gardes du corps sont tués. Le soir même, investiture du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti par 569 voix sur 630. La majorité est formée des partis démocrate - chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain. C'est la première fois que le P.C. entre dans la majorité, sans pour autant participer au gouvernement.

18. — FRANCE : assassinat de François Duprat, membre du bureau politique du Front national.

18. — PAKISTAN : condamnation à mort de M. Ali Bhutto, ancien premier ministre.

19. — FRANCE : deuxième tour des élections législatives : la majorité l'emporte avec 290 sièges contre 291 à l'opposition, qui gagne néanmoins 17 sièges. L'échec de la gauche sonne la fin du programme commun. Le P.C. (+ 12) progresse plus que le P.S. (+ 9). L'U.D.F. (137 députés) se rapproche du R.P.R. (153 élus).

19. — LIBAN : adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la proposition américaine demandant le retrait d'Israël du Sud-Liban et portant création d'une force de l'ONU à la frontière israélo-libanaise. Un cessez-le-feu est acquis le 22, date à laquelle arrivent les premiers « casques bleus », dont six cents Français.

22. — FRANCE : allocution télévisée de M. Giscard d'Estaing, qui fixe au prochain gouvernement « la mission de préparer les voies d'une large ouverture politique ». Le chef de l'Etat commence une série d'entretiens en recevant F.O. le 23 mars et la C.F.D.T. (sur sa demande) le 24. C'est la première fois depuis 1965.

22. — INDONESIE : reconduction pour cinq ans de M. Suharto (pour la troisième fois, seul candidat) à la présidence de la République.

23. — FRANCE : désignation comme président de l'U.D.F. de M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. Il sera entouré de trois vice-présidents : M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., Mme Françoise Giroud, du parti radical, et M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités.

23. — VIETNAM : abolition de toutes les entreprises privées au sud du pays. Cette mesure entraîne un exode massif des commerçants chinois qui donnera lieu le 30 avril à un sérieux avertissement de Pékin à Hanoï.

26. — FRANCE : libération du baron Empain.

27. — TCHAD : accord de cessez-le-feu conclu à Benghazi (Libye) entre le gouvernement et le Frolinat.

28. — FRANCE : réception à l'Elysée de M. Chirac, puis de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat termine le 30 ses entretiens syndicaux et politiques en recevant successivement MM. Lecanuet (U.D.F.), Séguy (C.G.T.) et Marchais (P.C.).

28-3 avril. — ETATS-UNIS : tournée du président Carter au Venezuela, au Brésil (29-30), au Nigéria (1er-2) et au Libéria (3).

AVRIL

3. — FRANCE : rentrée du Parlement. Election de M. Chaban-Delmas comme président de l'Assemblée nationale. Il bat M. Edgar Faure, président sortant soutenu par le R.P.R.

4-6. — FRANCE : reconduction de M. Barre comme premier ministre. Il forme son gouvernement le 5 : dix-neuf ministres, deux secrétaires d'Etat autonomes avec seulement six personnalités nouvelles : MM... Papon (R.P.R.), budget ; Giraud, industrie ; Le Theule (R.P.R.), transports ; Soisson (U.D.F. - P.R.), jeunesse, sports et loisirs ; Lecat (maj. prés.), culture et communication ; Plantier (R.P.R.), secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Six membres du précédent cabinet changent d'attributions. Le changement se manifeste plus dans la réforme des structures gouvernementales et des attributions ministérielles que dans le choix des titulaires. L'essentiel consiste dans la division en deux du ministère de l'économie et des finances : économie et budget. Mme Veil ajoute à la santé la famille ; la culture est détachée de l'environnement, qui devient un ministère du cadre de vie qui devrait privilégier l'aspect qualitatif de l'équipement du pays. Cette liste des ministres est complétée le 6 par la nomination de seize secrétaires d'Etat,

7. — PHILIPPINES : élections générales qui se soldent par le « succès » discutable du parti de M. Marcos.

7-8. — DANEMARK : réunion du conseil européen. Décision des Neuf sur la date d'élection du Parlement européen entre le 7 et le 10 juin 1979. La France votera le 10.

9. — FRANCE : congrès extraordinaire du R.P.R., qui écarte de ses instances de direction les membres du gouvernement et M. Chaban-Delmas. Violentes critiques de M. Chirac à l'encontre des orientations et des desseins du président de la République.

9-14. — LIBAN : violents affrontements à Beyrouth entre forces syriennes et phalangistes.

13. — FRANCE : élection par le bureau politique du P.R. de M. Jacques Blanc, député de la Lozère, comme secrétaire général en remplacement de M. Soisson, entré au gouvernement.

14. — CHILI : formation d'un nouveau gouvernement dans lequel, pour la première fois depuis 1973, les civils sont majoritaires (onze sur seize).

14. — INDE : violentes émeutes dans l'Uttar-Pradesh. Depuis plusieurs semaines des ouvriers et des paysans déshérités sont victimes d'une grande vague de répression policière qui a fait plusieurs centaines de morts.

19. — ISRAEL : élection de M. Navon, président de l'Etat. Il succède au professeur Katzir.

25-28. — FRANCE : comité central du P.C.F. M. Marchais reconnaît l'existence d'opinions minoritaires au sein du parti, mais en minimise l'ampleur ; il refuse toutes les demandes des contestataires, notamment l'ouverture de tribunes dans la presse du parti.

27. — AFGHANISTAN : coup d'Etat militaire sanglant contre le président Daoud, qui est tué. Le pouvoir passe aux mains de M. Nur Taraki, ancien responsable d'un P.C. prosoviétique clandestin. L'Afghanistan et l'U.R.S.S. signeront, le 5 décembre, un traité d'amitié et de coopération.

27. — TCHAD : départ de deux cents Français à la suite d'une violente campagne menée par le Frolinat sur tout le pays.

29. — FRANCE : convention nationale du P.S. M. Mitterrand est l'objet de vives critiques des différents courants qui se radicalisent.

30. — HAUTE-VOLTA : élections législatives qui mettent en lice huit partis. Après douze ans de régime militaire, les élections marquent un retour à la démocratie politique.

MAI

4. — FRANCE : assassinat à Paris d'Henri Curiel, réfugié politique apatride d'origine égyptienne.

4-6. — R.F.A. : voyage de M. Brejnev à Bonn.

7. — IRAN : nouvelle vague de manifestations, d'abord dans les universités, puis dans l'ensemble du pays. Le 11, pour la première fois, des manifestations antigouvernementales éclatent dans le centre de Téhéran. Les blindés de l'armée occupent le Bazar.

9. — ITALIE : découverte en plein centre de Rome du cadavre d'Aldo Moro.

11. — FRANCE : présentation par M. Giscard d'Estaing à une délégation du P.S. conduite par M. Defferre du plan de désarmement que le chef de l'Etat exposera le 25 mai à l'O.N.U. Le 12, il reçoit le P.C. conduit par M. Ballanger. Le 9 et le 10, il avait reçu l'U.D.F. et le R.P.R.

12. — MEXIQUE : légalisation des partis de gauche (y compris le P.C.) et d'une formation de droite.

13. — COMORES : coup d'Etat qui renverse le président Ali Soilih.

14. — ZAIRE : annonce par Kinshasa d'une invasion du Shaba par des ex-gendarmes katangais. Le Zaïre fait appel à l'aide des Etats-Unis, de la France, de la Belgique, du Maroc et de la Chine. Environ mille sept cents Belges, quatre cents Français et une centaine d'Américains se trouvent à Kolwezi au moment de l'attaque.

15. — ETATS-UNIS : acceptation par le Sénat de la vente groupée de deux cents avions de combat à l'Arabie Saoudite, à l'Egypte et à Israël.

15-18. — U.R.S.S. : condamnation du physicien Youri Orlov, fondateur du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, à sept ans d'internement plus cinq ans de relégation, qui suscite un boycottage des relations avec l'U.R.S.S. de plusieurs centaines de scientifiques.

19. — ZAIRE : largage des parachutistes français du 2e REP sur Kolwezi. Ils seront suivis le 20 par des parachutistes belges. Les opérations d'évacuation des Européens commencent immédiatement grâce à des avions américains et britanniques. Une centaine d'Européens ont été retrouvés massacrés, d'autres ont disparu.

20. — FRANCE : attentat à Orly, où trois terroristes palestiniens sont abattus alors qu'ils avaient réussi à s'approcher de la salle d'embarquement des passagers d'El Al. Un C.R.S. est tué.

20. — PEROU : suspension des droits constitutionnels et état d'urgence décrété par le gouvernement après les grèves et affrontements consécutifs aux hausses de prix annoncées le 15.

20-21. — FRANCE : congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche : M. Crépeau remplace M. Fabre à la présidence d'un parti affaibli et divisé ;

22-23. — FRANCE : cinquième conférence franco-africaine de Paris dominée, outre par les problèmes économiques, par les questions de « sécurité collective » au moment où se déroule la deuxième guerre du Shaba. Le général Mobutu arrive à Paris le 22.

23. — NATION UNIES : ouverture à New-York de la session spéciale de l'O.N.U. sur le désarmement. M. Giscard d'Estaing parle le 25 et préconise notamment la convocation d'une conférence européenne sur le désarmement consacrée aux armements conventionnels.

23. — ZAIRE : départ des soldats belges de Kolwezi, où les Français poursuivent leurs opérations. Les premiers parachutistes français quitteront Kolwezi le 25 pour Lubumbashi, où ils vont prévenir une panique des Européens.

24. — COMORES : l'archipel, devenu « République fédérale et islamique », sera dirigé conjointement par un gouvernement et un directoire à la tête duquel se trouvent MM. Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed. Le 29, on apprend la mort de M. Ali Soilih au cours d'une « tentative d'évasion ».

26. — REPUBLIQUE DOMINICAINE : victoire à l'élection présidentielle du 16 de M. Guzman, candidat du parti révolutionnaire.

28. — HAUTE-VOLTA : deuxième tour de l'élection présidentielle, remportée par le général Lamizana, qui est reconduit dans ses fonctions pour cinq ans avec 56,21 % des suffrages exprimés contre 43,08 % à son concurrent, M. Ouedrago.

28-30. — CAMBODGE : visite du président roumain, M. Ceausescu, qui signe avec Phnom-Penh un traité d'amitié et de coopération. La Roumanie est le deuxième pays, après la Chine, à lier des relations d'amitié avec le Cambodge. M. Ceausescu terminait un voyage asiatique en Chine, Corée du Nord, Vietnam et Laos.

29-31 — FRANCE : visite du roi Khaled d'Arabie Saoudite : la France aidera à la création d'une industrie aéronautique en Egypte avec le concours financier des Saoudiens.

30. — FRANCE : mise en règlement judiciaire des vingt et une sociétés du groupe Boussac. Vives réactions syndicales dans les Vosges ;

JUIN

1er-25. — ARGENTINE : Coupe du monde de football remportée par l'Argentine sur les Pays-Bas (3-1). La tenue de cette manifestation sportive, dans un pays où les droits de l'homme sont quotidiennement bafoués, avait donné lieu à de nombreuses manifestations et demandes de boycottage.

3. — BANGLADESH : élection du général Ziaur Rahman, au pouvoir depuis 1975, comme chef de l'Etat, avec 78 % des suffrages.

3-7. — ZAIRE : visite de M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères,

4. — COLOMBIE : élection de M. Turbay Ayala, candidat libéral, à la présidence de la République. Très nombreuses abstentions ;

7. — IRAN : destitution du général Nassiri, chef de la SAVAK. Il est remplacé par le général Nasser Moghadam.

8. — FRANCE : élections de MM. Edgar Faure et Michel Déon à l'Académie française.

8-9. — FRANCE : voyage du chef de l'Etat en Corse.

13. — LIBAN : retrait total des troupes israéliennes du Sud-Liban. Les milices chrétiennes prennent le relais le long de la frontière, gênant l'action des « casques bleus » ; au nord du pays, le fils de l'ancien président Frangié et plusieurs de ses proches sont assassinés par des phalangistes.

14. — FRANCE : conférence de presse de M. Giscard d'Estaing : le chef de l'Etat se déclare décidé à poursuivre son effort « en vue d'une ouverture politique » et « confirme le maintien du pouvoir d'achat et la relance de l'actionnariat ouvrier ».

14. — ZAIRE : fin du rapatriement des parachutistes français du Zaïre. La deuxième guerre du Shaba a fait, selon la Croix-Rouge, 855 morts, dont 136 Européens.

15. — ITALIE : démission du président de la République, M. Leone, accusé de corruption et de fraude fiscale. M. Fanfani, président du Sénat, assure l'intérim.

15. — KOWEIT : assassinat de M. Ali Yassine, directeur du bureau de l'O.L.P.

18. — PEROU : élections à la Constituante. Spectaculaire progrès de la gauche et surtout de l'extrême gauche, qui recueille près de 12 % des suffrages.

22. — ANGOLA : réconciliation entre le président Neto et le président du Portugal, le général Eanes.

23. — ITALIE : verdict de la cour d'assises de Turin, rendu par un jury réticent, dans le procès des Brigades rouges, ponctué de récusations d'avocats, d'assassinats, de blessures : vingt-neuf peines, d'un total de deux cent dix années de prison.

23. — R.F.A. : accord entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sur la coopération monétaire européenne.

24. — YEMEN DU NORD : assassinat du chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Ghachemi. Rupture des relations diplomatiques avec le Sud-Yémen. Un conseil présidentiel de quatre membres assure l'intérim.

26. — FRANCE : violente explosion qui cause des dégâts très importants à une aile du château de Versailles. Cet attentat est revendiqué par le F.L.B., armée révolutionnaire bretonne. Ses deux auteurs seront arrêtés le 27 et condamnés, le 30 novembre, par la Cour de sûreté de l'Etat, à quinze ans de réclusion criminelle.

26. — YEMEN DU SUD : exécution du chef de l'Etat, M. Salem Robaya. Il avait organisé un soulèvement militaire contre la milice populaire du Front national de libération (parti unique pro-soviétique). M. Ali Nasser, premier ministre et partisan inconditionnel de l'U.R.S.S., est désigné à la présidence du « conseil présidentiel » sud-yéménite.

28-1er juillet. — ESPAGNE : visite de M. Giscard d'Estaing, qui appuie la candidature de l'Espagne à la C.E.E.

PARMI LES MORTS DE L'ANNÉE

JANVIER

8. — André François-Poncet, de l'Académie française, ambassadeur de France.

14. — François Billoux, ancien ministre, député P.C. des Bouches-du-Rhône.

30. — Damia, chanteuse et comédienne.

FEVRIER

25. — Jean Sainteny, ancien ministre.

MARS

5. — Kaïd Ahmed, un des grands leaders de la révolution algérienne.

11. — Claude François, chanteur.

16. — André Boulloche, député (P.S.) du Doubs, maire de Montbéliard.

AVRIL

11. — Joseph Delteil, écrivain.

16. — Philibert Tsiranana, ancien président de la République malgache.

23. — Jacques Rueff, de l'Académie française, économiste.

MAI

1er. — Aram Khatchatourian, compositeur soviétique.

JUIN

1er. — Wilfrid Baumgartner, ancien ministre.

JUILLET

20. — Mgr Riobé, évêque d'Orléans.

29. — Umberto Nobile, explorateur italien.

AOUT

23. — Ignazio Silone, écrivain italien.

29. — André Colin, ancien ministre, sénateur centriste du Finistère.

26. — Charles Boyer, acteur.

SEPTEMBRE

5. — Mgr Nikodim, métropolite orthodoxe de Leningrad et Novgorod.

— Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F.

15. — Willy Messerschmitt, constructeur d'avions.

19. — Etienne Gilson, de l'Académie française.

22. — Jean Guéhenno, de l'Académie française.

OCTOBRE

9. — Jacques Brel, chanteur-compositeur.

— Jean Prouvost, industriel lainier, créateur de « Paris-Soir » et de « Paris-Match ».

21. — Anastase Mikoyan, ancien président du Soviet suprême.

NOVEMBRE

15. — Margaret Mead, anthropologue américaine.

16. — Claude Dauphin, comédien.

19. — Giorgio de Chirico, peintre italien.

DECEMBRE

8. — Golda Meir, ancien premier ministre d'Israël.

14. — Salvador de Madariaga, historien et essayiste espagnol.

21. — Roger Caillois, de l'Académie française.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1978

JUILLET

1er. — *NATIONS UNIES :* fin de la session extraordinaire sur le *désarmement.*

1er-7. — LIBAN : *affrontements* très violents entre phalangistes et Syriens à *Beyrouth.*

5. — GHANA : « démission » du chef de l'Etat, le général Acheampong. Il est remplacé par le général Akuffo, jusqu'alors chef d'état-major.

7. — FRANCE : annonce de la vente du groupe de presse de M. Marcel Boussac (« l'Aurore » et « Paris-Turf ») à la société France-presse, *présidée* par M. Fournier, P.-D.G. des magasins Carrefour.

6-7. — R.F.A. : conseil européen à Brême : accord sur les principes d'un plan de relance de la coopé*ration monétaire* entre les Neuf, malgré les réserves de la Grande-Bretagne.

8. — ITALIE : élection à la *présidence* de la République, après seize tours de scrutin, par 84 % des suffrages, de M. Sandro Pertini, quatre-vingt-deux ans, premier socialiste à entrer au *Quirinal.*

10. — MAURITANIE : coup d'Etat militaire qui renverse *le président* Moktar Ould *Daddah. Le* 11, un *nouveau gouvernement* est formé, que dirige le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, chef de l'état-major.

10. — U.R.S.S. : procès en cascade *: le militant juif* Chtcharansky *est condamné* à treize ans de détention pour « espionnage » ; Alexandre Guinzbourg pour « agitation et propagande antisoviétique » à huit ans de *détention ;* le Lituanien Piatkus, qui a fait seize ans de camp pour « nationalisme », à trois ans de camp et cinq ans de relégation. Les réactions indignées *dans le monde feront* que le 15 août l'infirmier Podrabinek, qui révéla les abus de la psychiatrie à des fins politiques, ne *sera condamné,* lui, qu'à cinq ans de relégation.

11. — ESPAGNE : explosion d'un camion-citerne dans un camping près de Tarragone : près de deux cents morts.

14. — FRANCE : attentat revendiqué par une « section franco-arabe du refus » qui détruit totalement l'appartement de M. Jean Dutourd.

19-21. — PORTUGAL : visite de M. Giscard d'Estaing, qui écarte toute objection *à l'entrée dans la C.E.E. des pays* de l'Europe du Sud.

21. — BOLIVIE : coup d'Etat militaire. Le général Pereda, non assuré *du résultat des élections* truquées *du 9* juillet, prend le pouvoir à la place du général Banzer.

22. — IRAN : de violentes émeutes dans la ville sainte de Meched : une quarantaine de tués.

24. — PORTUGAL : démission des trois ministres centristes au gouvernement depuis le 19 janvier. Le *27,* le général Eanes décharge M. Soarès de ses fonctions de premier ministre.

29. — ZAIRE : réconciliation avec l'Angola et établissement de relations *diplomatiques.*

31. — FRANCE : fusillades entre *membres* de l'ambassade d'Irak et policiers français après une prise d'otages à l'ambassade : deux morts.

AOUT

2. — FRANCE : assassinat à Paris par deux étudiants jordaniens se M. Kalak, représentant permanent de l'O.L.P., et de son adjoint.

6. — VATICAN : mort du pape Paul VI à l'âge de quatre-vingts ans.

9. — PORTUGAL : désignation par le général Eanès de M. Nobre da Costa (indép.) comme nouveau premier *ministre.* Il ne présentera son équipe que le 29 août.

10. — FRANCE : rachat par Peugeot-Citroën pour 230 millions de dollars des filiales européennes de Chrysler. *Le groupe américain* détiendra 15 % du nouveau capital de Peugeot-Citroën.

11. — ETATS-UNIS : baisse du dollar qui atteint ses plus bas niveaux.

12. — IRAN : de violentes émeutes affectent une vingtaine de villes.

13. — LIBAN : attentat à Beyrouth contre un immeuble abritant des organisations palestiniennes : cent quatre-vingt-six morts.

17. — FRANCE : arrivée de trois Américains qui ont franchi l'Atlantique en ballon en cent trente-huit heures.

18. — FRANCE : achat par le goupe Agache-Willot de l'empire Boussac pour 700 millions de francs. *Le gouvernement* lance le « plan Vosges » pour le soutien économique de la région.

19. — IRAN : incendie criminel d'un cinéma à Abadan : plus de quatre cents morts.

22. — KENYA : mort du président Jomo Kenyatta.

22. — NICARAGUA : la plus importante prise d'otages de tous les temps : une centaine de guérilleros du Front sandiniste de *libération* retiennent en otages près de deux mille personnes, dont une soixantaine de parlementaires, au Palais national, à Managua. Le président Somoza cède aux exigences des terroristes.

26. — VATICAN : élection au quatrième tour de scrutin de Mgr Luciani, patriarche de Venise, comme pape sous le nom *de Jean Paul Ier.* La messe d'investiture aura lieu le 3 septembre.

27. — IRAN : nouveau gouvernement présidé par M. Charif Emami, fidèle du chah.

29. — TCHAD : nomination de M. Hissène Habré comme premier ministre.

SEPTEMBRE

4. — IRAN : très importante manifestation à Téhéran en faveur de l'ayatollah Khomeiny.

4. — FRANCE : acceptation par M. Robert Fabre de la mission d'étude et de réflexion sur les problèmes de l'emploi que lui a confiée le chef de l'Etat. Quelques jours plus tard, les instances dirigeantes du M.R.G. diront qu'il s'est exclu lui-même du Mouvement.

6-8. — VIETNAM : visite de M. de Guiringaud, qui s'est rendu en Thaïlande et ira en Indonésie.

8. — IRAN : « vendredi noir » à Téhéran, où des centaines de milliers de manifestants défient le chah. Les heurts avec l'armée, qui tire, sont *d'une extrême violence : 180 morts* officiellement, 2 000 selon l'opposition, dont les dirigeants sont arrêtés. La loi martiale est instaurée.

9. — NICARAGUA : insurrection générale lancée par le Front sandiniste de libération nationale. Elle va se poursuivre jusqu'au 22, date à laquelle l'armée reprend le contrôle du pays. Très nombreuses victimes.

14. — PORTUGAL : renversement du cabinet de M. Da Costa par les socialistes et les centristes.

14-15. — R.F.A. : sommet franco-allemand à Aix-la-Chapelle.

16. — IRAN : très violent séisme dans l'est du pays. Des milliers de victimes.

20. — FRANCE : présentation du plan acier, plaçant les sociétés sidérurgiques sous le contrôle de l'Etat et des grandes banques.

20. — REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : démission de M. Vorster, premier *ministre.*

21. — NIGERIA : levée de l'état *d'urgence en vigueur depuis* douze ans et de l'interdiction qui pesait sur les activités politiques.

21. — U.R.S.S. : l'écrivain Zinoviev est déchu de sa citoyenneté.

24. — FRANCE : échec de M. Servan-Schreiber dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. Son élection de mars ayant été annulée par le Conseil constitutionnel, il perd son siège au profit de M. Tondon (P.S.) au deuxième tour de l'élection partielle.

24. — SUISSE : approbation par 82 % des votants de la création du canton francophone du Jura.

25. — FRANCE : visite de M. Ratsiraka, chef de l'Etat malgache.

26. — NICARAGUA : acceptation par le président Somoza de la médiation des Etats-Unis pour « trouver une solution pacifique » à la situation.

28. — FRANCE : rappel à l'ordre, sous forme de menace de dissolution de l'Assemblée nationale, de *M. Giscard* d'Estaing au R.P.R.

28. — *LIBAN : violente réaction* de l'armée syrienne aux tentatives des milices du parti national libéral de M. Chamoun pour forcer les barrages de la quarantaine. Le quartier chrétien d'Achrafieh, pilonné pendant une semaine, subit de sévères destructions.

28. — REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : élection de M. Botha comme premier ministre. Le 29, le Parlement élit M. Vorster président de la *République.*

28. — VATICAN : mort du pape Jean Paul Ier. Il aura régné trente-trois jours.

OCTOBRE

1er. — FRANCE : échec de M. de La Malène (R.P.R.) dans la quatorzième circonscription de Paris. Il cède son siège à Mme Avice (P.S.). Sur les cinq élections législatives partielles qui ont eu lieu entre le 16 juillet et le 1er octobre, par suite d'invalidation, la gauche a conservé ses trois sièges et enlevé à la majorité les deux sièges remis en cause à Paris et à Nancy.

4-8. — BRESIL : voyage de M. Giscard d'Estaing.

7. — LIBAN : cessez-le-feu à Beyrouth.

10. — IRAK : expulsion de l'ayatollah Khomeiny, qui s'installe en France, d'où il exhorte ses compatriotes iraniens à la révolte.

10. — KENYA : nomination de M. Arap Moi comme président de la République.

11. — BELGIQUE : démission du gouvernement de M. Tindemans. Le 19, M. Vanden Boeynants constitue un gouvernement de transition.

11. — FRANCE : démission du journal « l'Aurore » de Mme Lazurick et de M. Pado. Mme Lazurick est remplacée à la tête du groupe, le 3 novembre, par M. Janrot, membre du groupe Hersant.

11. — PANAMA : *élection* de M. Aristide Royo à la présidence de la République.

12. — FRANCE : lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Raymond Barre. Il lui précise les objectifs du gouvernement pour les six mois à venir *: la poursuite du redressement* économique ; la lutte contre le chômage par la compétitivité internationale ; la lutte contre la criminalité.

15. — BRESIL *: élection à la présidence* de la République du général Figueiredo.

16. — VATICAN : élection de Mgr Wojtyla, archevêque de Cracovie comme pape, sous le nom de Jean Paul II, après huit tours de scrutin. C'est le premier pape non italien depuis 1522. Il sera installé le 22 octobre.

17. — PHILIPPINES : le Soviétique officiel Karpov conserve son titre de champion du monde d'échecs contre le Soviétique dissident Kortchnoï après trois mois de lutte.

22. — COMORES : élection de M. Abdallah comme président de la République fédérale islamique par 98 % des suffrages. La nouvelle Constitution avait été adoptée le 1er.

24. — ETATS-UNIS : annonce par le président Carter du plan américain de lutte contre l'inflation. Il entraîne une très importante baisse du dollar sur les places financières internationales.

25. — PORTUGAL : désignation de M. Mota Pinta pour former le nouveau gouvernement.

25-26. — ITALIE : voyage de M. Giscard d'Estaing.

26. — SYRIE : réconciliation avec l'Irak par la signature d'une « charte d'action nationale commune ».

LES PRIX NOBEL

9. — LITTERAIRE : Isaac Bashevis Singer, écrivain juif américain d'origine polonaise.

12. — MEDECINE ET PHYSIOLOGIE : Werner Arber (Suisse) ; Daniel Nathans et Hamilton Smith (Etats-Unis).

16. — ECONOMIE : Herbert A. Simon (Etats-Unis).

17. PHYSIQUE : Piotr Kaptiza (U.R.S.S.) ; Aino Penzias et Robert Wilson (Etats-Unis).

17. — CHIMIE : John Mitchell (Grande-Bretagne).

27. — PAIX : MM. Begin et Sadate.

LA PAIX MANQUÉE AU PROCHE-ORIENT

2-4 FEVRIER. — Deuxième sommet du « Front arabe *de la* fermeté » à Alger.

4-5 FEVRIER. — Rencontre Carter-Sadate à Camp David.

21-22 MARS. — Echec des entretiens entre MM. Carter et Begin à Washington.

30 MARS. — Echec de la mission au Caire du ministre israélien de la défense.

1er AVRIL. — Manifestation de trente mille personnes à Jérusalem pour « *la paix maintenant* ».

1er MAI. — Nouvelle rencontre Carter-Begin aux Etats-Unis.

14 MAI. — Trentième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

19 JUIN. — Refus par Jérusalem de tout retrait de Cisjordanie. Washington exprime sa déception le 21.

24 JUIN. — Rejet par Israël de la *proposition égyptienne* tendant à restituer Gaza à l'Egypte et la Cisjordanie à la Jordanie.

30 JUIN. — Visite à Jérusalem du vice-président *Mondale,* qui reçoit un accueil réservé.

13 JUILLET. — Rencontre Sadate-Weizman en Autriche.

18-19 JUILLET. — Rencontre des ministres des *affaires étrangères* américain, égyptien et israélien au château de Leeds, près de Londres. De nouvelles discussions sont envisagées.

26 JUILLET. — *Départ* d'Egypte, à la demande de M. Sadate, de la délégation militaire israélienne, le seul lien subsistant entre les deux gouvernements.

5-17 SEPTEMBRE. — Laborieuses négociations, à Camp David, Carter-Begin-Sadate. Le 17, Israël et l'Egypte *s'engagent* à signer un traité *de* paix dans les trois mois. Les Israéliens acceptent de se retirer du Sinaï dans un délai de deux à trois ans, mais ne s'engagent pas sur *l'évacuation complète de Gaza* et de la Cisjordanie.

20-29 SEPTEMBRE. — Réunion à Damas du troisième sommet de la *fermeté,* qui rejette en *bloc les accords et délègue* le président Assad à Moscou pour renforcer la coopération avec l'U.R.S.S. M. Vance se rend en Arabie Saoudite, en Syrie et en Jordanie.

12 OCTOBRE. — Ouverture à Washington des négociations de paix entre Israéliens et Egyptiens sous l'égide des Etats-Unis.

22 OCTOBRE. — Adoption d'un projet de traité de paix malgré les réserves *de* M. Sadate sur le « lien étroit » à établir entre l'accord bilatéral et le règlement global israélo-arabe.

25 OCTOBRE. — Décision d'Israël de renforcer les implantations juives en Cisjordanie.

27 OCTOBRE. — Attribution à MM. Sadate et Begin du prix Nobel de la paix.

2 NOVEMBRE. — Vaine rencontre Carter-Begin à New-York.

2-5 NOVEMBRE. — Nouveau sommet des pays du « Front de *la Fermeté* » à Bagdad.

9 NOVEMBRE. — Appui du président américain aux positions égyptiennes dans la négociation.

10 DECEMBRE. — Remise à M. Begin à Oslo du prix Nobel de la paix. M. Sadate ne s'était pas déplacé.

13 DECEMBRE. — Appel du président Carter à la modération de Jérusalem.

24 DECEMBRE. — Echec des consultations de MM. Vance, Dayan et Khalil à Bruxelles.



NOVEMBRE

1er. — ETATS-UNIS : nouveau plan Carter pour sauver le dollar. *Les* Etats-Unis vont soutenir leur monnaie en émettant des bons du Trésor libellés en monnaie étrangère. Relève des taux intérieurs.

2. — U.R.S.S. : retour sur Terre *des cosmonautes Kovalenok et* Ivantchenkov après 140 jours passés dans l'espace. Ils battent le record de vie dans l'espace.

2-4. — FRANCE : visite de M. Barre à *la Réunion.*

3. — U.R.S.S. : signature d'un traité d'amitié et de coopération d'une durée de vingt-cinq ans avec le Vietnam.

5. — INDE : réélection de Mme Gandhi au Parlement, vingt mois après la défaite de son parti aux élections.

6. — IRAN : désignation, après deux nouvelles journées d'émeutes, du général Azari, chef d'état-major, comme premier ministre. Le 8, M. Hoveyda, ancien premier ministre, est arrêté. Le 11, c'est le tour de M. Sandjabi, leader du Front national, retour de France.

7. — *ETATS-UNIS : élections* législatives : léger mouvement vers la droite.

11. — MALAISIE : révélation de la tragédie du « Hai-Hong ». Deux *mille cinq cents* Vietnamiens errent sur ce bateau que les autorités de Kuala-Lumpur ne veulent pas prendre en charge. L'affaire déclenchera des polémiques sur la situation *intérieure* vietnamienne et révèlera l'ampleur des départs.

12. — FRANCE : congrès extraordinaire du R.P.R. sur l'Europe : *les gaullistes demandent au chef* de l'Etat d'obtenir de ses partenaires des garanties sur la limitation des pouvoirs de la future assemblée européenne. Ils se prononcent contre le cumul des mandats.

13-15. — FRANCE : visite de M. Arap Moi, nouveau président du Kenya.

15. — BRESIL : élections législatives : le mouvement démocratique d'opposition, majoritaire en voix, *obtient 45 % des sièges* à la chambre.

18. — GUYANA : assassinat dans la jungle d'un parlementaire et de trois journalistes américains par des disciples *fanatiques* de la secte du *Temple du peuple. Les autorités* retrouveront les cadavres de 914 personnes, dont 260 enfants, qui se sont suicidées ou ont été assassinées à la suite de ce drame. Le chef de la secte, *Jim Jones,* est parmi les morts.

18. — PORTUGAL : constitution du gouvernement de M. Mota Pinto qui accentue le glissement à droite de la vie politique portugaise.

19. — VATICAN : entrevue entre Jean Paul II et le prélat traditionaliste d'Ecône, Mgr Lefebvre.

21. — FRANCE : conférence de presse de M. Giscard d'Estaing qui tente de rassurer le R.P.R. sur l'Europe et rend hommage une nouvelle fois à M. Barre.

24. — BOLIVIE : nouveau coup d'Etat *militaire* qui amène au pouvoir le général Padilla. L'Union démocratique populaire (gauche modérée) s'en félicite. Des élections générales sont annoncées pour le 1er juillet 1979.

25-26. — FRANCE : convention nationale du P.S. dominée par les discours de MM. Mitterrand, Rocard, Mauroy.

27-2 déc. — FRANCE : quarantième congrès de la C.G.T. marqué par une certaine ouverture aux critiques formulées à l'égard de la direction confédérale.

27. — U.R.S.S. : réunion du comité central du P.C. : M. Mazourov quitte le bureau politique. Y entrent trois *fidèles de M. Brejnev : M.* Tchernienko (titulaire), MM. Tikhonov et Chevarnadzé (suppléants).

27-29. — FRANCE : visite de M. Elias Sarkis, président de la *République libanaise.*

28. — FRANCE : victoire sur le fil du canadien Birch devant Malinovski dans la première transatlantique française en solitaire Saint-Malo-Pointe-à-Pitre. On est au 31 décembre sans nouvelles d'Alain Colas.

29. — FRANCE : remaniement ministériel : M. Jean François-Poncet remplace M. de Guiringaud du *Quai d'Orsay. M.* Wahl lui succède au secrétariat général de l'Ely*sée ;* inculpation de M. *Robert* Hersant pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 relative à la propriété des journaux.

30. — NICARAGUA : acceptation par *le général Somoza* du principe d'un « plébiscite » proposé par la commission interaméricaine de médiation.

30. — VIETNAM : reconnaissance *par Hanoï de sa part de* responsabilité dans les tensions internes à la société vietnamienne et dans les nombreux départs du pays.

L'OUVERTURE EN CHINE

19-25 JANVIER. — Voyage de M. Raymond Barre

26 JANVIER. — *M. Teng* Hsiao-ping se rend en Birmanie, puis au Népal.

3 FEVRIER. — Signature d'un premier traité commercial avec *la C.E.E.*

5 FEVRIER. — Fin de la première session de la cinquième Assemblée nationale. M. Hua Kuo-feng est confirmé dans ses fonctions de président du parti et de chef du gouvernement. Le maréchal Yeh Chienying (quatre-vingts ans) exercera les fonctions formelles de chef de l'Etat. Une nouvelle Constitution est adoptée.

5 AVRIL. — Annonce de la réhabilitation progressive de milliers de cadres « droitiers » limogés depuis 1957.

5 MAI. — Voyage de M. Hua Kuo-feng en Corée du Nord. C'est la première fois depuis 1957 (voyage de Mao Tse-toung à Moscou) qu'un chef du P.C. chinois se rend à l'étranger.

20-23 MAI. — Visite de M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale.

3 JUILLET. — Arrêt de toute aide économique au Vietnam à la suite de l'adhésion d'Hanoï au Comecon le 29 juin et de l'échec des conversations bilatérales portant sur le statut et les conditions de rapatriement des Chinois habitant le Vietnam.

7 JUILLET. — Arrêt de toute aide économique *et* culturelle à l'Albanie.

12 AOUT. — Signature du traité de paix et d'amitié avec le Japon quarante et un ans et six jours après le début de la guerre sino-japonaise. M. Teng Hsiao-ping se rendra le 23 octobre à Tokyo pour parapher le traité avec M. Fukuda.

14-29 AOUT. — Tournée de M. Hua Kuo-feng en Roumanie, *Yougoslavie et Iran. Dans ce* dernier pays en proie à des émeutes antigouvernementales, le soutien de Pékin au chah est particulièrement remarqué.

16-26 SEPTEMBRE. — *Voyage* de M. Chirac, puis de M. Poniatowski.

1er OCTOBRE. — Annonce à l'occasion de la fête nationale de la possibilité de *« réviser »* la pensée de Mao Tse-toung ».

10 OCTOBRE. — Destitution de M. Wu Teh, maire de Pékin.

14-20 OCTOBRE. — Visite en France de M. Fang Yi, l'un des vice-premiers ministres. Conclusion d'un protocole sur l'in*tensification* de la recherche scientifique en commun.

25 OCTOBRE - 5 NOVEMBRE. — Visites successives des secrétaires américains à l'énergie et à *l'agriculture,* MM. Schlesinger et Bergland.

5 NOVEMBRE. — Tournée de M. Teng Hsiao-ping en Thaïlande, Malaisie et Singapour.

19 NOVEMBRE. — Pour la première fois, une affiche critique directement le président Mao, accusé de s'être laissé manœuvrer par la « bande des quatre ».

27 NOVEMBRE. — Manifestation spontanée de *millions* de Chinois criant « Liberté et démocratie » et acclamant le nom de M. Teng Hsiao-ping.

4 DECEMBRE. — Fin du voyage du ministre français du commerce extérieur, M. Deniau : signature d'un accord à long *terme. Onze grands projets* d'équipement seront confiés à des firmes françaises. La Chine achètera à la France deux réacteurs de 900 MW.

16 DECEMBRE. — Annonce de l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis. M. Teng Hsiao-ping *se rendra* à Washington en janvier.

DECEMBRE

1er. — FRANCE : élection de M. Jean Dutourd à l'Académie française.

1er-5. — IRAN : nouvelle série d'émeutes dans les grandes villes, où l'armée tire sur les manifestants. Le 6, M. Sandjabi est remis en liberté.

3. — CAMBODGE : annonce par Radio-Hanoï de la constitution d'un front uni de salut national opposé au régime.

3. — VENEZUELA : élection présidentielle remportée par M. Luis Herrera Campins, candidat de l'opposition démocrate-chrétienne.

4-5. — BELGIQUE : Conseil européen à *Bruxelles : adoption* des modalités du nouveau système monétaire européen (S.M.E.). La Grande-Bretagne reste seule à l'écart, l'Italie et l'Irlande décidant d'adhérer après une semaine d'hésitation.

4-8. — NAMIBIE : élections organisées par l'Afrique du Sud contre l'avis de l'ONU.

6. — ESPAGNE : adoption de la nouvelle Constitution approuvée massivement par référendum.

6. — *FRANCE :* appel aux Français de M. Chirac, qui condamne la politique européenne du président de la République et annonce qu'il animera une liste pour les élections européennes du 10 juin.

7. — JAPON : élection de M. Ohira au poste de premier ministre. Il *succède à M. Fukuda.*

7. — NICARAGUA : levée de l'état de siège et de la loi martiale. Le 15, le président Somoza signera un décret d'amnistie concernant tous les délits politiques.

9. — FRANCE : annonce par Usinor-Châtillon et Sacilor-Sollac de la *suppression de vingt mille* cinq cents postes de travail d'ici à 1980.

9-10. — FRANCE : rencontre entre le bureau politique du P.C. et quatre cents intellectuels communistes : des désaccords subsistent.

10-11. — IRAN : défilés monstres à Téhéran pour le dernier jour du grand deuil chiite. Incidents en province. Le 12, une manifestation de soutien au régime dégénère à Ispahan, où l'armée massacre les opposants.

10-12. — FRANCE : voyage de M. Barre en Corse.

12. — COREE DU SUD : élections générales, qui marquent un recul du parti gouvernemental.

12-13. — FRANCE : visite du roi Hussein de Jordanie.

13. — PORTUGAL : investiture du gouvernement de M. Mota Pinto. C'est la *fin d'une crise* qui durait depuis le 24 juillet.

16-17. — EMIRATS ARABES : conférence de l'OPEP à Abou-Dhabi : la hausse des prix du pétrole atteindra *progressivement 14,5 % en 1979.*

16-17. — FRANCE : colloque du CERES : trois courants se dégagent.

19. — FRANCE : lettre de M. Chirac à M. Barre : « Le R.P.R. ne prendra pas l'initiative *de mettre* en cause l'existence du gouvernement » ; gigantesque panne d'électricité, qui affecte la majeure partie du pays pendant plusieurs heures.

19. — INDE : arrestation et expulsion de la Chambre du peuple de Mme Gandhi. Elle sera libérée le *26 décembre, mais sa détention* provoque de graves émeutes, qui font une vingtaine de morts.

20-22. — GUINEE : voyage de M. Giscard d'Estaing.

21-23. — SUISSE : impasse dans les négociations Gromyko-Vance pour la signature de l'accord SALT 2 à Genève.

23-24. — TURQUIE : violentes émeutes à Kahramanmaras, en Anatolie : quatre-vingts morts, mille blessés. Le 26, l'état de siège est *décrété dans* treize *départements.*

24-25. — IRAN : violentes manifestations anti-américaines à Téhéran. Le pétrole commence à manquer dans le pays.

27. — ALGERIE *:* mort du président Boumediène, après six semaines de coma. M. Rabah Bitat assure l'intérim à la tête de l'Etat.

politique

LES VŒUX AUX FRANÇAIS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La crise commence à refluer lentement

DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING

En présentant ses vœux aux Français, M. Giscard d'Estaing ne pouvait ignorer leur principale préoccupation : le chômage. Il a évoqué ce problème en indiquant que la crise commence à refluer lentement et en assurant que le gouvernement s'emploierait en 1979 à hâter ce reflux. Il est vrai *qu'en France les* chiffres de l'emploi sont moins mauvais, comme d'ordinaire à cette époque de l'année, et que *l'on commence à atteindre* le terme du « dégraissage » des entreprises. l'Allemagne a déjà vu se réduire le nombre des sans-emplois, mais *le chômage* augmentera légèrement aux Etats-Unis en 1979, et, pour l'ensemble de l'Europe occidentale, les experts de l'O.C.D.E. notent, *dans leurs dernières* perspectives pour l'année qui commence : « Avant que de nouveaux résultats notables n'aient été obtenus vers la *solution du* problème persistant de l'inflation, il n'y a peut-être pas grand espoir de voir le chômage diminuer davantage. »

M. Giscard d'Estaing a souligné aussi le **rôle international de la France et a annoncé à cette occasion qu'il se rendrait en Union soviétique au printemps prochain. L'annonce de ce voyage, dont le projet n'était pas officiellement *confirmé*, répond aux critiques émanant du R.P.R. suivant lesquelles le président de la République a beaucoup plus de contacts *avec les* dirigeants des pays *occidentaux*, en particulier les Etats-Unis, qu'avec ceux des pays de l'Est.**

Enfin, le chef de l'Etat estime que le vrai cadeau à offrir aux Français est « celui de l'unité de la France ». Il relève — comme il l'avait déjà fait dans sa conférence de presse du 21 novembre — que la France est plus unie qu'avant *les élections de mars 1978. Le* président de la République fait allusion aux progrès qu'il a constatés dans les relations entre *l'opposition et la majorité, mais, dans le même* temps, il regrette que se poursuivent d'« inutiles *querelles* », formule qui paraît viser les *polémiques récentes* lancées par le président du R.P.R. au sujet de l'Europe.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, le dimanche 31 décembre, à la radio et sur les trois chaînes de télévision :

« Bonsoir,

Le 1er janvier n'est ni pour vous ni pour moi un événement politique. C'est le jour où deux années se rencontrent ; le temps qui passe et le temps qui vient ; les souvenirs qui s'éloignent et les espoirs qui se rapprochent. C'est pourquoi les vœux les *meilleurs* sont les plus simples.

Je vous adresse les souhaits que les Français *échangent entre eux* depuis toujours : le bonheur, la santé et le succès. Le bonheur pour chacune et chacun de vous, pour votre famille, vos enfants, vos parents et vos amis. J'exprime particulièrement mes vœux de bonheur à celles et ceux qui vivent dans la solitude, du fait de leur âge, ou des circonstances de la vie. *Ces vœux seront, en effet,* les seuls qu'ils recevront ce soir. Mes vœux de bonne santé, pour *qu'en* 1979 la souffrance vous épargne. Et puis mes vœux de succès, dans votre travail, dans votre activité professionnelle, dans vos études, dans l'éducation de vos enfants.

Chacun pense à ceux qui ont été frappés par la crise, hommes, femmes, certaines régions à tradition industrielle. Jusqu'à ces dernières années, le chômage épargnait les pays les plus riches. Depuis quatre ans, tous sont touchés. A quelques signes, on reconnaît que cette crise commence à refluer lentement, comme une inondation qui se retire. Mais il faut diriger et hâter ce reflux pour réorganiser rapidement notre économie, développer l'emploi, et aider les régions les plus touchées à reprendre confiance. Ce *sera* l'effort du gouvernement en 1979. S'il y parvient, avec le concours de tous, alors la France sortira plus forte de la crise.

Dans *ma fonction*, je suis conduit à penser tous les jours à la France dans le monde, et à la France dans l'avenir. Je souhaite que, en 1979, la France fasse rayonner son message de paix, de liberté, et de fraternité dans le monde. Je reviens d'Afrique. Dans trois *jours*, j'accueillerai, en terre *française*, les trois dirigeants des Etats-Unis d'Amérique, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

Au printemps, je me rendrai en Union soviétique. Pendant les six prochains mois, la France assurera la présidence de la Communauté européenne.

Partout, je m'efforce d'affirmer l'image de la France, celle d'un pays *ouvert* sur l'évolution du monde, indépendant et fier mais fraternel, actif mais respectueux *de la liberté et de la dignité des* autres. La France sert la cause de la paix et de l'humanité par *son action diplomatique, connue* ou discrète, par sa présence en temps utile au sein des « casques bleus », par l'accueil qu'elle fait aux malheureux réfugiés.

Enfin, je souhaite qu'en 1979 nous nous organisions pour préparer *l'avenir* de la France, avec intelligence et réalisme. Ce sera notamment l'affaire des éducateurs *et* des jeunes.

Mon dernier souhait sera pour l'unité de la France. La France est, au total, malgré d'inutiles querelles, plus unie qu'il y a un an. On pouvait craindre qu'elle *ne sorte* déchirée du grave débat politique de mars dernier. La haine et la rancune pouvaient à nouveau *diviser les Français*. Mais le sens de l'unité — ce sens venu du fond des âges et qui est le certificat de naissance des nations, — le sens de l'unité l'a emporté grâce au concours, je tiens à le dire, des uns et des autres.

C'est notre bien le plus précieux, c'est le vrai cadeau à nous *faire, celui de l'unité de la* France ! Pour que notre pays démocratique, et donc légitimement divers dans ses opinions, conserve, pour tout ce qui est essentiel, cet instinct d'unité qui fait la force des grandes nations.

Voici donc mes vœux pour 1979 : que les Français soient heureux et qu'ils soient heureux d'être *français. Bonne année* à chacune et à chacun de vous. »

DOM-TOM : le développement doit être accentué

Le président de la République s'est adressé, d'autre part, sur les antennes de FR 3, aux habitants des départements et territoires d'outre-mer. Il a déclaré :

« Mes chers compatriotes des départements et territoires d'outre-mer,

Je tiens à m'adresser particulièrement à vous à la fin de cette année au cours de laquelle vous avez montré, par votre suffrage populaire, votre attachement à la mère patrie. Il faut *que vous sachiez combien cet* attachement me touche ; moi qui suis le garant de l'unité nationale en tant que président de la République, et combien nos départements et territoires d'outre-mer sont, en retour, proches de mes préoccupations.

Il faut que le monde connaisse clairement que la France n'est présente *outre-mer* que *par la* volonté démocratique des populations concernées, et qu'elle y demeure pour témoigner de sa volonté, fraternelle et déterminée, d'aider ses lointains concitoyens à marcher vers un avenir commun de progrès, de justice et de liberté. 1979 sera une année d'intense *travail* pour atteindre ces objectifs. Aussi j'ai fixé, dans cette perspective, des directives précises au gouvernement. Je veillerai de manière personnelle à leur application, afin que l'outre-mer français soit réellement exemplaire, eu égard à l'idéal de la France.

Exemplaire, l'outre-mer l'est *déjà, et le sera de* plus en plus par le niveau de développement atteint, que bien peu de pays ou de territoires connaissent dans votre voisinage. Ce développement doit encore être accentué par l'effort et le travail, nécessaire pour garantir la solidité du progrès économique.

Exemplaire, l'outre-mer le sera *également par la nécessaire* réduction des inégalités, en ce qui concerne les conditions de vie et les chances de promotion. A travers le développement de l'économie, en effet, c'est le vieux rêve républicain du progrès vers l'égalité que nous devons réaliser ensemble. C'est cela l'ambition de la France.

A vous tous, mes chers compatriotes qui vivez dans nos départements et dans nos territoires *d'outre-mer, je souhaite que*, tout en restant fidèles à vos particularités, vous sentiez plus que jamais que nous appartenons à un même peuple épris de liberté et de justice. Pour vous, qui êtes l'image et la dimension de la France en Amérique, dans l'océan Indien et dans le Pacifique, nous devons faire en sorte que cette image *soit conforme* aux traditions de progrès et d'humanisme de notre pays.

Le président de la République vous souhaite, mes chers concitoyens et chères concitoyennes d'outre-mer, une bonne et heureuse année 1979. »

DIX OU QUINZE PROJETS DE LOI ET UNE RÉVOLUTION

« Quelque chose d'autre »

de J.-F. Laterre

« Cet ouvrage n'est pas vendu » et il est le plus stimulant et le plus neuf que j'aie lu depuis que, au sortir des jésuites, j'ai fait sciences-po, l'ENA, puis ai vécu les médiocrités et les dégoûts d'aujourd'hui. Dans ce tout petit livre, dont chaque *phrase* a forme de *maxime* sans apprêt et de simple paragraphe, il n'y a aucune *fioriture* que des *propositions qui feraient dix ou quinze* projets de loi et une révolution. Disons-les aussi vite que leur modeste auteur :

— Pour l'élection à l'Assemblée nationale, seule une circonscription nationale ; chaque électeur choisissant plusieurs candidats dans l'ordre qu'il veut et suivant des professions de foi contrôlées par le Conseil constitutionnel. Foin de partis politiques et des clientèles locales ;

— L'obligation de vote et un examen pour en avoir le permis, mais ou de conduire, et auquel les électeurs pourraient être soumis ; les choses publiques sont sérieuses ;

— Le président de la République élu comme depuis 1965, mais le premier tour seulement éliminatoire des *farfelus* et sur seules *professions* de foi, le second laissant en lice plus de deux compétiteurs, et les votes *négatifs annulant* les *positifs* en sorte que le vainqueur soit par construction un homme d'unité et non de *division* ;

— Un gouvernement dont les ministres seraient davantage les membres sans portefeuille d'un conseil d'administration pensant et décidant, et les secrétaires d'Etat des directeurs plus politiques que les actuels et moins éphémères que les *sous-ministres d'en ce moment* ;

— Un partage du patrimoine national en sorte que l'Etat n'ait rien en *propre qui ne soit partagé et géré* entre les citoyens, lesquels, en revanche, ne pourraient plus transmettre *que des biens intimes ; fortunes* immobilières, industrielles ou seulement frauduleuses retombant dans la *masse commune* et faisant comme le reste du patrimoine national l'objet *d'une ponction annuelle* pour les charges communes et d'une distribution viagère en capital entre tous les citoyens majeurs et à plusieurs *époques de la vie de ceux-ci*, pour que les chances ne soient que personnelles et non plus héréditaires ou *de fortune* ;

— Le patronyme choisi à la majorité pour n'être plus avantage ou tare héréditaire ;

— Et plusieurs autres réformes radicales qui ont toutes le mérite de la netteté et de préserver chaque fois la chance de l'individu et celle de la collectivité. Libre à chacun d'y déceler une inspiration politique et une parenté quelconque sur l'échiquier actuel ; s'il y en a, ce ne serait qu'avec les hommes les plus libres de notre classe politique, et ce n'est ni volontaire ni affiché...

Beaucoup de ces propositions devraient être discutées et examinées, non par les hommes *de métier* politique qui s'en verraient détruits à terme, mais par tous ceux qui veulent « *quelque chose d'autre* ». C'est, en réalité, le pressentiment d'un futur inéluctable parce qu'en majorité nous *le souhaitons, nous interrogeant* seulement sur le *comment y parvenir ?*

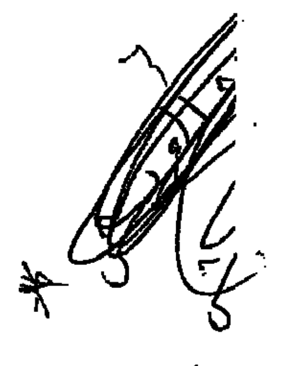
B. FESSARD DE FOUCAULT.

★ *Quelque chose d'autre*, de J.-F. Laterre, 78 pages, édité et diffusé par l'auteur, 19, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

UNE EUROPE DIRIGÉE PAR UN GOUVERNEMENT UNIQUE RESTERA « UN RÊVE DANS L'AVENIR PRÉVISIBLE », déclare M. Giscard d'Estaing au « Spiegel ».

Bonn (*Reuter*). — Une Europe occidentale dirigée par un gouvernement unique restera « *un rêve dans l'avenir prévisible* », a affirmé M. Giscard d'Estaing dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*.

La Communauté européenne en est maintenant arrivée à l'étape de la *création d'une confédération*, a ajouté le président de la République. « *Cette confédération n'aura pas un gouvernement identique à celui des nations prises individuellement. Elle sera dirigée par un pouvoir exécutif qui émanera de l'actuel conseil européen. L'erreur de certains des premiers visionnaires européens est née de l'idée que l'histoire pouvait répéter en Europe ce qui s'est passé dans d'autres pays, particulièrement aux Etats-Unis. (...) Mais l'Europe n'est pas unie, que ce soit sous l'aspect de la langue ou des questions religieuses. Elle a, au contraire, de fortes traditions historiques nationales, qui n'existent pas dans des pays nouvellement conquis.* »



LÉGION D'HONNEUR

GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

M. Etienne Bernard, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris.

GRAND OFFICIER

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Bernard Chenot, ancien vice-président du Conseil d'Etat ; Francis Gagneraud, président-directeur d'une entreprise de travaux publics ; Me Maurice Rheims, membre de l'Académie française ; M. Louis Richerot, président-directeur général du *Dauphiné libéré*.

GRANDE CHANCELLERIE

Est promu *commandeur :*

M. Antoine Ceccaldi, ancien consul général de France.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Amstoutz, président d'une section de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Louis Bour, ingénieur en chef honoraire à la S.N.C.F. ; Pierre Breillat, ancien conservateur en chef de la bibliothèque de Versailles ; André Pousson, ancien administrateur en chef des affaires d'outre-mer ; André Maurice, commissaire honoraire de la sûreté nationale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Bedoin, ancien officier mécanicien à Air France ; Jean-Louis Benvenuti ; Maurice Caramiaux, commissaire honoraire de la sûreté nationale ; Pierre Chatelain, ancien chef de service au C.H.R. de Besançon ; Louis Domageot, inspecteur honoraire des impôts ; Charles Maillard, commandant de groupement honoraire de la police nationale ; André Masselot, ancien chef de mission au ministère de la protection de la nature et de l'environnement ; Léon Mistral, ingénieur général honoraire de la S.N.C.F. ; Jean Pradel, ancien administrateur en chef des affaires d'outre-mer ; Bernard Pradie, administrateur civil en retraite ; André de Reboul, chef de bureau d'administration générale en retraite ; Mme Francine Rivière, professeur honoraire de lycée ; M. Georges Valentin, principal de collège en retraite.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs :*

MM. Jean Cazeneuve, président d'honneur de TF 1 ; Pierre Chatenet, ancien ministre.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Bazy, directeur général d'une banque ; Jean Bellini, maire ; Jean Burel, sous-directeur de la documentation et des publications à la Documentation française ; Augustin Delorme, maire ; Lucien Dermer, maire ; André Derrouch, inspecteur général de l'équipement ; Charles Planche, ancien directeur d'une régie départementale des transports ; Jean Rivero, professeur à l'université de droit de Paris ; Charles de T'Serclaes de Wommerson, administrateur de société.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Hélène Ahrweiler, président de Panthéon-Sorbonne ; MM. André Deboutière, directeur du groupe d'une agence bancaire ; Thimothée Franck, président de l'Union régionale interfédérale des œuvres privées, sanitaires et sociales ; Roger Galy, journaliste ; Albert Lebacqz, P.D.G. de la société d'études et d'édition d'informations politiques, économiques et sociales ; Henri Neel, journaliste ; Mme Christiane Papon-Braud, directeur du service salaires et main-d'œuvre à la fédération des industries électriques et électroniques ; MM. André Rambert, gérant de société ; M. Charles Ravin, secrétaire général adjoint du syndicat national des services du Trésor FO ; Rodolphe Roussel, chargé de mission auprès d'un préfet de région ; Sébastien Sarian, président de l'union nationale de l'Eglise apostolique arménienne ; Jean Séven, chef d'une missions régionale ; Pierre Thibon, chef de cabinet du secrétaire général du gouvernement ; Nicolas Urbani, avocat ; Maurice Zinovieff, secrétaire général du haut comité de la langue française.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Roger Bouriquet, menuisier ; Jean Bultel, assistant au Centre d'études et de recherches des Charbonnages de France ; Daniel Gauthier, chef de section E.D.F.-G.D.F. en retraite ; Marc Ghinsberg, horloger en retraite ; Maurice Guéret, carrossier ; Edouard Herbreteau, ancien agent de maîtrise ; Mme Jeanne Julien, chef de service en retraite ; MM. Henri Mercier, chef de service dans une société ; René Misset, directeur des services étude et mécanisation dans un laboratoire ; Léon Péronnet, artisan bourrelier-sellier ; Raoul Scaillier, chef de service dans une société.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier :*

M. Stanley Campbell, directeur général des services législatifs du Sénat.

Est nommé *chevalier :*

M. Alain Dupas, chef de division à l'Assemblée nationale.

RECHERCHE

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Bonnet, directeur administratif et financier de l'Institut Pasteur ; Robert Jacob, directeur des recherches de la division santé et des recherches biologiques d'une société.

JUSTICE

Est promu *commandeur :*

M. Roger Gregoire, président de section au Conseil d'Etat.

Sont promus *officiers :*

MM. André Audureau, avocat général à Paris ; Raoul Beteille, procureur général à la Cour de sûreté de l'Etat ; Pierre David, premier président de la Cour de sûreté de l'Etat ; Marcel Pautz, conseiller à la Cour de cassation ; Louis Legorju, président de chambre à Paris ; Pierre Michel, premier président de la cour d'appel d'Agen ; Albert Zurfluh, avocat à Paris.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. André Beaume, directeur des prisons de Fresnes ; Célestin Blevin, président de la chambre des notaires du Morbihan ; José Chevreau, président de chambre à Bastia ; Jean-Marie Chouleur, président du tribunal de Toulouse ; Jean Colonna, président du tribunal d'Ajaccio ; Robert Diet, président du tribunal d'Evry ; Mme Françoise Dulery, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; MM. Gabriel Dupin de Beyssat, substitut du procureur général à Paris ; Jean Dupuis, procureur de la République à Meaux ; Emmanuel Errera, avocat à Paris ; Félix Geffriaud, vice-président honoraire au tribunal de Nantes ; Ephrem Hayer, directeur de l'Institution spéciale d'éducation surveillée de Brignoles ; Paul Martin, conseiller à la cour de Paris ; Mlle Jacqueline Mercier, directeur du centre pénitentiaire de Rennes ; Mme Michèle Giannotti, sous-directeur à l'administration centrale ; MM. Louis Nanterme, président du tribunal de commerce de Lyon ; Marcel Ortolland, chef du service de l'administration générale et de l'équipement au ministère ; Pierre Phaure, directeur adjoint du service de la séance au Sénat ; Gérard Savreux, président de la conférence des bâtonniers ; Jacques Sève, conseiller à la cour de Paris ; Jacques Souppe, président de chambre à Lyon ; William Studer, administrateur civil au ministère de la justice ; Jacques Wilmès, greffier en chef à la cours de Paris.

SANTÉ ET FAMILLE

Est promu *commandeur :*

M. Jean Di Matteo, professeur à la faculté de médecine de l'université Paris-V.

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Autin, secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins ; Maurice Cara, directeur du SAMU de Paris ; Edouard Roux, médecin ; Mlle Françoise Roux, secrétaire générale de la ligue fraternelle des enfants de France ; MM. René Saunié, directeur de laboratoire au laboratoire national de la santé ; Jean Sénécal, professeur de pédiatrie à la faculté de médecine et de pharmacie de Rennes ; André Trannoy, président fondateur de l'association des paralysés de France.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Madeleine Pestre-Alexandre, professeur à l'UER des sciences médicales et pharmaceutiques de l'université de Limoges ; MM. Pierre Bernard, directeur de la pharmacie centrale de l'assistance publique de Marseille ; Raymond Blanchard, président de la commission médicale consultative du centre hospitalier de Fort-de-France ; Pierre Boisard, président de la caisse nationale des allocations familiales ; André Brunet, président du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis ; Gérard Debry, professeur à la faculté de médecine de Nancy ; Jean-Pierre Dieppedalle, président du conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance maladie du Havre ; Robert Frank, directeur de l'UER d'odontologie à la faculté de médecine de Strasbourg ; Jean de Grouchy, directeur de l'unité de recherches de cytogénétique humaine et comparée de l'INSERM ; Claude Lalanne, directeur du centre de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne, à Nice ; Mme Louise Ossude, présidente du comité départemental des Hauts-de-Seine de la ligue nationale française contre le cancer ; MM. Jean Lemoux, directeur général de l'UNIBS ; René Lenoir, ancien ministre ; Mlle Marcelle Liegeois, surveillante générale du service de chirurgie orthopédique à l'hôpital Trousseau, à Paris ; MM. Jean-Marie Mantz, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg ; Claude Pachot, sous-directeur à l'administration générale de l'assistance publique de Paris ; Pierre Perastaings, directeur du centre hospitalier d'Auch ; Mme Alice Verain, professeur à l'université scientifique et médicale de Grenoble ; MM. Jacques Ranque, directeur du centre régional de transfusion sanguine à Marseille ; André Rouche, ancien directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Loire ; Paulin Sarrasin, professeur à la faculté de médecine de l'université Paris-VI ; Mmes Laurence Pernoud, écrivain ; Lucie Maynadier, médecin chef du service de P.M.I. de l'Aveyron.

INTÉRIEUR

Est promu *commandeur :*

M. Claude Massol, préfet honoraire.

Sont promus *officiers :*

MM. René Asso, contrôleur général de la police nationale à Nice ; Jean Bichat, conseiller général de la Meurthe-et-Moselle ; Mme Edwige Gorce, conseiller général des Hauts-de-Seine ; MM. Jean Coursaget, préfet en congé spécial ; M. Max Denis, conseiller général de la Mayenne ; André François, inspecteur général de l'administration ; Paul Raillard, sous-préfet chargé du secrétariat général pour l'administration de la police de Rennes ; Marie Reillac, inspecteur général de la police nationale ; Jacques Rippe, ancien directeur des affaires scolaires de la ville de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Alix, brigadier de la police nationale ; André Aubry-Lecomte, sous-préfet de Douai ; Pierre Baujoin, maire de Thourotte (Oise) ; Gérard Bichon, secrétaire général de la mairie d'Angers ; Louis Bie, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Jean Chapuis, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Guy Chereau, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Henri Deion, maire de Bormes-les-Mimosas (Var) ; Claudius Delorme, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes ; Elie Ermenou, conseiller général de la Saône-et-Loire ; André Garnier, conseiller général du Lot-et-Garonne ; Maurice Gigoi, maire d'Ezanville (Val-d'Oise) ; Gérard Israel, secrétaire général adjoint de l'alliance israélite universelle ; Robert Lasneau, maire de Vendôme (Loir-et-Cher) ; Yves Le Coat de Kerveguen, conseiller régional d'Ile-de-France ; Eugène Lepage, ancien chef du centre de déminage de Saint-Lô ; Henri Manent, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Jean Montreuil, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Yves-Aimé Moures, directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France ; Mme Yvonne Sauvet, adjoint au maire de Vannes ; MM. Roger Pujol, contrôleur général de la police nationale ; Jean Riant, conseiller général de la Sarthe ; Mme Marie Ségalen, en religion sœur Louise, infirmière à l'Ile-Molène (Finistère) ; M. Pierre Teissère, maire de La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Est promu *officier :*

M. Henry Leleu, secrétaires général adjoint au haut commissariat de la République à Nouméa.

Sont nommés *chevaliers :*

MM Lélio Di Bemzone, chef de cabinet du préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Félix Maritaoue, grand-chef coutumier en Nouvelle-Calédonie ; ; Mme Jeanne Hoarau, ancienne institutrice à Saint-Denis-de-la-Réunion ; M. Jean Pietri, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Est promu *commandeur :*

M. Oscar Cullmann, ancien recteur de l'université de Bâle.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Carraud, ambassadeur de France en Australie ; Charles Malo, ministre plénipotentiaire ; Marcel Robin, chiffreur ; Henri Simon, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel André, conseiller des affaires étrangères ; Yves Boullet, conseiller des affaires étrangères ; Yvonne Delande, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères ; MM. Edmond Delaye, consul de France à Moncton et Halifax ; Guy Dubail, secrétaire adjoint des affaires étrangères ; Maurice Gama, conseiller des affaires étrangères ; Daniel Husson, consul général adjoint à New-York ; André Nemo, conseiller à la mission permanente de la France à l'ONU à Genève ; Mme Odette Deloche de Noyelle, secrétaire adjoint des affaires étrangères au secrétariat général de la présidence de la République ; MM. Marcel Rey, conseiller des affaires étrangères ; Henri Sol, consul adjoint à Rio de Janeiro ; Salomon Friedrich, directeur général du comité français Alliance France-Israël ; Arbit Blatas, artiste peintre ; Jean Braums, directeur général adjoint de la cité universitaire ; Peter Danos, président de la chambre de commerce américaine ; Hans Kourimsky, délégué commercial d'Autriche en France ; Carl Sontheimer, industriel ; Luben Yordanoff, premier violon solo à l'orchestre de Paris.

DÉFENSE

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Précoul, directeur général de société ; André Riedinger, professeur à l'Ecole militaire de Strasbourg.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Marcel Astruc, inspecteur et conseiller dans une société ; Fernand Belle-Larant, professeur à l'Ecole des pupilles de l'air de Grenoble ; Alain Hisler, pilote d'essais ; André Ledoux, secrétaire administratif en chef ; Roland Moreau, directeur à l'ONERA ; Mme Liliane Moroy, secrétaire administratif en chef ; MM. Alfred Spire, administrateur civil hors classe au ministère ; Pierre Tasset, agent sur contrat ; Claude Thubert, directeur dans une société.

TRAVAIL ET PARTICIPATION

Est promu *commandeur :*

M. Gabriel Taix, président de l'APAVE du Sud-Ouest.

Sont promus *officiers :*

MM. Joseph Bartoli, chef de mission de l'immigration ; Albert Borgel, secrétaire de l'organisation Reconstruction-travail ; Maurice Bréon, administrateur civil hors classe ; Frédéric Cloché, ancien chargé de mission ; Jean Cros, ancien médecin chef du travail ; Louis Dumortier, professeur à l'U.E.R. de médecine de Nantes ; Edouard Ripert, sous-directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Fernand Bernadeau, coiffeur ; Claude Ferrer, délégué général honoraire de la société des meilleurs ouvriers de France ; Lucien Loche, directeur du travail et de l'emploi de la région Midi-Pyrénées ; Mlle Jacqueline Mége, directeur de la caisse nationale de surcompensation du bâtiment et des travaux publics ;

MM. Michel Polvret, membre du comité directeur de la Fédération française de bonneterie ; Ernest Poncet, conseiller technique à l'administration centrale ; François Quidet, secrétaire général de l'association Cadre et prospective ; Michel Rezeau, chef du service des études et de la statistique à l'administration centrale ; Jean-Ange Tomi, directeur du travail et de l'emploi ; Mme Marie Granboulan, administrateur civil hors classe ; M. Georges Vandel, ouvrier boisselier.

COOPÉRATION

Sont promus *officiers :*

MM. Henri Bascoul, délégué des Français de Côte-d'Ivoire au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; Charles Domergue, professeur, en coopération à l'université de Madagascar ; Pierre Galoni, directeur général de l'institut syndical de coopération.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Simon-Pierre Bertrand, chef de bureau ; Mlle Marcelle Delcloson, infirmière à la Croix-Rouge malgache ; Mme Christine Fritz, en religion sœur Régine, missionnaire en Empire Centrafricain ; MM. Bernard Lebas, président de l'Office français de coopération pour les chemins de fer et les matériels d'équipement ; Jean Massy, administrateur délégué d'une société à Kinshasa ; Georges Trouillat, directeur de banque à Djibouti ; Henri Weiss, chirurgien à la mission médicale française au Rwanda ; Père Charles Willem, missionnaire à Bafia (Cameroun).

ÉCONOMIE - BUDGET

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Linard, chef de mission de contrôle économique et financier ; René Petit, directeur du budget à la S.N.C.F. ; M. Jean Villain, conseiller-maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Claude Bouché, chef de bureau ; Gilbert Rastoin, chef de mission.

ÉCONOMIE

Est promu *commandeur :*

M. Michel Caplain, P.-D.G. d'une compagnie financière.

Sont promus *officiers :*

MM. Gilbert Bouchet, chef de l'inspection à la Banque de France ; Albert Picatier, inspecteur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ; Jean-Conrad Hottinger, banquier ; Joseph Vallet, contrôleur financier.

Sont nommés *chevaleirs :*

Mme Christiane Scrivener, ancien ministre ; M. Guy Gallon, inspecteur général du crédit national ; Mlle Raymonde Guerre, agent supérieur à l'administration centrale, en retraite ; MM. Jean-René Helliant, directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Philippe Herzog, directeur dans une banque ; Jean Lerda, président de la caisse d'épargne de Cannes ; Roland Nistri, directeur de l'INSEE à Lille ; René Thomas, directeur central de la Banque nationale de Paris.

BUDGET

Sont promus *officiers :*

MM Jean-Marie Gallé, trésorier-payeur général de la région Champagne-Ardenne ; Pierre Kerian, directeur adjoint à l'administration centrale ; Victorin Palmier, trésorier-payeur général du Cher.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Bonnet, responsable du service douane pour un groupe de sociétés ; Pierre Combes, directeur général adjoint du SEITA ; Henri Desmaison, receveur principal régional des douanes à Metz ; Jean-Baptiste Garsi, chef de bureau ; Jean-Claude Haas, associé gérant de banque ; Lucien Lasfargue, directeur régional des impôts à Paris ; Max Mathieu, chef d'un service à l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer ; ; Marcel Maurtot, trésorier-payeur général de la région Corse ; Raymond Nicolas, administrateur civil à l'administration centrale ; Marcel Plasenet, président de la caisse d'épargne de Mantes-la-Jolie ; Charles Rataboul, chef des services fiscaux à Paris-Ouest ; Gérard Regimbal, chef de bureau ; Eugène Remilly, président de la Confédération nationale des chambres syndicales des débitants de tabac ; Jacques Richard, directeur régional des impôts, chargé de la délégation pour la région Ile-de-France ; Jean Robin, trésorier principal de Sotteville-lès-Rouen.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Est promu *commandeur :*

M. Maurice Lalloy, président d'honneur du comité de bassin Seine-Normandie.

Sont promus *officiers :*

M. Louis Archirel, vice-président de la société lyonnaise d'H.L.M. ; Mlle Françoise Dissard, inspecteur général de la construction.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Fernand Adriaenssens, maire de Cappy (Somme) ; Pierre Croizet, architecte ; Fernand Guillot, président de la société d'équipement de la Sarthe ; Bernard Jouannaud, P.-D. G. d'entreprise de bâtiment et de travaux publics ; Lucien Mehel, maire de Saumur ; Mlle Bernadette Prevost, conservateur régional des Bâtiments de France ; M. Alain Villaret, directeur départemental de l'équipement du Var.

ÉDUCATION

Sont nommés *officiers :*

MM. Edmond Bambuck, vice-recteur de la Guadeloupe ; Alain Blanchard, directeur des affaires financières au ministère ; Pascal Cortiechiato, ancien chef du bureau du cabinet ; Henri Le Gallo, inspecteur général de l'instruction publique ; Marcel Leherpeux, inspecteur principal de l'enseignement technique.

Sont nommés *chevaliers :*

Mmes Félicité Questans, principal de collège à Marseille ; Marie Cagniart, professeur au lycée de Saint-Brieuc ; M. François Canteau, administrateur civil ; Mme Marie-Louise Binet, inspecteur pédagogique régional à Caen ; Mlle Odette Corre, institutrice technicienne à Quimper ; MM. Maurice Eude, directeur du C.R.R.D.P. de Caen ; Paul Gasiglia, ancien professeur ; Georges Guebet, ancien ouvrier professionnel ; Rémi Guillo, inspecteur général adjoint de l'administration de l'éducation nationale ; Serge Issantier, professeur à l'école normale d'Avignon ; Charles Lemoine, administrateur civil ; Jean Levert, inspecteur de l'éducation nationale à Pau ; Mlle Christiane Leymarie, intendante universitaire à l'ONISEP ; MM. Raymond Lyand, délégué académique à la formation continue à Dijon ; Henri Peyre-Suzamicq, ancien principal de collège ; André Philippon, inspecteur général de l'instruction publique ; Lucien Pickaert, inspecteur de l'éducation nationale à Beauvais ; Emile Serna, inspecteur d'académie ; Roland Tartayre, inspecteur départemental de l'éducation nationale à Toulouse.

UNIVERSITÉS

Est promu *commandeur :*

M. Gaston Leduc, membre de l'Institut.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Grison, chef de bureau ; Jean-Pierre Kernéis, professeur à l'université de Nantes ; Jean Leducq, président-fondateur de l'Union nationale des présidents d'I.U.T. de France ; Joseph Léna, secrétaire général de l'université Paris-V ; Philippe Traynard, président de l'institut national polytechnique de Grenoble.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Paul Bacquet, professeur à l'université Paris-III ; Jean-Marc Bischoff, président de l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie à l'université Strasbourg-III ; Pierre Canlorbe, professeur à l'université Paris-V ; Louis Doutre, professeur à l'université Bordeaux-II ; Roger Gaussin, professeur à l'université de Saint-Etienne ; Mme Christine Martineau, directeur de l'U.E.R. des lettres et sciences humaines de l'université de Nice ; MM. Jean Lagasse, directeur scientifique du C.N.R.S. ; Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France ; Edmond Lisle, directeur scientifique du C.N.R.S. ; Jacques Maigras, professeur à l'université Strasbourg-I ; Claude Michel, président de l'Union nationale des présidents de conseil d'administration d'I.U.T. ; Miles Suzanne Offret, professeur à l'université de Nantes ; Marie-Rose Séguy, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale.

AGRICULTURE

Sont promus *officiers :*

MM. Léon Abibon, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts, chargé de la région Languedoc-Roussillon ; Gilbert Constant, inspecteur général de l'agriculture ; René Dopff, P.-D.G. de société vinicole ; Maximin Frochot, président d'organismes agricoles ; Florent Nove-Josserand, président de la chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Laurent Baras, directeur de l'abattoir de Douai ; Pierre Cormoréche, président de la chambre d'agriculture de l'Ain ; Claude Farté, président d'organismes agricoles ; Roger Genest, directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Puy-de-Dôme ; Jacques Hervieu, P.D.G. d'une usine de transformation de viande ; Henri Leau, directeur de l'agriculture de la Dordogne ; Joseph Leroy, secrétaire général d'une société ; Yves Magrin, directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel d'Ille-et-Vilaine ; Jacques Peillon, directeur général de la société sportive d'encouragement ; Roland Perrier, directeur régional de l'Office national des forêts à Nancy ; Marcel Prieur, inspecteur divisionnaire de la répression des fraudes ; Paul Ribault, ancien directeur technique de société ; Bernard Rougé, directeur du marché d'intérêt national de Paris-Rungis ; Numa Salban, ancien président d'organisme agricole.

INDUSTRIE

Sont promus *officiers :*

MM Roger Augereau-Vacher, président de la chambre syndicale de la recherche et de la production du pétrole et du gaz naturel ; Pierre Jeannard, président du centre technique des industries mécaniques ; Paul Souriau, président de la fédération des industries d'équipements pour véhicules ; Jean Vuillot, ingénieur général des mines ; Michel Walhain, président d'un groupe industriel.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Abraham Amouyal, directeur général de la compagnie internationale de services en informatique ; Paul Barry, membre du directoire d'une société ; Guy Charlot, président de la chambre syndicale des fabricants de verres de lunettes ; Robert Enoua, directeur général adjoint dans un groupe de sociétés de produits pétroliers ; Raymond Fauvart, président-directeur général d'une société ; Jacques Gall, directeur dans un groupe industriel ; Georges Gourtovoy, ancien président-directeur général de société ; Jean Herubel, président-directeur général de société ; Claude Jacquemier, directeur de la production et du transport de Gaz de France ; Raymond Kientzy, chef-pilote de la soucoupe plongeante 3000 au CNEXO ; Michel Leveau, directeur général adjoint d'une compagnie minière ; Marcel Marty, directeur général d'une société ; Aurèle Maulvault, délégué général du syndicat général des fondeurs de France et industries connexes ; André Mercier, président du syndicat des constructeurs d'appareils radiorécepteurs et téléviseurs ; Jacques Minier, président du syndicat général des fabricants de papiers, cartons et celluloses de France ; Maurice Papo, directeur scientifique dans une compagnie d'informatique ; Jean-Pierre Pertus, chef du service interdépartemental de l'industrie et des mines Languedoc-Roussillon au ministère ; Raymond Poncet, vice-président dans une société de raffinage de produits pétroliers ; Jacques Ragot, directeur général des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais ; Georges Rollet, vice-président national de la chambre syndicale des façonniers français.

TRANSPORTS

Est promu *commandeur :*

M. Paul Le Ver, président du comité n° 8 du Fonds de développement économique et social.

Sont promus *officiers :*

Mlle Edith Battut, directeur de l'Union sociale maritime ; MM. Robert Brassens, administrateur dans une société ; Jean Gardon, chargé de mission au S.F.A.C.T. ; Maurice Corvisier, président de la commission du budget à la F.N.T.R. ; Raoul du Chaxel, ingénieur général de la météorologie ; Raymond Garnier, chef du district de Paris au bureau Véritas ; Marc Pieffort, directeur général adjoint de la S.N.C.F. ; Louis Savary, directeur à la R.A.T.P.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Ancelin, président du Syndicat des agents maritimes ; Philippe Delmas, président du directoire du Centre d'études de prévention ; Jean Delong, ingénieur général à la R.A.T.P. ; Guy Duclos, surveillant général à l'Ecole nationale de la marine marchande ; Hubert Ghigonis, délégué général de la F.N.T.R. ; Gilbert Guillaume, conseiller juridique à la D.G.A.C. ; Paul Lavandier, chef de la division commerciale de la région S.N.C.F. de Toulouse ; Henri Lecronier, ingénieur général à la S.N.C.F. ; André Lefevre, rédacteur en chef du *Journal de la marine marchande* ; Mme Yvonne Masurel, directeur général d'une société de transport aérien ; M. Jean Mills, adjoint au directeur des routes et de la circulation routière ; Mlle Marie Minchini, assistante sociale à l'Union sociale maritime ; MM. Eugène Moyssan, président d'un syndicat de patrons de pêche ; Arthur Salesky, transporteur routier ; Guillaume Tardieu, chef de département à Air France ; José Van Zandycke, vice-président du Syndicat des entrepreneurs de manutention de Marseille.

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard Boucheron, P.D.G. de société ; Henri Mourier, faisant fonctions de sous-directeur à l'administration centrale.

Sont promus *chevaliers :*

MM. Georges Altieri, P.D.G. de sociétés ; Jean Gilbert, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; René Gremmel, président de la chambre de métiers d'Alsace ; Charles Guichard, associé gérant dans un magasin à grande surface ; Jean Mauriange, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy et d'Yssingeaux ; Mme Jeanne Moscoloni, directrice commerciale.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *commandeur :*

M. Jean-Jacques Guerlain, administrateur général des parfums Guerlain.

Sont promus *officiers :*

MM. Hubert Boulanger, P.-D. G. de sociétés ; Maurice Cancelloni, directeur général d'une société ; Jean Le Grand de Marcey, directeur général adjoint de société ; Guy Louboutin, sous-directeur d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Conrad Bernstein, administrateur, directeur général de société ; Raymond Joseph, P.-D. G. de société ; Mme Gertrude Lang, P.-D. G. de société.

JEUNESSE SPORTS ET LOISIRS

Sont promus *officiers :*

MM. André Amellier, président de la Confédération musicale de France ; Marcel Laurent, vice-président de la Fédération française de rugby ; Jules Vaudable, P.-D. G. de la société Maxim's.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Philippe Alger, président de la Maison internationale des jeunes ; Jean Balestre, président de la Fédération française du sport automobile ; Mlle Fernande Chatagner, représentante du scoutisme français auprès du scoutisme mondial féminin ; MM. Jean Corneloup, président d'un mouvement de jeunesse ; Florentin Pargatte, directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs.

CULTURE ET COMMUNICATION

Sont promus *officiers :* MM. François Barachin, directeur des services administratifs de la Comédie-Française ; Pierre Braunberger, producteur distributeur de films ; Michel Droit, écrivain ; Pierre Dupis, exploitant de salles de cinéma ; Jacques Dumesnil, artiste dramatique ; Armand Lanoux, homme de lettres ; Georges Regnault, artiste peintre ; Jacques Roussel, chef d'orchestre ; Mme Michèle Morgan, comédienne.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henry Chapier, homme de lettres ; Jacques Charpentier, compositeur de musique ; Mme Yvonne Dornès, administrateur de la cinémathèque française ; MM. Bernard de Pallois, directeur général adjoint des Presses de la Cité ; André Gayot, secrétaire général adjoint de la SNEP ; Roger Géraud, journaliste à l'AFP ; Robert Gilles, directeur de la scène du Théâtre national de l'Opéra ; Mme Geneviève Honoré-Laine, journaliste ; MM. Georges Jacob, antiquaire ; Charles de La Tour d'Auvergne Lauraguais, donateur de musée ; Gérard Lorin, président de la Fédération nationale des distributeurs de films ; Jean-Marie Marillier, conservateur départemental des antiquités et objets d'art de la Côte-d'Or ; Marcel Migeo, homme de lettres ; Pierre Moreau, organiste à Notre-Dame de Paris ; Jean Parturier, président du Syndicat national de la publicité cinématographique, radiophonique et télévisée ; Pierre Roubaud, directeur de FR 3 Nord-Picardie ; Harry Séguéla, artiste peintre ; Michel Tauriac, directeur adjoint de l'information à Radio-France ; Joseph Vaylet, conservateur de musée.

CONDITION FÉMININE

Est promue *officier :*

Mme Jeanne Bloch-Cavey, directeur général du personnel, du budget, du matériel et du contentieux à la préfecture de police.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Pons, directeur général des postes à Châlons-sur-Marne ; Lucien Puechberty, ingénieur général au service de l'inspection générale.

Sont promus *chevaliers :*

MM. Paul Blanquart, chargé de la direction opérationnelle des télécommunications de Melun ; Paul Carenco, chef de service ; Robert Contat, receveur ; Raymond Daude, ingénieur en chef à la direction des télécommunications de Paris ; André Doucet, directeur d'établissement de tri postal ; Jacques Fournier, président-directeur général de société de traitement automatique du courrier ; Michel Hachmanian, directeur général adjoint dans une compagnie de câbles sous-marins et de radio ; Maurice Maleville, directeur d'établissement de télécommunications ; Roger Salmon, directeur départemental à Tours ; Mme Jacqueline Sauret, administrateur hors classe.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers :*

MM. Maurice Cochet, directeur adjoint de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Albert Despaquis, président d'une section départementale de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre ; Raymond Gangolf, président d'une union locale d'association d'anciens combattants ; Charles Lamarque, président d'un comité départemental d'action de la Résistance ; Mme Denise Lorach, président de l'association des amis du musée de la Résistance et de la déportation ; M. Marie Tasain, président d'honneur d'une union locale de sociétés d'anciens combattants.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Yves Anteime, trésorier général de l'association des Français libres ; Samuel Avelin, président adjoint d'une amicale d'anciens chasseurs parachutistes ; Charles Souzanquet, membre de l'association nationale des officiers de réserve de l'armée blindée et de la cavalerie ; Georges Costes, secrétaire d'une amicale d'anciens combattants ; Bertrand Dubedout, membre de l'union nationale des combattants ; Mme Yvette Dubosq, ancien membre de réseau dans la Résistance ; MM. Jean Dubosq, administrateur national de la société mutualiste « les Médaillés militaires » Gaston Grandcamp, président d'une section de l'association Rhin et Danube ; Gaston Jolly, président d'honneur d'une section départementale de la fédération nationale des combattants républicains ; Léonard Lenoble, membre du bureau de l'association nationale des anciens prisonniers de guerre et déportés de la famille judiciaire ; Gilbert Mazie, directeur du service départemental de la Haute-Loire de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Mme Jacqueline Sarazac, membre actif de l'association des anciens de la 2e D.B. ; Ferdinand Santini, membre actif de l'union des aveugles de guerre.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*

MM. Henry Dufour ; Gérard Dupont ; Léopold Ritondale ; tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Laurent Barraud ; Mme Gabrielle Vinassac ; MM. Gérard Ducarne ; Jean Garbiau ; Lyndley de Villedon-Williams ; Crucien Zattara, tous internés résistants.

CARNET

Décès

— Pont-l'Evêque, Rouen.

Mme André Davy, son épouse,

Le docteur et Mme André Davy, ses enfants,

Miles Anne-Gabrielle et Marie-Christine Davy,

M. Damien Davy,

ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André, Pierre, Théodore DAVY,

ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu en son domicile à Pont-l'Evêque, le 30 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 3 janvier 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Michel de Pont-l'Evêque.

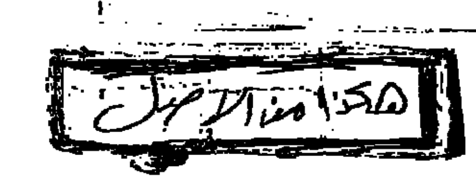
Réunion à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Thouret,

14130 Pont-l'Evêque.

5, rue d'Ecosse, 76000 Rouen.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1978

Un bilan établi par François Renard, *André Dessot et Patrice Claude.*
Graphiques dessinés par Robert Segond et Jean-Michel Solves



PRIORITÉ AU POLITIQUE

COMME ceux des monnaies, les cours des actions cotées sur les marchés financiers internationaux *évoluent en fonction des* perspectives qui s'ouvrent aux économies. Mais une caractéristique fondamentale de ces marchés est bien leur sensibilité extrême aux facteurs politiques.

L'évolution de la Bourse de Paris en a donné un exemple éclatant tout au long de l'année 1978. A Paris, les cours ont monté de près de 60 % : ce record absolu laisse loin derrière lui les performances de Milan (+ 30 %), de Tokyo (+ 20 %) et de Francfort (+ 4 %). L'environnement général ne justifie pourtant pas une telle performance : d'autant que l'industrie française a été et reste durement éprouvée par la crise. Nombre de ses secteurs subissent une cure d'amaigrissement ou de « dégraissage » qui les secoue fortement, sans même parler de la sidérurgie, sauvée littéralement de la faillite par les pouvoirs publics. Quant à l'inflation, elle est restée assez élevée en 1978, tout au moins par rapport à celle des voisins du Nord et de l'Est.

Mais voilà ! La victoire de la majorité sortante aux élections législatives, « divine surprise » *pour les milieux financiers*, sans compter les autres, a brusquement levé la lourde hypothèque qui pesait sur la Bourse de Paris depuis deux ans. La fabuleuse envolée des cours qui salua les résultats du premier tour de scrutin donnait bien la mesure de l'inquiétude soulevée par le programme commun de la gauche : au-delà des nationalisations prévues et des mesures destinées à pénaliser la spéculation, comme la suppression du marché à terme, ce que les boursiers redoutaient le plus, à tort ou à raison, c'était une attitude « négative » à l'égard des entreprises, se traduisant par une taxation plus élevée des bénéfices et des revenus et par une compression éventuelle des *marges. Comment s'étonner, dans ces conditions*, que les cours aient flambé, remontant spectaculairement par un phénomène de « décompression » bien connu ?

Bien plus, et c'est ce qui empêcha la reprise d'avorter au lendemain du scrutin après un moment d'intense soulagement, un changement de climat, qualifié de « miraculeux » par les familiers de la corbeille, vint à point nommé relancer *le mouvement. La volonté, solennellement* affichée par les pouvoirs publics, de mener une politique délibérément favorable aux entreprises fit l'effet d'un dopant. La libération des prix industriels, ardemment réclamée et secrètement redoutée par certains, constituait un premier gage de cette volonté, de même que les avantages fiscaux accordés aux entreprises pour renforcer leurs fonds propres. Sur un plan strictement boursier, la déduction annuelle des « 5 000 F Monory » sur les achats nets d'actions créait les conditions techniques favorables aux augmentations de capital, *qui ont atteint un niveau inconnu* depuis vingt ans, dans un climat extrêmement *favorable. A cette occasion,* on a pu parler d'une véritable « résurrection » de la Bourse, qui a retrouvé partiellement son rôle dans le financement des entreprises.

La multiplication des licenciements, amère contrepartie de la nouvelle politique, n'a guère ému la Bourse. On dirait presque au contraire, puisque la dure loi du capitalisme implique un « allégement » des charges, notamment de personnel, lorsque le rétablissement des marges l'exige. La seule ombre à l'optimisme renouvelé serait une « explosion » sociale généralisée, susceptible de créer des troubles.

Optimiste, oui, la Bourse de Paris l'est redevenue. Certes, elle anticipe dans ses cours un retour à l'expansion modérée et à la rentabilité. Certes, elle table sur la stabilité du franc au sein du système monétaire européen, sur un ralentissement de l'inflation et sur une baisse des taux d'intérêt : autant de paris que le pouvoir a pris, et que la Bourse voudrait voir gagner. Mais, sous les colonnes du palais Brongniart, on vit d'espoir, et, pour la première fois depuis quatre ans, ou peut-être davantage, les boursiers se croient en droit d'espérer.

PARIS : la divine surprise

PLUS de 50 % de hausse, et même 75 % à l'automne, une activité record, des augmentations de capital nombreuses, un optimisme retrouvé... L'année 78 sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Bourse de Paris. Un événement aura dominé et réglé son *déroulement : la victoire* de la majorité sortante aux élections législatives de mars, cette divine surprise. Avant cet événement, la peur et l'inquiétude pesèrent de tout leur poids, déprimant le marché et paralysant les initiatives. Après, ce furent le soulagement, l'euphorie, l'ascension des cours et la ruée des capitaux vers des placements que l'on croyait condamnés quelques mois ou quelques semaines auparavant. Ainsi vont la Bourse et les boursiers...

L'année s'ouvre sur une véritable *déroute*, telle *qu'on n'en* avait pas vu depuis dix ans au mois de janvier, traditionnellement marqué pourtant par une hausse des cours. Puis vinrent une série de mouvements alternés de hausses et de baisses rythmés par les déclarations politiques, les sondages, surtout les sondages. Or ceux-ci sont de plus en plus favorables à la gauche, ce qui provoque des liquidations de portefeuilles assez massives. L'intervention des organismes de placement collectif (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, caisses de retraite), les fameux « gendarmes » permet de limiter les dégâts, mais, fin janvier, l'indice des cours se rapproche de son plus bas niveau depuis 1961. L'or se met à flamber *et le « versement suisse »* s'étend, phénomène caractéristique qui traduit la « frousse » des milieux financiers et de nombreux particuliers.

Puis les cours remontent quelque peu grâce à M. Georges Marchais dont les déclarations à l'emporte-pièce font toujours espérer à la Bourse un échec de la gauche ; les achats massifs des « gendarmes », qui en cas de victoire de l'opposition ne veulent pas se voir reprocher d'avoir vendu les valeurs françaises au profit des valeurs étrangères, contribuent à ce redressement, aidés par quelques spéculateurs, qui jouent la reconduction de la majorité sortante.

Dans les semaines qui précèdent le scrutin, c'est à nouveau un début de panique sur des résultats de sondages « très mauvais » pour la majorité et tenus secrets. L'or s'envole et à nouveau les « gendarmes » évitent le pire. La « peur aux trousses » et la braderie, telle est la physionomie du marché en cette veille de scrutin.

Divine surprise ! Le score de la gauche est moins bon que prévu au premier tour et la majorité garde de bonnes chances de l'emporter. Anticipant sur le second tour, une fabuleuse envolée se produit à la Bourse le lundi 13 mars.

« Anormal et indécent », selon M. Jacques Chirac, *« indigne et scandaleux »* aux yeux de diverses personnalités qui visiblement n'ont jamais rien compris à la Bourse, ou simplement *« excessif mais naturel »* pour M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Cette hausse historique se prolonge plusieurs jours et reprend même le 20 mars au lendemain du deuxième tour de scrutin, qui consacre la victoire de la majorité et la défaite d'une gauche désunie. On enregistre des gains de plus de 15 % en moyenne, avec des pointes individuelles à 20 %, 30 % et même 50 % accompagnées de transactions records.

Après l'euphorie, la prudence. Les boursiers se rappellent les lendemains amers de l'élection de M. Giscard d'Estaing en *1974*. Mais non : dans les semaines qui suivent, un solide espoir inspire un optimisme inébranlable. C'est que les choses ont bien changé. En 1974, il s'agissait de freiner les investissements, et de casser l'inflation ; en 1978, il *s'agit seulement* de poursuivre une course anti-inflationniste déjà bien engagée, et surtout de reconstituer les marges des entreprises afin de les inciter à investir par la suite.

La nomination au ministère de l'économie de M. Monory, partisan convaincu de la liberté des prix, fait bon effet. Ladite liberté sera effectivement et progressivement mise en œuvre, conjuguée avec la rigueur de M. Barre, qui séduit l'étranger et le pousse à « acheter français ». En mai et en juin, des ventes bénéficiaires, bien normales après de telles hausses, pèsent sur la cote, qui éprouve des « états d'âme ». Le vote par le Parlement de la loi sur la taxation des plus-values boursières provoque quelque grogne autour de la corbeille, où l'on redoute que l'imposition plus lourde des opérateurs à titre habituel, les « vilains spéculateurs », ne porte un coup à l'animation du marché.

Mais, dès le début de juillet, la hausse repart à la faveur du vote de la loi sur l'orientation de l'épargne et de la création progressive des SICAV-Monory, qui devront détenir 60 % de valeurs françaises pour voir leurs souscripteurs bénéficier de la fameuse déduction des 5 000 F instituée par ladite loi. En août, le marché se calme et devient même nerveux, mais ce n'est que pour mieux se réveiller début *septembre*. Un véritable « boom » se produit alors. L'avance des cours atteint 75 % depuis le début de l'année pour retrouver le niveau de 1975, et les augmentations de capital sont saluées par des bouffées de hausse. Les opérateurs font même la chasse aux valeurs « oubliées », commettant quelques excès en l'occurrence.

Puis le calme revient à nouveau. Quelques coups de semonce sont donnés : sauvetage de la sidérurgie, qui se traduit par une très forte baisse des titres des sociétés intéressées sévèrement enrayées ; alourdissement du climat social, licenciements, etc. Le marché, qui se perd un peu dans les brumes de novembre, est gagné par l'engourdissement et le gel, puis semble se réveiller à nouveau pendant les deux dernières semaines de décembre, après que les professionnels ont soldé leurs engagements à découvert en prévision *de l'entrée en vigueur de la taxation* des plus-values au 1er janvier 1979. C'est que la Bourse est optimiste pour l'année qui vient et prévoit une reprise des investissements en même temps qu'une amélioration de la conjoncture. Anticipe-t-elle à tort ? Les économistes ne sont pas de cet avis et semblent même prêts à justifier les prévisions de la corbeille.

En attendant, la multitude des petits épargnants, soucieux de ne pas tomber sous le couperet du fisc, met à profit la trêve des confiseurs pour se dégager à qui mieux mieux au comptant, imprimant au marché un mouvement de baisse auquel les Cassandres ne s'attendaient guère avant que les retardataires à la loi Monory le redresse.

LES VALEURS FRANÇAISES À PARIS

Variation en pourcentage depuis le 1er janvier

+ 21,5 % — + 53,4 % — + 47,8 %

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LOI SUR L'ORIENTATION DE L'ÉPARGNE SICAV-MONORY (13 juillet)

JANV. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPT. OCT. NOV. DÉC.

LES INDICES DE LA BOURSE DE PARIS
Institut national de la statistique
(Base 100 : 29 décembre 1972)

Compartiments	30 déc. 1977	Plus haut 1978	Plus bas 1978	22 déc. 1978	Différ. en %
Indice général	74,2	115,1	67,1	109,7	+ 47,8
Assurances	133,3	176,6	125,6	175,7	+ 31,8
Banques et sociétés financières	64,1	106,2	61,3	99,7	+ 53,8
Sociétés foncières	74,9	98	67,7	94,5	+ 26,2
Société d'investissement et de portefeuille	72,7	128	65,9	118,3	+ 62,7
Agriculture	74,7	99,7	69,5	94,6	+ 26,6
Alimentation	69,2	111,6	62,8	105,3	+ 52,2
Automobiles, cycles	85,1	156,4	76,3	142	+ 90,4
Bâtiments, matériaux de construction	77,4	132,6	78,4	128,4	+ 65,9
Caoutchouc (industrie et commerce)	56,3	76,6	49,5	69,8	+ 24
Carrières, salines, charbon	82	105,2	72,8	100,5	+ 22,6
Constructions mécaniques et navales	67,8	102,4	57,9	95,2	+ 40,4
Hôtels, casinos, thermalisme	90,2	143,2	82,8	138	+ 53
Imprimerie, papiers, cartons	59,4	81,1	51,3	79,7	+ 34,2
Magasins, comptoirs d'exportation	53,9	106,4	47,5	99,5	+ 84,6
Matériel électrique	83,1	144	71,8	135,5	+ 63
Métallurgie	38,3	55,6	32,9	40,4	+ 5,5
Mines métalliques	78,3	101,9	67,2	85,3	+ 8,9
Pétroles et carburants	67,3	92,7	59,6	87,1	+ 29,4
Produits chimiques	77,5	149,5	68,4	145,8	+ 88
Services publiques et transports	81,7	107,7	78,3	100	+ 22,4
Textiles	102,7	151,8	92,2	124,8	+ 25
Divers	91,2	139,8	80,2	129,3	+ 41,8
Valeurs étrangères	102,3	112,2	98	100,9	— 1,4
Valeurs françaises à revenu fixe ou indexé	124,1	140,2	124	138,2	+ 11,4
Rentes perpétuelles	52,7	53,5	48	51,2	— 2,8
Rentes amortissables, fonds de garantie	186,5	224,4	179	213,2	+ 14,3
Secteur industriel public à revenu fixe	92,2	97,6	86,6	98,7	+ 7
Secteur industriel public à revenu indexé	228,3	324,7	230	308,5	+ 8,8
Secteur libre	102,4	109,8	100,9	109,8	+ 7,3
Indices généraux (base 100 en 1949)					
Valeurs à revenu fixe ou indexé	274,4	245,6	217,2	242,1	+ 15,9
Valeurs françaises à revenu variable	514,2	797,6	465	760,2	+ 47,8
Valeurs étrangères	756,1	829,3	749,4	745,8	— 1,4
Cie des Agents de change (base 100 : 29 décembre 1961)					
Indice général	59,9	93,1	54,1	88,4	+ 47,6
Produits de base	37	57,6	33	53,1	+ 43,5
Construction	78,3	130,3	69	124,2	+ 58,6
Biens d'équipement	63,3	96,6	58,3	89,1	+ 40,8
Biens de consommation durables	100	148	86,9	130,2	+ 30,2
Biens de consommation non durables	51,5	96,5	44,2	92,7	+ 80
Biens de consommation alimentaires	62,6	106,1	55,3	97,9	+ 56,4
Services	88,2	141,5	79,7	139	+ 57,6
Sociétés financières	69	107,5	64,2	101,8	+ 47,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	153,4	211,8	141,2	195,8	+ 27,6
Valeurs industrielles	53,4	83	47,6	77,8	+ 45,7

En raison de la publication de ce dernier bilan, notre supplément

EUROPA

paraîtra dans « le Monde » daté du mardi 9 janvier

Une activité record

PRES de 85 milliards de francs de transactions en 1978 : tous *les* records ont été battus pour une année, y compris celui de 1973 (68 milliards de francs) et pour un mois (10 milliards de francs en octobre). A terme, le volume a plus que doublé, dépassant les 32 milliards de francs, et même sur le marché des obligations, les échanges (38,5 milliards de francs) ont augmenté de 47 %. Ce formidable gonflement (+ 80 % par rapport à 1977) donne la mesure de l'activité qui a régné sur un marché dont le chiffre d'affaires diminuait régulièrement depuis cinq ans, un tel phénomène traduisant la désaffection du public pour un mode de placement considéré comme ruineux et périmé. Le réveil a été *brutal*. Certaines séances ont pu être considérées comme *historiques*, notamment celle du 13 mars 1978, au lendemain du premier tour des élections législatives : plus de 500 millions de transactions furent effectuées sur le marché à terme dans une fièvre extraordinaire (725 millions de francs avec le comptant). Dans la semaine du 13 au 17 mars, 2,2 milliards de francs d'actions furent échangés, dont 1,5 milliard de francs à terme. Le lundi 20 mars, les résultats du *second tour du scrutin* provoquèrent une seconde « bouffée » d'échanges avec encore 500 millions de francs à terme et toujours 725 millions de francs avec le comptant. Pendant toutes ces journées, les cotations furent souvent retardées devant l'afflux des demandes et la raréfaction des ventes. Au total, une année historique pour la Bourse de Paris.

LES TRANSACTIONS

Milliards de francs

1976 1977 1978

Terme
Valeurs à revenu fixe
Total

Le boom des émissions

Plus de 4 milliards de francs d'argent *frais* recueillis en 1978 par les sociétés sur le marché de Paris pour renforcer leurs fonds propres, contre moins de 1 *milliard de francs en 1977* et en fait 0,5 milliard auprès du public : le volume des augmentations de capital a quadruplé cette année. Il y a bien longtemps *qu'une telle performance* n'avait été réalisée. Certes les records ne sont pas battus : *en francs constants*, les 3 milliards de francs recueillis en 1969 valent plus de 6 milliards aujourd'hui. Mais les émissions en espèces — une quarantaine — qui se sont abattues par rafales sur la Bourse de Paris ont constitué un phénomène si *révélateur* qu'il vaut la peine d'être analysé.

Ses causes tout d'abord : depuis longtemps, on le sait, les sociétés ne pouvaient ou n'osaient faire appel à leurs actionnaires en raison de l'état du marché, et parfois de la crainte de ne pouvoir rémunérer suffisamment les fonds ainsi appelés. Le retour de la Bourse à la santé, les hausses des cours, le gonflement des transactions et surtout l'espoir d'un rétablissement des marges bénéficiaires grâce au changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'industrie ont modifié le paysage du tout au tout. Ensuite, la loi pour l'orientation de l'épargne votée par le Parlement, à l'initiative du ministre de l'économie, M. Monory, non seulement a institué la fameuse déduction de 5 000 francs par an pour l'achat d'actions, mais a permis aux SICAV-Monory de recueillir plus de 2 milliards de francs, mais encore a allégé la fiscalité pesant sur les sociétés à l'occasion de leurs augmentations de capital : exonération d'impôts sur la distribution de dividendes à hauteur de 7,5 % de rendement. De tels avantages, conjugués avec l'amélioration du climat général, ont incité les dirigeants de société à renforcer leurs fonds propres, davantage, il est vrai, pour améliorer la structure des bilans que pour financer de nouveaux investissements. Il est à noter que les « appels au peuple » furent tardifs : à l'exception de la C.G.E. qui annonça son opération dès *le mois de mai, les sociétés ne* se décidèrent que dans le courant de l'été et au début de l'automne, se télescopant parfois.

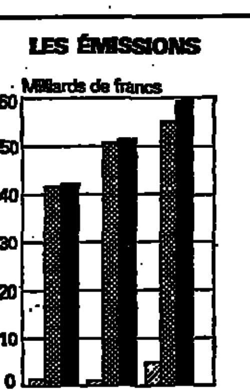
Parmi les plus grosses émissions, citons : Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (600 millions de *francs*) ; L'Oréal (400 *millions* de francs) ; La Française des pétroles (380 millions de francs) ; C. S. F., Pétroles B. P., Ferodo (un peu moins de 300 millions de francs) ; Lafarge, Lyonnaise des eaux, Gaz et Eaux (autour de 200 millions de francs), Machines Bull (150 millions de francs) ; Jacques Borel (96 millions de francs). Relevons enfin que la part du public, importante pour la Française des pétroles, Lafarge, C.S.F. ou Ferodo, a été beaucoup plus réduite pour *d'autres émissions en raison de* la présence d'actionnaires importants, particuliers ou institutions, qui détiennent une part appréciable de capital : 60 % pour L'Oréal et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, bien davantage pour Pétroles BP et Machines Bull, les maisons mères assurant le plus gros des souscriptions dans les deux derniers cas.

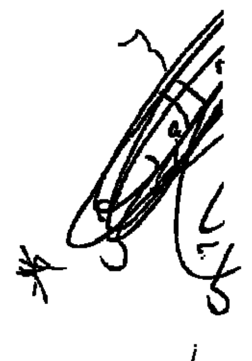
L'accueil réservé à ces émissions a *été bon* en *général*, sauf peut-être vers la fin de l'année en raison d'une certaine lassitude.

Signe caractéristique : le souci des émetteurs a été de garantir ou de laisser entrevoir un maintien ou une augmentation de dividendes de façon à bien rémunérer *les capitaux recueillis.*

Quant aux obligations, la source principale où s'approvisionne l'Etat, les collectivités et les sociétés depuis de nombreuses années, leurs émissions ont également battu un record avec 55 milliards de francs environ contre 50 milliards de francs en 1977. Cette progression est imputable exclusivement aux quatre emprunts d'Etat lancés pour financer le déficit budgétaire et qui ont atteint 13,5 milliards de francs, contre les 8 milliards de francs de l'emprunt Barre en 1977. Le secteur privé, en revanche, a moins sollicité le marché des obligations, même convertibles, en raison de ses augmentations de capital en espèces.

LES ÉMISSIONS





LES "TÊTES D'AFFICHE"

ALIMENTATION	+ 52,2 %
HÔTELS	+ 53 %
BANQUES	+ 55,8 %
SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT	+ 62,7 %
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	+ 63 %
BÂTIMENT	+ 65,8 %
MAGASINS	+ 84,8 %
PRODUITS CHIMIQUES	+ 88,4 %
AUTOMOBILES	+ 98,4 %

DES DEGRÉS DANS LA HAUSSE

En 1977, année de repli, on pouvait titrer : « De rares plus-values », en 1978, ce sont plutôt des « degrés dans la hausse » qu'il faut distinguer.

En tête des locomotives, les automobiles qui semblent avoir fait leur maladie, les produits chimiques, les magasins, le bâtiment et le matériel électrique.

Au milieu, ayant progressé au même rythme que l'ensemble du marché, l'alimentation, les banques, la mécanique. En retrait, les assurances, le pétrole, et, très en arrière, les mal-aimés de la cote... et de l'industrie : textile, métallurgie. Le tout sans oublier les hausses individuelles presque fabuleuses : Matra (+ 332 %), Printemps (+ 180 %), C.S.F. (+ 180 %), etc.

En Bourse, tout est possible, dit-on, en hausse comme en baisse. En 1978, ça été la hausse.

LES "TRAÎNARDS"

MÉTALLURGIE	+ 5,5 %
SERVICES PUBLICS	+ 22,4 %
TEXTILES	+ 25 %
SOCIÉTÉS FONCIÈRES	+ 28,2 %
PÉTROLE	+ 29,4 %
ASSURANCES	+ 31,8 %
IMPRIMERIES	+ 34,2 %
CONSTRUCTION MÉCANIQUE	+ 40,4 %
DIVERS	+ 41,8 %

ALIMENTATION : le redéploiement des grandes surfaces

LES principales opérations financières de l'année ont concerné les grandes surfaces qui, pour pallier l'insuffisance des permis de construire, ont engagé divers processus de développement, regroupements ou de diversification d'activité.

Ainsi *Carrefour*, après avoir cédé sa participation dans *Distrimas* (Belgique) dont l'expansion était trop freinée par la concurrence, semble porter un intérêt de plus en plus vif pour d'autres pays étrangers et notamment l'Espagne : cinq nouveaux points de vente sont en voie de réalisation par sa filiale. Par ailleurs, la société s'est associée avec *Radar* pour prendre le contrôle d'*Eterco* (enseigne « *ED-l'Epicier discount* ») qui gère des magasins de petite taille (400 mètres carrés) spécialisés dans un petit nombre de produits et installés au cœur des villes (et non plus à la périphérie).

Autres opérations de regroupement, cette fois, les *Comptoirs modernes* ont pris une participation majoritaire dans *l'Union commerciale*, *l'Alsacienne de supermarchés* a acquis le contrôle de la *Société lorraine de supermarchés* tandis que le groupe *Docks de France* lançait une OPE sur les titres de deux de ses filiales : *Supermarchés-Doc* et *Docks François*.

Les actions *Euromarché* ont été introduites à la cote officielle, en juin, au cours de 260 F. Rappelons que le capital de cette entreprise était détenu par *Viniprix* (70 %), *Printemps* (24 %) et *Fisuma* (6 %).

Un groupe financier saoudien a pris une participation de 5 % dans *B.S.N.-Gervais-Danone*.

Le rachat de 33,6 % du capital de *Piper-Heidsieck* par *Veuve Clicquot*, celui, effectué par *Moët-Hennessy* cette fois, de 60 % du capital de *Roc* (cosmétiques) et l'absorption des *Laboratoires Celphar-Wurhlin* par *Beghin-Say* figurent également parmi les principales opérations financières de l'année.

Aux internationales, *Nestlé*, qui détenait déjà 30 % du capital de *Chambourcy*, a porté sa participation à 59,4 %.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Beghin-Say....	54,80	143	51,30	118
BSN Gerv-Dan.	377,50	689	318	560
Carrefour (1).	1285	2254	1164	1890
Casino (2)	1025	1428	783	1400
Gén. Occid. .	186	289,50	176,50	255,50
Guy. et Gasc..	146	424	120,20	386
Martell	285	542	254,20	490
Moët-Hennessy	365	730	511	555
Mumm	295	485	214,50	428
Olida et Caby.	123,50	224,50	112,50	188
Pernod-Ricard.	207,30	342	175	314,50
Radar	319	561	245,50	475,10
Raf. St-Louis..	56,50	127	50,50	109,80
SIAS	283	324	224	250
Vve Clicq. (3).	438	872	347	735
Viniprix	318	450	269	392
Nestlé	8320	9610	7300	8320

(1) Droit d'attribution (1 p. 5).
(2) Droit d'attribution (1 p. 4) : 200 F.
(3) Droit de souscription (1 p. 5) : 7 F.

BANQUES : soulagement

SUREMENT éprouvées jusqu'au premier tour des élections législatives, les banques, débarrassées de l'hypothèque « nationalisation », ont, par la suite, largement bénéficié de la reprise. Il vrai que la détente des taux observée sur le marché monétaire a constitué pour la plupart d'entre elles un fantastique stimulant... au moins au niveau des comptes d'exploitation.

Parmi les principales opérations financières de l'année, il faut mentionner la réduction du capital de *Prétabail*, consécutive à une offre de rachat, au prix de 320 F, de 25 % des actions émises. En fait, les cours de Bourse s'étant presque toujours situés au-dessus du niveau de cette offre, 31 876 titres seulement ont été présentés au rachat, alors que celle-ci portait sur 503 876 actions.

L'Union française de banque a lancé tout dernièrement une O.P.E. sur *Locabail* (3 *U.F.B.* pour 4 *Locabail*) ; auparavant sera intervenue une attribution gratuite d'*U.F.B.* (1 pour 3), ce qui, en définitive, établira la parité de l'échange à 1 *U.F.B.* pour 1 *Locabail*. Rappelons que la *Compagnie bancaire* est le principal actionnaire d'*U.F.B.* dont elle contrôle 83 % du capital.

A compter du 11 décembre, quatre banques du groupe *CIC* ont vu leur cotation transférée en province : *CIAL* et *Société nancéienne de crédit industriel Varin-Bernier* à Nancy, *Crédit industriel de l'Ouest* à Nantes, et *Bordelaise de crédit* à Bordeaux.

En ce qui concerne les valeurs étrangères cotées sous cette rubrique, le fait majeur a été constitué par la double O.P.A. lancée sur les actions du *Crédit foncier franco-canadien*, la première émanant de *Central Eastern Trust Cy* à 138 dollars canadiens et portant sur 55 % du capital seulement, la seconde à 140 dollars canadiens mais portant cette fois sur la totalité des actions, formulée par la *Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal*. Cette dernière reste finalement seule en lice.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Bail-Equipem.	150	264,90	243,20	239
B.C.T.	74,90	191	56,50	133
Cetelem	143,50	329	141,50	290
Cie Banc. (1).	274	482	215	495,50
CC.F.	100	147	99	127,50
C. Foncier ...	291	486	275	466,70
Fin. de Paris.	139	217,50	130,20	212
Locafrance ..	122	268	100	245
Locabail	171	219	164	201,20
Locindus	283,10	424	271	415
Prêtabail	315	500	313	497
U.C.B.	155	248	141	229,80
U.F.B.	214	320	212	301
Finextel	134,70	216,40	126,80	209,80
Codetel	107	151	101	157,10
C. F. Fr.-Can.	309	491	300	451

(1) Attrib. grat. 1 pour 4 ; droit : 53 F.

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE : « l'explosion » de Matra

A la fin de 1978, la conjoncture, dans l'industrie du matériel électrique, était encore maussade en ce qui concerne les biens d'équipement, victimes de la faiblesse de la demande d'investissement sur le marché français et de l'âpreté de la concurrence à l'étranger. L'industrie téléphonique elle-même a vu ses perspectives s'altérer. En revanche, la situation s'est améliorée dans le secteur des biens intermédiaires et des biens de consommation.

Un reflet de cette évolution apparaît dans les cours de Bourse : si l'indice d'ensemble du compartiment a progressé de façon appréciable, certaines affaires de gros matériel d'équipement, comme Alsthom-Atlantique et CEM, ont eu une carrière moins brillante. En fait, l'avance de l'indice résulte pour une part non négligeable de la hausse exceptionnelle de l'action Matra, événement de l'année boursière. Déjà très en vue l'année dernière, ce titre a encore gagné plus de 320 % en publiant des prévisions de bénéfices de l'ordre de 700 F par action pour 1980, contre 248 F en 1977 et 100 F en 1976. La société est, par ailleurs, en pourparlers avec la firme américaine Harris en vue d'une entrée dans le marché des composants électroniques.

Ce marché particulièrement difficile bénéficie de l'attention des pouvoirs publics, qui ont accordé une aide de 600 millions de francs sur cinq ans à l'industrie des composants. Deux conventions ont été passées à cet effet entre l'Etat et Thomson-C.S.F., d'une part, La Radiotechnique-Compelec, d'autre part.

Thomson-C.S.F. a poursuivi son développement dans l'industrie téléphonique en portant de 40 % à 75 % la part qu'elle détient dans L.T.T. (Lignes télégraphiques et téléphoniques) par l'intermédiaire de L.M.T. L'action Téléphones Thomson-Erisson (ex-société française des téléphones Ericsson) a connu une forte reprise, un moment interrompue lorsque les commissaires aux comptes ont donné leur certification en l'assortissant de réserves.

L'amélioration du climat boursier a permis de procéder à des augmentations de capital longtemps différées. C.G.E. a été la première à en profiter, incitée par C.S.F., Machines Bull et Merlin-Gerin.

L'action MECI a été radiée du terme en juin, à la suite de sa mise en état de cessation de paiements, intervenue en mars.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Alst.-Atl. .	60,40	79	49,50	63,80
C.E.M.	53	81,20	42	49
C.G.E. (1).	258	431	243,50	409
C.S.F. (2) .	136,50	420	126,50	384
Matra	1245	5970	995	5400
Jeumont .	71,50	173	73,50	143
Legrand ..	1387	2060	1145	1905
Ler.-Som.	555	809	375	710
M. Bull (3)	24,40	62	22,50	51,10
Mlinex (4)	170	192,10	125	136
R. tech. (5)	370	535	290	420
Signaux ..	193	421	148	300
T.R.T.	409	827	337,80	780
Téléméc. ..	635	881	492	844
Tél. S.T.E.	218	539	164,50	371
Th.-Brandt	130,50	307	118	240

(1) Emission 1 pour 5 à 300 F. Droit : 8,95 F.
(2) Emission 1 pour 8 à 350 F. Droit : 5,10 F.
(3) Emission 1 pour 5 à 50 F. Droit : 0,21 F.
(4) Attribution gratuite 1 pour 10. Droit : 13,50 F. Attribution gratuite 1 pour 10. Droit : 14,50 F.
(5) Attribution gratuite 1 pour 10. Droit : 30 F.

L'OR ET SES MINES : une fièvre peu communicative

Once d'or en dollars, à Londres — Lingot de 1 kg en francs, à Paris

250 — 240 — 230 — 220 — 210 — 200 — 190 — 180 — 170 — 160

33 000 — 34 000 — 32 000 — 31 000 — 30 000 — 29 000 — 28 000 — 27 000 — 26 000 — 25 000

ONCE D'OR — LINGOT DE 1 KG A PARIS — 243,65 — 220 — 30 200 — 207,5 — 188,8 — 182,73

janv. | fév. | mars | avril | mai | juin | juillet | août | sept. | oct. | nov. | déc.

« AURI sacra fames ! Rarement cette expression employée par Virgile dans « l'Enéide » n'aura été aussi pleine de sens. Sur la pression d'une demande considérable, l'or s'est littéralement mis à bouillir en 1978 et, après avoir franchi fin juillet la barre des 200 dollars l'once pour la première fois de son histoire, atteignait le 31 octobre le niveau inégalé de 243,65 dollars, avant de rechuter brutalement en novembre, puis retrouver ensuite un rythme de croisière plus proche de la normale.

Du fait de cette rechute, la hausse des cours d'une année sur l'autre n'a pas vraiment rendu compte de cet accès de fièvre. A Londres, l'once de métal est passée de 168,60 à 226 dollars (+ 34 %), tandis que, à Paris, le lingot s'élevait de 26 345 à 30 500 F (+ 15,7 %), après une pointe à 31 400 F.

Plus significatif en revanche a été le gonflement des échanges. En France, malgré l'effet de frein exercé par la taxe spéciale de 4 % appliquée sur les ventes de matières d'or, les transactions ont globalement augmenté de 63,3 % pour retrouver à 2 261 millions de francs leur niveau de 1976. Elles n'ont quand même pas approché le record de 5 779 millions de francs de 1974.

Mais c'est surtout à l'étranger que la spéculation s'est déchaînée. Ainsi au mois de septembre dernier les contrats de ventes conclus sur le marché à terme de Chicago ont atteint 700 millions de dollars par jour, soit plus du double qu'en 1977 à pareille époque (330 millions).

Les tribulations du dollar, durement mis à l'épreuve au cours de l'année écoulée, ont excité cette « exécrable soif de l'or » en avivant la crainte d'un conflit monétaire majeur aux conséquences imprévisibles et en stimulant du même coup la spéculation toujours à l'affût des bonnes affaires.

Mais cette intense activité sur les marchés du métal a eu ses revers, influant directement sur la tenue des cours début novembre. Liée au raffermissement du dollar, la baisse de l'or survenue à cette époque a été d'autant plus vive que les engagements spéculatifs sur le métal étaient importants notamment à Hongkong, à Chicago et à New-York. Par un phénomène de boule de neige, les dégagements se sont accélérés, plus vite même que prévu à mesure que les dépôts de garantie pour les achats à découvert devaient être renouvelés, l'accroissement des ventes mensuelles du F.M.I., passées de 300 000 à 750 000, puis à 1 500 000 onces, contribuant de son côté à augmenter le rythme du mouvement.

Après avoir brillé au firmament, l'or va-t-il à nouveau retomber dans l'oubli ? Les experts sont partagés à ce sujet. Ceux de la Compagnie parisienne de banque pensent que « le métal jaune n'a rien perdu de ses attraits. Au milieu des tempêtes boursières, il se comporte comme une valeur refuge soumise aux aléas de la spéculation au même titre que les monnaies fortes ». Pour les spécialistes de la firme allemande Degussa, les cours de l'or devraient évoluer de façon très irrégulière durant les prochains mois, les mesures adoptées par les autorités américaines ayant favorisé la création de niveaux artificiels tant pour le métal jaune que pour le dollar. « A court terme cependant, il est probable, ajoutent-ils, que les cours actuels seront maintenus tant que l'U.R.S.S. et l'Afrique du Sud s'en tiendront à une politique souple en matière de ventes. Il est significatif dans ce contexte que la demande de krugerrands demeure importante. Elle a représenté 25 % environ des livraisons du pays au cours des onze premiers mois de 1978. Ce phénomène se traduit par une contraction des livraisons d'or en lingot et contribué à soutenir les cours », conclut la Degussa.

Si les krugerrands suscitent un intérêt accru, le napoléon en revanche n'a guère redoré son blason avec une hausse minime de 6 % seulement, et l'augmentation de 39 % des transactions sur les pièces est largement imputable aux opérations d'arbitrage effectuées contre lingots.

De ce fait, sa prime déjà en baisse en 1977 n'a cessé de fléchir revenant de 83,6 % en janvier à 55 % en décembre après avoir touché 44,96 % au plus bas en octobre.

(Lire la suite page 12.)

BATIMENT : toujours l'étranger

ETANT donné que le marasme continue à régner en France dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, les entreprises concernées ont continué à chercher à l'étranger le complément d'activité indispensable. Parmi les vedettes du secteur, on trouve, en tête, l'*Auxiliaire d'entreprises*, qui a doublé son dividende, *Bouygues* bien placé pour remporter un énorme contrat en Arabie Saoudite, et les *Grands Travaux de Marseille*. Ces derniers ont augmenté leur capital, de même que *Lafarge*. Cette entreprise cimentière a émis des actions avec succès, au voisinage du cours de Bourse et compte se développer dans le monde entier : en France la libération des prix du ciment l'a aidée, ainsi que les *Ciments français*, à améliorer ses résultats en dépit d'une conjoncture morose, tandis qu'elle lançait une OPA à 160 F sur les *Sablières de la Seine*.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Auxil. Entr. ..	225	566	197	481,50
Bouygues	390	933	326	894
Chim. Rout. .	87	135	80,50	125,50
Ciments Fr. ..	79	152	113	141
Dumez	474	849	410	647
Ent. M. Lefebvre (1) .	200	440	163,80	360
Gén. Entr. ..	140	223,80	123	190,10
Grds Travaux Mars. (2)...	175	418	163	418
Lafarge (3)...	145	263,60	130	259
M. Phénix (4)	791	1122	475	512
Pollet et Ch...	120	200,20	104,50	166

(1) Souscription 1 pour 3 à 250 F. Cours du droit : 80 F.
(2) Souscription 1 pour 4 à 200 F. Cours du droit : 42 F.
(3) Souscription 1 pour 5 à 200 F. Cours du droit : 10 F.
(4) Division du titre par attribution gratuite 1 pour 1.

VALEURS A REVENU FIXE : cours records pour les indexées

LE marché des valeurs à revenu fixe ou indexées s'est révélé particulièrement actif : pour les onze premiers mois de l'année le volume des transactions s'est élevé à 33,7 milliards de francs (c 23,8) ce qui représente une progression de 42 % environ. Les fonds d'Etat indexés sur l'or et l'unité de compte européenne ont figuré dans ce montant global pour près de 20 % (6 812 millions de francs).

Les fonds d'Etat indexés ont en effet constitué, tout au long de l'année, des pôles d'attraction avant les élections législatives, en raison des craintes suscitées par l'évolution du franc et une éventuelle victoire de l'union de la gauche, et après ce scrutin en raison de la hausse internationale des cours de l'or. La valeur la plus activement traitée a été l'emprunt 7 % 1973 (3 159 millions de francs pour onze mois), qui n'est plus coté « en pourcentage », son indexation sur le métal étant désormais définitive. En second rang vient l'emprunt 4 1/2 % 1973 (2 568 millions de francs en onze mois) dont la hausse s'est trouvée freinée par la détente intervenue sur la « prime » du napoléon. L'emprunt « Barre » 8,80 % 1977, enfin, a eu son heure de gloire avant les élections, pour retomber par la suite un peu dans l'oubli; il n'en conserve pas moins un certain attrait, surtout pour les particuliers, en raison de l'abattement supplémentaire de 1 000 F dont bénéficient ses intérêts et de son exonération, en ce qui concerne la taxation des plus-values à venir.

Les obligations et les fonds d'Etat « classiques » ont bénéficié largement de la détente du loyer de l'argent intervenue à partir de la mi-mars. Pour les titres de « 1re catégorie », le taux de rendement actuariel brut est revenu, en un an, de 11,07 % à 10 % environ. Par quatre fois le Trésor est venu sur le marché « primaire » pour un montant global de 13,5 milliards de francs à des taux sans cesse décroissants (10 %, 9,80 %, 9,45 % et 8,80 %). Il faut souligner que, pour l'ensemble de l'année, le chiffre total des émissions devrait encore avoir progressé pour atteindre 55 milliards de francs (c 50 en 1977).

Parmi les obligations indexées, la C.N.E. 3 % et l'emprunt charbon 3 % ont atteint de nouveaux cours records.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
4 1/2 % 73.	671,80	806,20	674,50	719
7 % 73	2784	4075	2513	3790
E. 10,30 % 75	97,05	103,30	95,05	103,30
10 % 1976..	99,40	104,90	98,75	104,90
P.M.E.				
10,60 % 1976	97,65	103,90	96	103,90
11 % 1977..	99,30	106	97,10	106
« Barre »				
8,80 % 1977	109	115	101,60	107,80
10 % 1978..	109	105,25	100,30	105,25
9,80 % 1978.	109	104,30	100	104,20
9,45 % 1978.	109	102,40	100	102,30
8,80 % 1978	109	100	99,80	100
4 1/4-4 3/4 %				
1963	91,80	98	91,60	97,15
5 1/2 % 65.	107	110,20	105,50	109,80
6 % 1966..	104,10	110	104	109,50
6 % 1967 ..	99	107,50	98,90	107,50
C.N.E. 3 %.	1927,80	2817	1927	2720
Charb. 3 %.	149	178,80	149	168,20

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE : le calme

LE vote, par le Parlement, du projet de loi portant réforme du statut des Sicav va sans doute accélérer la disparition des dernières sociétés d'investissement fermées figurant encore à la cote. On sait, d'ores et déjà, que la *S.N.I.* sera fusionnée avec une Sicav du groupe *CIC* et que *Gestion sélective* sera absorbée par *Gestion sélective France*.

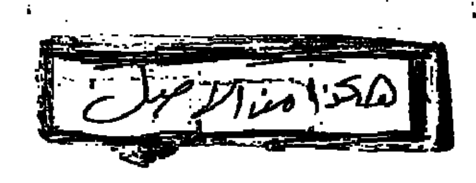
En ce qui concerne les sociétés de portefeuille, le fait le plus saillant a été constitué par l'annonce de l'absorption de la *Compagnie du Nord* par sa propre filiale à 73 %, la *Banque Rothschild* (échange de sept *Compagnie du Nord* pour une *Banque Rothschild* au printemps prochain) dont les titres seront introduits à la cote officielle.

Schneider S.A. a, de son côté, absorbé la *Société française immobilière et minière Dong Trieu* ; les titres, conservés dans le public, ont été rachetés en Bourse sur la base d'un prix unitaire de 200 F.

O.P.F.I.-Paribas fusionnera avec *Languedocienne Forenco* (échange titre pour titre).

L'expansion du groupe *Revillon* s'est poursuivie; ce groupe a renforcé, notamment, sa participation dans le capital de *Jallatte*, société spécialisée dans la fabrication de chaussures de nécessité.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
SNI	315	469	278	448
Charg. Réunis	147,50	214,90	126,40	185,90
Eurafrance ..	161	371	144	314
Fin. Dev. Ent.	52,40	76,80	45,60	56
Cie du Nord..	16,25	38,90	15	26,90
OPFI Paribas.	82	128	69,10	111
Pechelbronn .	67,20	106,80	62,50	102
Pricel	101,50	213,90	83	187
Schneider ...	110,10	215,90	89,50	148,20
Suez	215,80	320	197	295



AUTOMOBILE : la plus belle performance

DANS la course à la hausse qui s'est déroulée sous les colonnes du palais Brongniart, le compartiment « Automobiles » s'est classé dans le peloton de tête, coiffant même les *produits chimiques sur le poteau.*

Mais, contrairement à ce qui s'était produit en 1977, les défaillances ont été moins nombreuses et, sur les six valeurs entrant dans la composition de l'indice INSEE (Chausson, Cycles Peugeot, Ferodo, Peugeot-Citroën, Motobécane, Solex (1), les *quatre premières* ont accompli d'excellentes performances avec des *scores* s'échelonnant de 48 % à 125 % (Chausson).

Mieux : plusieurs titres n'entrant pas dans les calculs de l'INSEE se sont distingués, tels Kléber (+ 56 %) et S.E.V. (+ 41 %). L'un et l'autre, il est vrai, venaient de très bas.

Cette fois encore Peugeot-Citroën a joué le rôle de locomotive avec une hausse *de 80 % aidé en cela par* la bonne conjoncture régnant avec persistance dans l'industrie automobile, mais aussi, et surtout, par le rachat surprise, en août, des filiales européennes (France, Grande-Bretagne, Espagne) du géant américain Chrysler Corporation, en contrepartie d'une prise de participation minoritaire (15 %) dans son capital. L'opération a fait de la firme de Sochaux le numéro un européen de l'industrie automobile avec une production de 2,3 millions de véhicules, par an.

Ferodo, de son côté, a également réalisé des prouesses avec un score de 48,7 %. *Les résultats du groupe n'ont* pas été cependant à la hauteur des espérances nourries, tant il est difficile d'as*surer son expansion et de maintenir* une bonne rentabilité. En 1978, tout comme Peugeot-Citroën, Ferodo a défrayé la chronique et changé de dimension. *Faisant littéralement feu des* quatre fers, le groupe, en septembre, arrachait d'abord Ducellier, premier fabricant français d'équipements électriques pour véhicules, à la convoitise du britannique Lucas, grâce à une opération de « croupiers », puis prenait tour à tour le contrôle de la SOMA (numéro un européen pour la fabrication de ponts de transmission), puis de Fraymon, leader en Espagne dans la production d'embrayages.

Du coup, le chiffre d'affaires consolidé *de Ferodo dépassera allégrement* le cap des 5 milliards de francs en 1979. En 1978, il atteignait tout juste 860 millions de francs. Pour financer ces investissements, Ferodo a fait appel à ses actionnaires et procédé à une augmentation de capital de 290 millions de francs (deux actions pour cinq au prix unitaire de 460 F). Mais venant après beaucoup d'autres, cette opération financière a eu, tout de même, du mal *à se conclure.*

Le troisième événement de l'année, enfin, a été le renversement de conjoncture dans l'industrie des deux roues. La reprise enregistrée a été notamment marquée par un doublement des ventes aux Etats-Unis. Ceci expliquant cela, *les actions Cycles Peugeot ont monté de* 63 %.

(1) SAVIEM, passé au hors cote en janvier, a été exclu, de même que S.E.V., mais cette dernière valeur sera réintégrée en 1979.

Valeurs	*Fin* 1977	*Plus* haut	*Plus* bas	*Fin* 1978
Ferodo (1)	380	545	330	465
Peug.-Citr.	272	537	242,50	489
Obli. conv.	345	670	308	686
Dunlop (2)	17	25,50	14,10	20,80
Kléber	35,60	74,60	32,50	55,50
Michelin ..	1145	1510	986	1231
Obli. conv.	562,50	659	555	592
Hutchin. .	74	81,90	45,10	75
S.E.V.	49,80	84	44	70

(1) Souscription 2 pour 5 à 460 F. Droit : 6,80 F.
(2) Emission d'obligations convertibles (1 oblig. de *300 F pour 10 act.*) *à partir* du 1er janvier 1979 (6 act. pour 1 oblig.).

PRODUITS CHIMIQUES : en flèche

QUI l'eût cru ? Dans la course à la hausse que *se sont livrés en 1978* les divers compartiments de la cote, la chimie s'est classée deuxième, à la Poulidor, presque dans la foulée des automobiles, avec un score voisin de 88 %.

C'est une jolie performance, connais*sant les handicaps de cette* industrie hérités de la crise pétrolière et dont les moindres ne sont pas les problèmes de surcapacités (grands intermédiaires, matières plastiques, fibres synthétiques) et, malgré les relèvements de divers tarifs, les niveaux trop bas des prix. Mais aussi une performance significative dans la mesure où Rhône-Poulenc en a été le principal artisan avec ses 121 % de hausse.

Le groupe n'est-il pas le n° 1 français de la chimie ? Et quand le chef de file d'une industrie malade se porte mieux après avoir frôlé la catastrophe, tous les espoirs sont permis. De fait, même si son rétablissement n'est pas total, loin s'en faut encore, il est en bonne voie. Pour la première fois depuis 1974, Rhône-Poulenc, malgré la persistance d'un déficit non négligeable dans les fibres, a dégagé de réels bénéfices, qui ne doivent rien cette *fois à des cessions d'actifs.*

Ce retour à l'ère des profits doit cependant être interprété avec prudence, résultant bien davantage des mesures d'assainissement et de restructuration entreprises que d'une franche amélio*ration de la conjoncture.*

Pour l'année écoulée, la production en volume de l'industrie chimique française devrait marquer une progression voisine de 4 %. Comparé aux 3 % de moyenne nationale, ce résultat pourrait être satisfaisant s'il n'était inférieur à celui de 1977 (+ 4,8 %). La chimie française n'a donc pas fait mieux cette fois que ses grandes rivales étrangères. Affaire de dynamisme sans doute.

Sur le plan des exportations, elle ne s'est quand même pas trop mal défendue. Sa balance commerciale sera en effet encore très excédentaire (plus de 6 milliards de francs) et si le poste engrais accuse encore un déficit supérieur à 1 milliard de francs, celui des matières plastiques, en revanche, redevient légèrement bénéficiaire.

Ces bons résultats commerciaux ne sauraient toutefois dissimuler les diffi*cultés auxquelles nombre de firmes* chimiques sont confrontées. Alourdi par un poids d'engrais accru et nanti *désormais* par décision politique d'un vapocraqueur à Dunkerque dont l'utilité apparaît pour le moins contestable, le groupe d'Etat C.d.F-Chimie cherche 1 milliard de francs pour mener à bien son programme d'investissements, et ses comptes sont dans le rouge, comme ceux de l'E.M.C. Nobel-Bozel est encore moins bien loti. L'augmentation de capital réservée au C.C.F. et à l'I.D.I. n'a pas été suffisante pour empêcher la filiale Isorel de devoir redonner et obtenir un moratoire de sa dette avant que son plan de redressement n'exerce ses effets. Pour boucher les trous, le groupe a mis en vente les filiales de peintures Valentine et Duco.

Si l'on excepte Rhône-Poulenc et dans *une moindre mesure P.C.U.K. (filiale* chimique de P.U.K.), les firmes pharmaceutiques ont été, en définitive, à peu près seules cette année à avoir enregistré dans la profession une sensible amélioration de leurs résultats, d'où les scores excellents réalisés en Bourse notamment par Roussel-Uclaf.

Le groupe C.M.-Industries, en rachetant la Société Chocolats Poulain, a porté à 44 % la part de l'alimentation *dans ses activités,* non comprise *la* participation de 40 % dans la holding suisse Interfood (1 milliard de francs suisses de chiffre d'affaires avec les chocolats Suchard et Tobler).

Ainsi malgré une certaine inégalité dans les situations, particulières ou *générales, le tableau offert par* la chimie française n'est pas, dans son ensemble, particulièrement brillant, ni réjouissant.

A moins d'un retournement de tendance, les grands équilibres seront difficiles à rétablir en 1979.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
C.M. Indus.	157,50	319	144,60	301
C. et Pouch.	85,20	129	76	115
Inst. Mér...	338	434,50	274,60	374
Lab. Bellon.	162	315	124	282
N.-Bozel (1)	61	61,40	46	44,50
Pier.-Auby .	53,10	110.70	46	93,50
Rhône-P. ..	53,80	126	48,50	119
R.-Uclaf (2)	173,50	424	157,50	373

(1) Souscription 3 pour 4.
(2) Attribution gratuite 1 pour 10. Droit *: 22 F. Elévation du nominal de* 50 F à 100 F.

MAGASINS : dans le tiercé

D*EPUIS quelques années, la clien*tèle boursière se détournait des valeurs de grands magasins. Il est vrai que l'activité de ce secteur paraissait décliner et qu'elle était la source de déficits croissants. Rebuté par les difficultés de circulation et de stationnement, le public délaissait les magasins situés au centre des villes et se dirigeait vers les hypermarchés, alors en pleine expansion, qui offraient des *commodités d'accès et* des prix plus bas. L'existence de structures lourdes, entraînant des frais généraux élevés, rendait les grands magasins vulnérables à un ralentissement *des ventes. Or,* jusqu'à une période récente, le chiffre d'affaires progressait moins vite que le niveau des prix.

Pour résoudre ces problèmes et retrouver une meilleure rentabilité, les sociétés ont tenté une diversification géographique en ouvrant des unités périphériques, notamment dans la banlieue de Paris. Toutefois, ces surfaces, qui n'offraient ni le choix étendu des *magasins* centraux *ni les prix réduits* des hypermarchés concurrents, ont donné des résultats très inégaux. Dans plusieurs cas, les expériences ont tourné court.

Les magasins ont donc entrepris de réformer leurs structures et de pratiquer *une politique de gestion* plus rigoureuse. Dès 1977, l'efficacité de cette action était perceptible.

L'assainissement a été poursuivi cette année. Il a *été favorisé* par un indéniable regain d'intérêt de la clientèle. Simple caprice de la mode ou renou*veau suscité par une promotion adroite ?* En tout cas, observée dès février, après un mois de janvier médiocre, la progression des ventes s'est accélérée à partir du mois d'avril. Pour *l'ensemble* des onze premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires était en hausse de 12 %, reflétant un accroissement de 3 % du volume des ventes.

Les comptes rendus semestriels ont révélé le redressement de la rentabilité, B.H.V., *Galeries Lafayette, Nouvelles* Galeries, Printemps, ont présenté des résultats positifs au 30 juin, alors qu'ils étaient déficitaires un an plus tôt.

Outre les titres déjà mentionnés, il faut citer les progrès de Darty, installée dans une croissance de 20 %. L'action Prénatal a également progressé ; dans son cas, la cause ne doit pas être recherchée dans une amélioration des résultats, mais dans des considérations d'ordre fiscal.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
C.F.A.O. (1)	335,50	460	286,20	397,90
B.H.V.	66,50	180	57,50	163
Gal. Laf...	58,10	139	48	106
Nouv. Gal.	59,80	141	48,60	115
Paris-Fr. ..	72	140	55	113
Prénatal ..	27,50	61,60	18,70	34
Printemps .	41,20	138	32,80	115,10
La Redoute	526	651	458	563
Darty	335	899	308	697
U.I.S.	223,50	345	218,50	
Bon Mar...	107,50	199	82,50	127,50

(1) Attribution gratuite 1 pour 8. Droit : 50 F.

DIVERS : Europe 1 en pointe

BEAUCOUP de vedettes dans ce compartiment un peu fourre-tout. En tête *Europe n° 1*, du même groupe que *Matra* et pareillement recherché. *L'Air liquide*, toujours très entouré, avec même des achats arabes, accentue sa pénétration sur le marché américain des gaz liquéfiés. Pluie d'augmentations de capital : au premier rang *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, qui, en outre, a vendu à des investisseurs son contrôle de *Maisons Phénix*, et s'est constitué un trésor de guerre d'un milliard de francs afin de *se diversifier. L'Oréal* fait appel à ses actionnaires pour la première fois, imité par *Arjomari ;* quant à *PUK*, ses résultats sont lourdement obérés par les difficultés de sa filiale *Ugine Aciers*, en perte de 500 millions de francs. *Jacques Borel international* a dû également faire appel au marché financier pour accélérer son lent rétablissement. *Hachette* et *Presses de la Cité* ont été recherchées de même que *Havas, Publicis et Bis* (travail temporaire), de même que les skis *Rossignol*, qui ajoutent le tennis à leurs activités d'origine.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
L'Air Liquide.	254	394	226	397
Appl. Gaz ...	136,50	191,50	105	138
Arjomari (1).	89	167,80	86	157,90
Bic (2)	532	685	402	575
Club Méd. (3)	354	587	297,50	498
Essilor	820	970	680	932
Europe I (4).	526	1280	330	899
Hachette	154	292	116	237
J. Borel (5)..	110	186,90	80	117
L'Oréal (6) ..	579	864	435	739
PUK	75	110,30	63	73,60
P.L.M.	56	80,50	45	74
Presses Cité..	258	381,50	239	329
S.G.P. à M. (7)	120	176	109	148,50
Skis Ross. (8)	1745	1925	1885	1913

(1) Souscription 1 pour 4 à 115 F. Cours du droit : 300 F.
(2) Attribution gratuite 1 pour 3. Cours du droit : 193 F.
(3) Attribution gratuite 1 pour 6. Cours du droit : 79 F.
(4) Attribution gratuite 1 pour 5. Cours du bon : 195 F.
(5) Souscription 2 pour 3 à 100 F. Cours du droit *: 5 F.*
(6) Attribution gratuite 1 pour 4. Cours du droit : 182 F. Souscription 1 pour 6 à 100 F. Cours du droit : 55 F.
(7) Souscription 1 pour 6 à 100 F. Cours du droit : 8 F.
(8) Attribution gratuite 1 pour 6. Cours du droit : 8 F.

PÉTROLES : un espoir

AFFECTES par la situation difficile du raffinage, les pétroles ont poursuivi cependant le redressement amorcé en 1977, et même progressé, moins que l'indice général néanmoins. La perspective d'une libération des prix des produits pétroliers laisse espérer une amélioration des résultats des raffineries. La vedette du compartiment a été *SOGERAP* (plus de 80 % de hausse) suivie par *Aquitaine* (plus de 60 %) dont le nouveau président, M. Chalandon, veut accentuer la diversification, au grand émoi des pouvoirs publics. Deux augmentations de capital ont eu lieu : celle, attendue, de la *Française des pétroles*, et celle de la *Française des pétroles B.P.*, réservée pratiquement à sa maison mère *British Petroleum*, qui, de ce fait, a porté son contrôle à près de 80 %.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Aquitaine	336	593	299	536
Esso	60	95	48,70	80,50
Fr. Pétr. (1).	97	147,50	91,60	141,90
Pétr. B.P. (2).	62	84,80	43,20	53,50
Raffinage	62	99	51,70	76,50
Sogérap	75	130	57,10	115
Exxon	225	232	194,90	204
Pétrofina (3) .	518	612	450	452
Royal Dutch .	269	290	249,10	254,50

(1) Souscription 1 pour 4 à 110 F. Cours du droit : 5 F.
(2) Souscription 1 pour 4 à 27,50 F. Cours du droit : 2 F.
(3) Attribution gratuite 1 pour 20. Cours

ASSURANCES : la liberté de gestion

MALGRE une progression moyenne du compartiment, inférieure à celle de l'indice général, de brillants succès individuels ont été enregistrés dans l'assurance, notamment par le *groupe Financière Victoire* (+ de 100 % de hausse) dont la restructuration est désormais achevée. Les perspectives sont néanmoins nuancées dans le secteur : si l'assurance-vie est bien disposée, l'assurance dommages doit faire face à quelques difficultés, notamment dans l'automobile et l'incendie. Le retour à la liberté des tarifs va favoriser les compagnies les mieux gérées et pénaliser les autres. La concurrence risque donc de s'accentuer dans un secteur qui s'était trouvé relativement protégé auparavant.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
As. gén. Fr. ..	360	442	357	435
A.G.P. Vie (1).	1380	1760	1140	1575
Concorde	322	400	280	370
Fin. Vict. (2) .	191	388	131	285,80
France IARD..	170	223,60	152	209
G.A.N.	622	652	610	650
Gpe Drouot ..	212	403	179	345
Monde IARD..	58	85,10	52,50	80
Préserv.-Vie ..	112	193	95	182
Prov. IARD ..	103	166	95	144
Réass. Fr.	230	275	208	250
Rh. et Mos. ..	215	380	240	375
Le Secours ...	190	295	170	282
U.A.P.	545	570	553	568

(1) Répartition 1 Cie Imm. Plaine Monc. pour 2. Cours du bon : 102 F ; attribution gratuite 1 pour 5. Cours du bon : 317 F.
(2) Attribution gratuite 1 pour 10. Cours du droit : 26 F.

SOCIÉTÉS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : un intérêt bien modéré

CONSIDEREES comme des « valeurs-refuges », les principales *sociétés* cotées sous cette rubrique se sont montrées résistantes dans la période précédant les élections législatives ; en *revanche, elles n'ont, dans leur ensemble,* profité que modérément de la reprise qui a suivi cette consultation électorale.

Peu d'événements marquants sont intervenus dans l'année. On peut tout de même mentionner les pourparlers engagés entre la *Foncière lyonnaise* et *l'Immobilière construction de Paris* en vue d'un rapprochement de leurs activités non bancaires. A l'issue de ces opérations, le *Crédit lyonnais* et *l'I.P.C.* devraient détenir respectivement, 20 et 18 % du capital de la *Foncière lyonnaise.*

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
C. F. et Imm.	100,20	167	88	140,50
La Hénin......	207,80	338	177,20	285,50
C. du Midi (1)	278	560	250	493,50
Rue Impériale	330	575	488	501
SILIC	176	290	172,50	251
Cofimeg	107,50	126	94,80	122
Sefimeg	103	133,50	94,10	131
Simco	119	168	114	163
Simnor	73	102	66	84

(1) Répartition 1 Plaine Monceau pour 10 Cie du Midi. Droit : 20 F.

SIDÉRURGIE : le concordat final

COMME on pouvait s'y attendre, le sort de la sidérurgie française a été scellé en 1978, quelques mois après l'échéance électorale. Une quatrième année de lourdes pertes (près de 5 milliards de francs) et un endettement effarant ont conduit à la solution *finale, c'est-à-dire un plan de sauve*tage en régie, avec un concordat destiné à éviter une faillite pure et simple. En premier lieu, 25 milliards de francs de dettes *sur 38 milliards ont été* moratoriés avec l'exonération totale ou quasi totale du paiement des intérêts pendant dix ans et avec des remboursements reportés à vingt ans. *Parmi ces* dettes figurent notamment les 11 milliards de francs d'emprunts du G.I.S., de groupements divers et de prêts du Crédit national, financés sur emprunts publics. Une caisse d'amortissement alimentée essentiellement par le Trésor à hauteur de 2 milliards de francs par an se substitue aux sociétés sidérurgiques pour assurer le service normal de ces emprunts. Sur les 9 milliards de francs de crédits consentis par les banques, ces dernières convertissent en capital 600 millions de francs et renoncent à 80 millions de francs d'intérêts par an (sur *1 milliard de francs pendant cinq ans*).

En second lieu, la reconstitution des fonds propres des sociétés sidérurgiques s'effectue par un « coup d'accordéon », réduction du capital, puis augmentation par apport de créances au profit de trois sociétés financières détenant chacune 67 % environ d'Usinor, Châtillon-Neuves-Maisons et Sacilor. Ces sociétés financières seront contrôlées par l'Etat (15 %), la Caisse des dépôts (30 %), le *Crédit* national (10 %), les banques (30 %) et le G.I.S. (10 %). Les deux holdings Denain-Nord-Est-Longwy et Marine-Wendel ne *détiendront* plus que, respectivement, 21 % d'Usinor (et 11 % dans le public), 10,8 % de Sacilor (12,3 % dans le public). Ces deux dernières sociétés ne distribueront aucun dividende pendant cinq ans. A partir de 1984 le dividende prioritaire et cumulatif sera servi aux actions nouvelles détenues par les sociétés financières. Le surplus, s'il en reste, ira aux anciens actionnaires, ce qui ne leur laisse pas *espérer* grand-chose d'ici pas mal d'années.

En ce qui concerne les structures, Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons, *filiales de Chiers-Châtillon, qui ont* déjà un président commun, M. Etchegaray, vont fusionner, et la Métallurgique de Normandie est en négociation avec Sacilor, dotée d'un nouveau président, M. Mayoux. Dans le secteur des aciers spéciaux, également très éprouvé par la crise, des pourparlers ont été engagés entre Creusot-Loire et Ugine Aciers, Pompey et Usinor afin d'harmoniser les productions et peut-être nouer des liens étroits. Signalons enfin la mise en règlement judiciaire, puis en gérance, des Aciéries de Paris et d'Outreau.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	*Plus* bas	*Fin* 1978
Ch. Châtill.	*10,80*	*27,75*	*10,05*	*18,20*
Creusot-L..	54,20	104,40	49	60
Den. N.E.L.	28,40	48,50	25	27,60
Mar.Wen. .	33,50	89	29,50	43,50
Mét.Nav.N.	34,90	74	29	33,10
Pompey ...	79	89	65	64,50
Sacilor	17,80	36,50	15,50	16,50
Saulnes ...	34,90	50	28	39,80
Usinor	15,20	26,10	11,30	12,90
Vallourec .	64	118	68,20	95,60

TEXTILES : bien médiocre

LA conjoncture, dans l'industrie textile, ne *s'est que faiblement* améliorée en 1978. Après avoir esquissé une reprise au printemps, la consommation s'est ralentie en raison des mauvaises conditions climatiques de l'été. Toutefois, on constatait en fin d'année, au stade du détail, un développement des ventes d'habillement qui devrait avoir un effet favorable sur les industries situées en amont.

Ces dernières n'en seront pas moins contraintes d'enregistrer de médiocres résultats au terme de l'exercice. Un exemple particulièrement spectaculaire de leurs difficultés a été fourni par la mise en règlement judiciaire de vingt et une sociétés du groupe *Boussac*, intervenue fin mai. Plusieurs entreprises se sont *offertes* à en reprendre les activités ; *Agache-Willot* l'a emporté, sa filiale *Saint Frères* assurant l'exploitation en vertu d'un contrat de location-gérance.

Une importante restructuration du groupe *Willot*, dont *Saint Frères* aurait été le pivot, devait avoir lieu ; c'est dans cette attente que le *Consortium général textile* — l'autre grande filiale du groupe — avait différé la publication de ses comptes arrêtés au 31 décembre 1977. L'opération a été repoussée *sine die* et les comptes du Consortium ont paru, révélant une perte comptable de 163 millions de francs. Ce déficit a conduit la société-mère *Agache-Willot* à constituer une provision dans ses propres comptes, faisant ainsi apparaître un résultat négatif de 34,6 millions de francs pour l'exercice au 31 mars 1978 ; elle proposait néanmoins une forte augmentation du dividende : 12 F net contre 5,30 F au capital qui venait d'être accru de 25 % par attribution gratuite. *Par ailleurs, Saint Frères, qui avait* déjà annoncé un profit de 15,5 millions de francs pour 1977, revenait sur cette information et ramenait son bénéfice à 8,1 millions de francs.

On conçoit que les actionnaires aient été quelque peu déroutés et que les valeurs du groupe aient donné lieu à d'amples fluctuations.

Mis à part *Dollfus-Mieg*, les autres titres du secteur textile n'ont guère bénéficié de la hausse de la Bourse. Tel est en particulier le cas de *Sommer-Allibert.*

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Dollfus-Mieg..	37,50	78,50	36,80	70
Sommer-Allib..	439	529	353	362
Ag.-Willot (1).	416,50	984	406	600
Saint-Frères .	63	210,50	51,50	96,80
Fourmies	20,15	33,30	15,90	26
Lain. Roubaix	40	57	37	40
Roudière	300	365	260	320
Vitos	110	140,60	91,40	110

(1) Attribution gratuite 1 pour 4. Droit : 147 F.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES : des redressements spectaculaires

MALGRE une conjoncture médiocre dans le secteur, plusieurs sociétés ont effectué des redressements financiers et boursiers spectaculaires. Ce fut le cas de *Poclain*, après sa reprise par l'Américain *Tenneco*, de *Saunier-Duval*, de *la Générale de Fonderie* et de *Babcock-Fives*. Bonne santé persistante de *SAGEM, De Dietrich* et *Manurhin* (lié désormais à *Matra*).

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Babcock-Fives	75	144,90	65,80	132,50
De Dietr. (1).	449	525	385	490
Gén. Fonderie.	80	139,50	68,40	133
Penhoët	170	279	131	264,80
Poclain	119	265,50	75	206
Sagem	434	950	360	845
Saunier-Duv.	68	207	56	183

(1) Répartition 1 part Vosges-Nord pour 20. Cours du droit : 53 F.

SERVICES PUBLICS : en vedette

LES affaires de services publics se trouvaient particulièrement visées par le projet de nationalisations contenu dans le programme commun de la gauche. Il est donc naturel que l'issue des élections législatives, en levant cette hypothèque, ait provoqué une forte hausse des cours.

L'amélioration du climat boursier a été mise à profit par *Lyonnaise des Eaux*, qui a fait appel à ses actionnaires en émettant une action nouvelle pour quatre anciennes, au prix de *450 F*, dont 300 F de prime.

La *Compagnie générale des eaux* a procédé à la réévaluation de ses titres de participation, dégageant un écart de 190 millions qui lui a permis d'attribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Gle des Eaux (1)	448	745	376,50	516
Lyon. des Eaux (2)	336	681	291	489
Eaux banl. P.	180	261	148,50	235
Eaux et Ozone ..	190	204	141	200
Electr. Strasb.	333	475	300,10	490
Ufiner-SMD	87,5	143	76,50	115

(1) Attribution gratuite 1 pour 2. Droit : 230 F.
(2) Emission 1 pour 4 à 450 F. Droit : 22 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

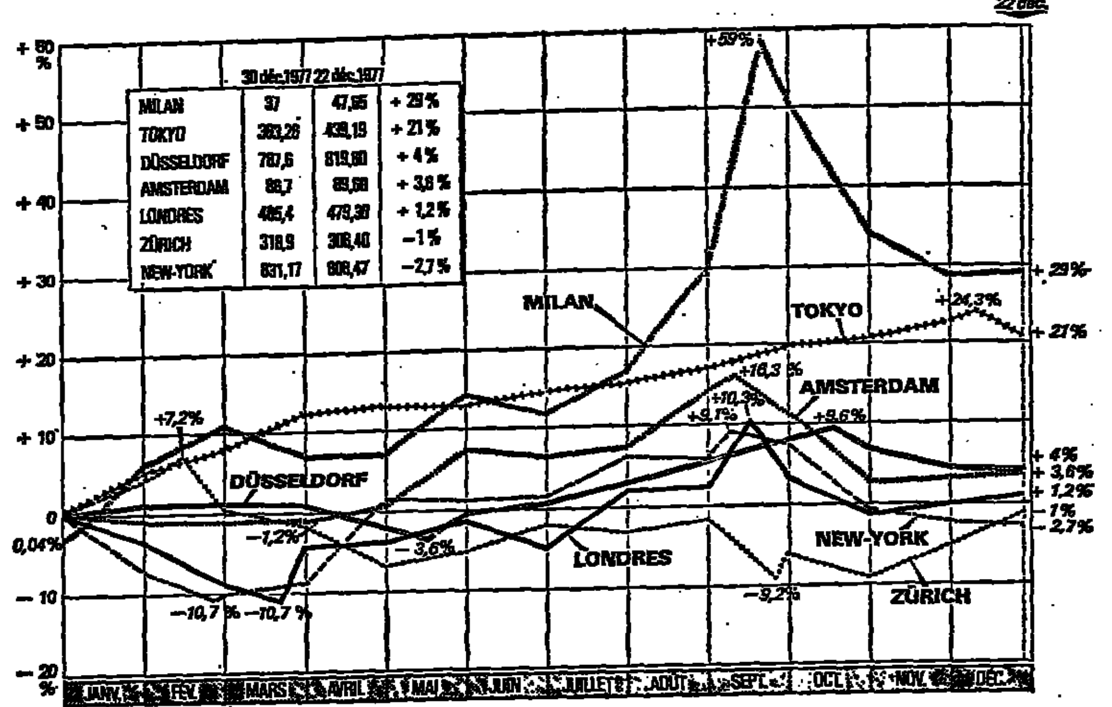
Le rattrapage

INCONTESTABLEMENT, 1978 aura été nettement plus faste aux marchés financiers internationaux que l'année précédente. A preuve : en termes de capitalisation boursière, la valeur globale de toutes les *actions cotées* dans le monde occidental ressort à environ 1 600 milliards de dollars, contre 1 400 *milliards un an plus* tôt. A l'issue de douze mois, aucune « place » n'a cédé plus de 10 % et les performances de *Tokyo, Milan et* Francfort ne sont pas négligeables (sans parler de Paris).

Schématiquement, il est possible de diviser cette année boursière en deux parties. Jusqu'au *troisième trimestre*, et un peu au-delà les cours montent progressivement, tandis que sont souvent enregistrés des *volumes* de transactions records. Hausse monétaire ? Anticipation d'une éventuelle reprise ? Effets de mesures *prises* dans différents pays (France, R.F.A., Grande-Bretagne, Canada, Italie, Pays-Bas) pour relancer *le* « produit action » et partant le marché financier ? Tous ces éléments ont sans aucun doute concouru à la bonne tenue des marchés financiers.

Le plan de sauvetage du dollar *présenté* par le président Carter au début du mois de novembre entraîne un net retournement de tendance qui semble essentiellement traduire les craintes des opérateurs devant les conséquences que pourrait *avoir sur l'économie* mondiale une récession aux Etats-Unis, le mouvement de baisse étant « naturellement » *accéléré* par les prises de bénéfices qui traditionnellement interviennent après une forte hausse des cours.

L'année se termine donc dans la morosité et l'incertitude. Les bourses de valeurs s'avéreront-elles, une fois de plus, bon prophètes ?



WALL STREET : des records d'activité sur un fond de baisse

LA deuxième année du règne *de Jimmy Carter à la Maison* Blanche n'aura guère été plus faste que la première pour les marchés américains. Pour la seconde fois consécutive, Wall Street, la grande « star » du système boursier international, réalise la plus mauvaise performance de l'année : en douze mois, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles (trente actions) a cédé environ 3 %. Mais quel autre grand marché eût aussi bien résisté à la cascade de déceptions à laquelle la bourse américaine dut faire face au fil de cette année ?

Entre la hausse des taux d'intérêt (le « prime rate » des *banques* était à 7 3/4 % en janvier et *se* retrouve à 11 3/4 %, *proche* du record (12 %) de l'automne 1974 ; le taux de l'es*compte, fixé à 6 1/2 %* au début, de l'année est désormais à son *plus haut niveau historique*, à 8,5 %), la chute du dollar (4,65 F *le 31 décembre 1977, 3,98 F à fin* octobre 1978 et 4,25 F ces derniers jours), *l'accélération du rythme* de l'inflation (6,5 % en 1977, 7,5 % cette année), *l'alourdissement* d'un déficit commercial déjà énorme (36 *milliards de* dollars en 1977 et 30 milliards prévus pour *cette année)* et, maintenant, les risques d'un début de récession pour l'année prochaine, les boursiers américains ne savaient plus à quel saint se vouer.

Et pourtant, en dépit de tous ces déboires, Wall Street est restée l'une des places financières les plus dynamiques du monde : près de 7 milliards de titres ont changé de mains en douze mois, le record de 1976 (5,36 milliards) étant ainsi largement battu. Jamais, non plus, les investisseurs étrangers ne s'étaient montrés aussi actifs sur le premier marché du monde : il a été acheté pour 2 milliards de dollars par eux seuls au cours du premier semestre.

***

D'emblée, cela a mal commencé pour l'indice Dow Jones. Il n'y avait aucune raison que la grande chute de 1977 s'arrêtât par un caprice du calendrier. En janvier, les mineurs entament la plus longue grève de leur histoire (elle durera plus de cent jours), la baisse du dollar ne semble pas devoir s'arrêter et le programme énergétique de Jimmy Carter traîne toujours dans les couloirs du Congrès. La nomination de M. Miller en remplacement de M. Burns au fauteuil de la plus haute autorité monétaire (la Réserve fédérale *ou* Fed), le traditionnel message sur « l'état de l'Union » et la présentation d'un budget en *déficit* de 69 milliards de dollars ne font qu'accélérer le cours des choses : fin février, le Dow Jones est à son plus bas niveau *depuis trois ans* (739).

Puis, la situation se renverse : reprise technique, *menace de* contrôle des prix et des salaires, fermeté plus grande que prévu de M. Miller. Bref, le vieux « Dow Jones » se redresse cahin-caha. Le 14 avril, c'est l'explosion : en trois cent soixante minutes de séance, quatre mois de baisse sont effacés et 52,30 millions d'actions sont échangées. Le précédent record historique est battu (44,5 millions le 20 février 1976). Il sera littéralement pulvérisé *trois jours plus tard* : le « Dow Jones » s'adjuge encore *quinze points* après l'échange de 63,51 millions de titres ! « *C'est un piège tendu par les investisseurs institutionnels !* » s'écrient bon nombre d'opérateurs prévoyant que « *la rechute sera sévère* ». Elle le sera effectivement. Mais pas tout de suite.

La Maison Blanche vend des tonnes d'or pour soutenir le dollar. Celui-ci remonte un peu sur les marchés des changes. À Wall Street, la hausse continuera peu ou prou, mais à un rythme moins rapide, jusqu'à la fin juillet environ. Le 3 août, le marché s'offrira même une nouvelle fête des affaires et 65,5 millions de titres sont traités pendant la séance. Dix jours plus tard, le dollar ayant recommencé à donner des signes de faiblesse, M. Carter demande solennellement aux responsables de prendre des mesures de sauvetage. Hausse des taux, vente massive de métal jaune : les mesures sont classiques, voire timides. Wall Street n'y croit pas. Pourtant ce que l'on estime être à l'époque le succès de Camp David redonne un peu d'allant au marché financier. Le 8 septembre, le Dow Jones touche son plus haut niveau de l'année à 907,74. Puis c'est une nouvelle redescente.

Mais il est écrit que cette année 1978 sera celle des records. La plus forte hausse quotidienne du vieil indice date du 16 août 1971, lorsque M. Nixon annonce un programme de contrôle des prix et des salaires (+ 32,93 points en une séance) ; cette performance sera battue le 1er novembre 1978 ; en six heures, le Dow Jones, retombé entre-temps à moins de 800, s'adjuge 35,35 points ! La veille, Jimmy Carter a présenté au monde son premier plan crédible de sauvetage du dollar.

Mais ce programme comporte, bien entendu, une nouvelle et forte hausse des taux d'intérêt. On évoque la récession, voire la dépression pour 1979. L'euphorie est passée. La baisse des cours reprend, malgré la reprise du dollar. Les petites reprises techniques, et les discours rassurants tenus ici et là, ne parviendront plus à redresser durablement la situation boursière.

	Fin 1977	Fin 1978
Alcoa	46 5/8	47 3/4
A.T.T.	60 1/2	60 1/2
Boeing	28 1/8	71 3/8
Chase Man. Bank.	29 7/8	29 3/8
Du Pont de Nem..	120 3/8	126 1/2
Eastman Kodak ..	51 1/4	58 3/4
Exxon	48	49 1/8
Ford	45 3/4	42
General Electric .	49 3/4	47 1/8
General Foods	31 1/2	32 1/8
General Motors ..	62 3/4	54 3/8
Goodyear	17 1/4	16 1/4
I.B.M.	273	298 1/2
I.T.T.	31 3/4	27
Kennecott	22 1/4	19 3/4
Mobil Oil	63 1/2	69 3/8
Pfizer	27 3/8	33
Schlumberger	72 3/4	94 3/4
Texaco	27 5/8	23 7/8
U.A.L. Inc.	20 7/8	29
Union Carbide	41 1/8	34
U.S. Steel	31 1/2	21 1/4
Westinghouse	18 1/8	16 5/8
Xerox Corp.	46 3/4	52 7/8

LONDRES : victime des incertitudes politiques et sociales

TITULAIRE de la première place dans le classement des performances boursières internationales en 1977, le London Stock *Exchange* se retrouve en *queue* du peloton cette année. En douze mois, l'indice « Financial Times » des valeurs *industrielles s'est effrité* d'un peu plus de 2 %. C'est peu. Mais, compte tenu d'une *inflation* qui, en dépit des prévisions gouvernementales du début de l'année, atteindra sans doute le seuil des 10 %, le résultat apparait un peu surprenant. Certes, les *taux* d'intérêt, *dont on soulignait* la baisse en 1977, se sont à nouveau tendus *en 1978* : le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre a pratiquement doublé en douze mois (12,5 % contre 6,5 %).

Pourtant, le remarquable rétablissement financier de la Grande-Bretagne, unanimement salué l'an dernier, ne parait pas, au seuil de 1979, fondamentalement remis en cause. Les dividendes de la mer du Nord ont été moins élevés que prévu, mais les grands équilibres commerciaux, notamment, semblent solidement rétablis. En dépit d'un recul assez constant du chômage, et malgré la relative fermeté du gouvernement travailliste face aux syndicats, ce sont bien les multiples « accrochages » sur le front social qui sont, en grande partie, à l'origine de la stagnation des cours en 1978.

L'année s'ouvre *dans* une atmosphère de conflit social : les pompiers *sont* en grève *depuis* deux mois déjà, les suppressions *de dizaines de milliers d'emplois* chez British Leyland font planer d'autres *menaces d'arrêts de travail*, l'ouverture de grandes négo*ciations salariales dans la métal*lurgie, chez les électriciens, chez *les chauffeurs-routiers, etc.*, ajoute encore à l'incertitude générale. *L'indice Financial Times*, dont le mouvement de baisse a commencé quatre mois plus tôt, s'effritera jusqu'à fin février.

Pourtant, les « brokers » sont optimistes. Ils auront raison *pendant* les dix *semaines* suivantes environ : la balance commerciale est excédentaire, la livre sterling est ferme, le budget *de relance adopté début* avril est d'abord bien accueilli dans la *City*.

A la mi-mai, la C.B.I. (le C.N.P.F. anglais en quelque sorte) publie de sombres prévisions. Au Stock Exchange, c'est la rechute. Elle s'aggravera un peu plus lorsque les « libéraux » annoncent qu'ils « lâchent » le gouvernement. Dès lors, l'on parlera périodiquement d'élections anticipées, sans que jamais elles viennent. Cette nouvelle incertitude empoisonnera le marché jusqu'à la fin de l'année.

Mi-juin, les travaillistes annoncent un train de mesures : encadrement du crédit, augmen*tation des cotisations sociales*, reconduction de la limitation à 10 % l'an de la progression des dividendes, limitation à 5 % des hausses de salaires. Début août, les transactions quotidiennes des *bourses sont tombées* à environ 60 millions de livres par jour, *contre 100 millions* de livres en avril-mai. Mais les cours remon*tent tout de même sur* l'espoir d'une baisse du taux de *l'escompte. Puis c'est* le « scandale » Jeremy Thorpe, la « *grande grève* » chez Ford-Motors, dont les ouvriers deman*dent 25 %* de hausse salariale.

A la fin de l'année, Imperial Chemical Industries (ICI) publie des résultats décevants, comme Courtaulds et B.P. l'avaient fait à l'issue du premier semestre. La livre se maintient à peu près, mais n'entrera pas dans le « système monétaire européen ». Les élections, dont on a tant parlé, auront lieu, peut-être, en mars prochain. L'incertitude politique et sociale a gâché l'année boursière...

	Fin 1977	Fin 1978
Bowater	182	172
Brit. Petroleum .	858	908
Charter	129	130
Courtaulds	113	116
De Beers	294	392
Fr. State Ged. (*)	16 3/4	13 5/8
Gt. Univ. Stores .	316	306
Imp. Chemical ..	352	363
Shell	528	563
Vickers	175	189
War Loan	36 7/8	30

(*) *En dollars, net de prime sur* le dollar investissement.

TOKYO : au plus haut niveau historique

C'EST l'incontestable vedette de l'année 1978. Certes, en progression absolue, *Paris* et Milan ont fait mieux que le Tokyo Stock *Exchange*. *Mais* de quels enfers venaient-ils ? La hausse du Kabuto-Cho (*nom* japonais de la Bourse) apparait si régulière en comparaison (+ 23 %), même si les cours avaient à peu *près stagné en* 1977 (+ 13 % en 1975 et + 15 % en 1976). Et puis, avec la Bourse de Francfort qui n'en est pas loin, l'indice Nikkei Dow Jones est tout de même le seul à s'être établi à son plus haut niveau historique, après avoir franchi le fameux seuil psychologique des 6 000 points. Ce n'est pas une performance négligeable.

Certes, toutes les bonnes fées *semblent s'être penchées* sur le berceau de l'empire nippon en cette année du cheval. Accompagnée de mesures de relance de l'activité interne, la force commerciale du pays a, cette *année, joué* à *fond*, provoquant à la fois une hausse sans précé*dent du* yen et un repli à 3,5 % du taux de l'escompte, niveau le *plus bas depuis trente-trois ans*, sans équivalent dans le monde *capitaliste*.

Le départ a lieu sur les chapeaux de roue. Le gouvernement adopte, dès janvier, un dispositif de relance intérieure. Le budget *est augmenté de 562 milliards* de yens, qui serviront surtout à ranimer le secteur du bâtiment. A la fin du mois, la position, *c'est-à-dire le volume* des engagements à crédit au Kabuto-*Cho*, atteint le *montant* record de 1 007 milliards de yens. On *échange* environ 350 millions de titres par jour. La spéculation est effrénée. Pour *la calmer*, les autorités boursières relèvent de 30 % à 40 % la *couverture exigible* pour opérer à crédit. Mais rien à faire. Cette marge aura beau être augmentée cinq fois *en cours d'année (60 % fin octobre)*, les réserves obligatoires *des banques sur les comptes* en yens détenus par les étrangers *auront* beau être doublées pour atteindre 100 %, la position ne *se dégonfle pas*.

Quant aux échanges quotidiens, ils tournent désormais autour de 500 millions d'actions (709 millions même le 29 mars). *Pourtant, en mai*, les opérateurs prennent peur devant l'excédent *record de la balance commerciale* du pays, qui, s'il s'accroit encore, *vaudra sans doute* de nouveaux ennuis avec l'étranger. L'activité *retombe à 250-300 millions* d'actions traitées par jour. Au surplus, la hausse du yen *contre* le dollar se poursuit et l'on parle *d'élections* anticipées.

Fin juin, la position revient à 1 000 milliards de yens. Mais, cédant aux recommandations extérieures comme intérieures, la Diète nippone s'apprête, fin octobre, à voter une enveloppe supplémentaire de relance de 2 500 milliards de yens. La Bourse exulte. Les liquidités sont abondantes (300 milliards de yens pour les seuls investisseurs institutionnels, dit-on) et viennent s'investir en actions. Les volumes quotidiens de transactions remontent jusqu'à 600-650 millions de titres.

Dans le même temps, le gouvernement signe, avec la Chine, un *traité plein de promesses* pour les industriels nippons. Seule, la présentation, *quelques jours* plus tard, du fameux « plan de sauvetage » *américain du dollar* viendra *tempérer* un peu l'ardeur boursière. Il était *temps* : le volume des achats à découvert venait de passer à *1 125 milliards* de yens.

Fin novembre, M. Fukuda, jusqu'ici premier ministre, se retire et laisse la place à un homme de nature un peu plus modérée, de type « frileux ». « La croissance à la japonaise, c'est fini », déclare-t-il notamment. Certes. Elle aura néanmoins atteint *5,3 %* pour l'exercice fiscal 1978, et devrait s'établir à 5,4 % pour le prochain. Des *chiffres* dont de grandes nations, à commencer par les Etats-Unis, se contenteraient volontiers...

	Fin 1977	Fin 1978
Canon	402	485
Fuji Bank	280	288
Honda Motors	437	480
Matsushita Electr.	569	723
Mitsubishi Heavy.	131	130
Sony Corp.	1720	670
Toyota Motors	703	881

FRANCFORT : timide performance

CONFRONTEE à une agita*tion sociale peu coutumière* en Allemagne fédérale, la *Bourse de Francfort n'a pu* bénéficier pleinement de la fermeté du deutschemark tout au long de l'année. En douze mois, l'indice de *Francfort* (première « place » du pays) n'a monté que *de 6 % environ, tandis que celui* de Düsseldorf (seconde « place »), *calculé* par la Commerzbank, s'est adjugé à peine 4 % de hausse. *L'activité* toutefois a été particulièrement importante, puisque, selon cet établissement, le volume des transactions annuelles est estimé à 30 milliards de DM, contre 27,6 milliards en 1977 (22 % du capital des sociétés allemandes ont changé de mains en un an).

L'année n'a véritablement commencé qu'à la *fin* du premier trimestre. Jusque-là, les cours qui sont approximativement à *leurs plus hauts niveaux* depuis quatorze ou quinze mois, ont tendance à plafonner. Début avril, un premier mouvement se produit : *la baisse va* durer environ six semaines et, le 17 mai, les *indices toucheront* leurs niveaux les plus bas de l'année. Entre-temps, des grèves *ont éclaté* dans l'imprimerie et la métallurgie *(un « lock-out » est même* décidé dans le Bade-Wurtemberg), et de nombreuses *entreprises ont* annoncé une baisse de leurs dividendes.

En juin, pourtant, l'on commence à parler d'allégements fiscaux. Le deutschemark est ferme, les cours des actions remontent, aidés par les achats de l'étranger. Mi-juillet, c'est le sommet de Bonn : il sera d'autant mieux accueilli sur le « parquet » de la Bourse qu'à cette occasion le gouvernement s'engage à relancer *son* économie. Quinze jours plus tard, une « enveloppe » de 17,5 milliards de DM sur 1979 et 1980 (dont *7 milliards d'allégements fiscaux* pour 1978) est adoptée à la satisfaction générale des opérateurs.

Les troubles monétaires serviront, eux aussi, à tirer les cours vers le haut. Le 15 octobre, l'in*dice de la Commerzbank* est à son plus haut niveau depuis huit *ans. Mais la fête est finie*. Deux semaines plus tard éclate, dans la *sidérurgie*, la première grève « dure » depuis cinquante ans. Simultanément, les Américains adoptent le premier plan « crédible » de sauvetage du dollar. Coïncidence ? *Depuis*, les cours s'effritent et une bonne partie du terrain acquis plus tôt est reperdue.

Au seuil de 1979, les pronostics sont modérément optimistes. Tous les secteurs industriels (y compris la chimie) sont promis à une croissance *tempérée*, le déficit croissant des finances publiques devrait trouver *facilement* son financement.

	Fin 1977	Fin 1978
A.E.G.	85,80	76,40
B.A.S.F.	138,90	134
Bayer	134,90	133,10
Commerzbank	222	222
Hoechst	128	132,70
Mannesman	159,50	175
Siemens	292,50	283,10
Volkswagen	203,70	237

Une fièvre peu communicative

(Suite de la page 10.)

Faste pour l'or, 1978 n'aura pas été sur un plan boursier une année brillante pour les mines d'or. De fait, après avoir suivi le métal précieux dans son ascension — de très près à Londres, de beaucoup plus loin à Paris — et s'être élevées à la mi-août respectivement à 55 % et à 22 %, au-dessus de leur niveau de fin d'année, les actions des mines aurifères ont reperdu tout le bénéfice de leur avance initiale pour se retrouver pratiquement à leur point de départ.

Pourtant l'année écoulée a été un bon cru pour les sociétés exploitantes. Grâce à la hausse de l'or, elles ont encaissé *près de 200 dollars par once de métal* vendue contre 143 dollars en 1977, et le président de la chambre des mines d'Afrique du Sud estime que les revenus miniers dépasseront ainsi 6 500 millions de rands (+ 29 %) en 1978.

Ce renchérissement a été d'autant *plus bénéfique* que les autorités sud-africaines avaient décidé en avril dernier d'abolir l'ancien système de règlement en versant en une seule fois aux compagnies le produit de leurs ventes au prix du marché. Ces rentrées accélérées de liquidités ont naturellement favorisé la réouverture de nombreuses mines à faible rendement. Mais en raison de la hausse modérée des coûts d'exploitation (+ 15 % contre 22 %) et de la réduction des dépenses d'investissement, ce facteur d'appauvrissement bénéficiaire n'a pas joué, et les compagnies ont, dans l'ensemble, amélioré leur rentabilité. Elles ont pu ainsi *augmenter les dividendes* versés à leurs actionnaires dans des proportions parfois *considérables* (*de* 8,5 % pour Buffelsfontein à 260 % pour Stilfontein). De ce fait, le rendement des *actions* aurifères s'est sensiblement accru, dépassant 17 % en moyenne.

Selon la banque Louis-Dreyfus, l'effet attractif exercé par ces hauts rendements est de nature à provoquer une reprise des cours.

Favorisés par la décote de 40 % du rand-titre par rapport au rand officiel, les investisseurs étrangers pourraient très bien être les premiers à reprendre *leurs achats. Les spécialistes de cette* banque croient en particulier au retour des investisseurs américains, qui avaient récemment allégé leurs portefeuilles pour se porter sur le marché à terme de l'or.

Il reste que la stabilisation du dollar et l'augmentation, en 1979, des ventes d'or par la Trésorerie des Etats-Unis, qui cumulées avec celles du F.M.I. atteindront 750 tonnes, soit plus que la production sud-africaine évaluée à 720 tonnes, peuvent, en pesant sur les *cours du métal exercer un effet dissuasif* sur la spéculation déjà sensibilisée par le risque politique. Tout dépendra en définitive des résultats que la politique menée par les Etats-Unis pour démonétiser l'or produira.

Si l'on en croit la Compagnie parisienne de Banque, elle a visiblement échoué. En ce cas, les actions des mines *d'or auraient dès lors de bonnes chances* de retrouver l'an prochain la faveur du public.

Valeurs	Fin 1977	Plus haut	Plus bas	Fin 1978
Amgold	180,20	115,50	86,05	92
Angl.-Amér.	17,45	22,70	16,50	18,30
Buffelsfont.	61,20	66,80	45,30	49,50
Free State..	77,70	122	80	82,80
Goldfields..	14,80	18,60	14	15,10
Harmony ..	22,60	29	16,50	17,80
Prés. Brand	52,70	71,10	46,80	48,50
Randfont...	214,70	249	185	175
St Helena..	52,10	60,50	43	43,85
Un. *Corpor.*	16,15	20,30	14,90	15,35
West Drief.	123,10	155	97	138
West. Deep.	44,20	57,20	38	45,80
West. Hold.	88,50	133,10	91,90	97,50
De Beers...	20,25	28,65	19,40	23,30

Le Monde

société

L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

L'ONU veut attirer l'attention sur « les plus vulnérables »

La décision de proclamer 1979 Année internationale de l'enfant a été prise, le 21 décembre 1976, par l'Assemblée générale des Nations unies, reprenant une idée émise deux ans auparavant au conseil d'administration de l'UNICEF (fonds des Nations unies pour l'enfance).

Dans sa déclaration, l'ONU fixait les « *objectifs généraux* » suivants à cette Année internationale :

« *a) Servir de cadre au plaidoyer en faveur de l'enfance et aux efforts visant à rendre les responsables des décisions et le public davantage conscients des besoins particuliers des enfants ;*

» *b) Encourager la reconnaissance du fait que les programmes en faveur des enfants devraient faire partie intégrante des plans de développement économique et social, l'idée étant de réaliser, tant à long terme qu'à court terme, des activités soutenues en faveur de l'enfance aux échelons national et international.* »

L'ONU demandait aux gouvernements d' « *intensifier leurs efforts (...) afin d'améliorer de façon durable le bien-être des enfants, une attention particulière étant portée à ceux qui font partie des groupes les plus vulnérables et des groupes particulièrement désavantagés* ».

La coordination de l'Année de l'enfant a été confiée à l'UNICEF. Un secrétariat spécial fonctionne, à New-York, au siège de l'ONU, ainsi qu'au bureau européen de l'ONU (Palais des nations CH 1211 Genève 10 Suisse).

En France

En France, la préparation de l'Année internationale a été confiée au ministère de la santé et de la famille, où un comité préparatoire a été créé en janvier 1978 (ministère de la santé et de la famille, 9, avenue de Lowendal, 75007 Paris ; tél. : 236-80-61).

Présidé par le ministre, ce comité comprend les représentants des ministères intéressés et ceux des organisations spécialisées, dont le comité français pour l'UNICEF. Le thème prioritaire de réflexion retenu par ce comité est le suivant : « *Comment répondre aux besoins d'épanouissement, d'autonomie, de sécurité des enfants pendant les nombreuses heures où ils ne sont pas en classe.* » Le comité a décidé qu'aucune collecte spéciale ne serait organisée et qu'il n'y aura « *aucune manifestation à caractère commercial pouvant se prévaloir du patronage de l'Année ou de l'emblème spécial* ».

Le thème retenu pour la France a été critiqué par plusieurs organisations. C'est ainsi que la C.G.T. a écrit à Mme Simone Veil pour protester « *contre le caractère restrictif injustifiable que les instances officielles françaises entendent donner à leur action* ». La C.G.T. estime avoir été victime d'une « *attitude discriminatoire* » car elle n'a pas été consultée pour la préparation de cette Année.

De leur côté, dix-neuf organisations laïques (Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, Fédération Cornec, syndicats d'enseignants, organisations de jeunesse, etc.) ont publié une déclaration commune considérant que les objectifs retenus officiellement en France pour cette Année « *limitent considérablement le sens et la portée de l'action à entreprendre en faveur de l'enfant. Ils escamotent de façon inacceptable une partie de la vie de l'enfant, ignorent le rôle de l'éducation dans sa formation, réduisent l'Année internationale de l'enfant à une Année de la famille, et trahissent donc les intentions de l'ONU, qui, en décidant que l'année 1979 serait l'Année internationale de l'enfant, voulait faire prendre conscience au public en général, mais aussi et surtout aux dirigeants du monde de leurs responsabilités vis-à-vis des enfants et de la nécessité d'insérer dans les plans économiques et sociaux des programmes en faveur des enfants* ».

● *A l'occasion de l'« Année internationale de l'enfance »,* l'hebdomadaire catholique *le Pèlerin* publie, dans son premier numéro de l'année, un sondage de la SOFRES. Ce sondage, établi en septembre, fait apparaître que pour 57 % des personnes interrogées « *notre société ne fait pas vraiment sa place à l'enfant, qu'elle n'est pas accueillante pour lui, ne tient pas compte de ses besoin et ne favorise pas son épanouissement* ». D'autre part, il ressort du dossier qui accompagne l'enquête que 43 % des adultes estiment que les enfants sont plutôt plus heureux qu'autrefois, mais 33 % qu'ils le sont plutôt moins.

La Déclaration de 1959

L'année 1979 marque le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant. Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté cette déclaration à l'unanimité. Elle contient dix principes qu'on peut résumer ainsi :

1) Tout enfant doit jouir de « *tous les droits annoncés dans la présente déclaration* » ;

2) L'enfant doit bénéficier d'une « *protection spéciale* » qui lui permette de « *se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité* » ;

3) « *L'enfant a droit, dès sa naissance, à un nom et à une nationalité* » ;

4) L'enfant a droit à la « *sécurité sociale* » ainsi qu'à « *une alimentation, un logement, des loisirs et des soins médicaux adéquats* » ;

5) L'enfant « *désavantagé* » doit recevoir « *le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation* » ;

6) L'enfant doit « *autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents* ». L'enfant en bas âge « *ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère* » ;

7) L'enfant a droit à « *une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires* ». La société doit « *favoriser* » la jouissance de son droit à « *se livrer à des jeux et à des activités récréatives* » ;

8) L'enfant « *doit, en toutes circonstances, être parmi les premiers à recevoir protection et secours* » ;

9) L'enfant doit être « *protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation* ». Il ne doit pas être soumis à la traite ou « *admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié* » ;

10) L'enfant doit être « *protégé contre les pratiques qui peuvent pousser* » à la discrimination raciale et religieuse ou à toute autre forme de discrimination. Il doit « *être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables* ».

Les principales manifestations en France

Voici le calendrier des principales manifestations *prévues en France* pour l'Année internationale de l'enfant :

JANVIER

— 5 : émission d'un timbre spécial (un « bureau du premier jour » fonctionnera les 6 et 7 janvier au Musée postal, à Paris) ;

— 8 et 9 : A Paris, conférence internationale sur « Les responsabilités de la famille dans la formation de l'enfant », organisée par l'Union internationale des organismes familiaux ;

— 11 : Conférence de presse de Mme *Simone Veil* ;

— 18 : présentation à Paris d'un « Guide des sources documentaires concernant l'enfance », par l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés.

FEVRIER

— 7 : colloque sur « L'enfant réfugié » organisé par le haut commissariat aux réfugiés et le comité français pour l'UNICEF ;

— 8, 9 et 10 : colloque sur « Le livre dans la vie quotidienne de l'enfant », organisé à Paris par le comité français pour l'UNICEF, le Centre Georges-Pompidou et le Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse.

MARS

— 21 et 22 : colloque sur « Le temps libre des enfants : innovations et expériences », organisé à Paris par la Fondation de France.

AVRIL

— 7 : Journée de l'organisation mondiale de la santé sur le thème : « Santé de l'enfant, avenir du monde ».

— Fin du mois : colloque au ministère de la santé.

— Fin du mois : clôture du concours de dessins et de maquettes ouvert aux seize-quatorze ans sur le thème : « Comment je vivrai en l'an 2000 », organisé par la commission française pour l'UNESCO et Antenne 2.

— 27 avril au 3 mai : Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse, à Strasbourg.

JUIN

— 8 au 14 : passage à Paris de l'exposition itinérante sur les enfants du quart-monde, réalisée par le mouvement Aide à toute détresse.

— Concours d'affiches pour les six-douze ans sur le thème : « Le village où tu te sens heureux » et concours de reportages sur les loisirs, organisés par la Mutualité sociale agricole.

JUILLET

— Du 1er au 8 : à Paris, Congrès international de psychologie de l'enfant.

SEPTEMBRE

— Congrès, à Paris, sur le thème : « *Le jeu, le jouet, médiateurs entre l'enfant et la civilisation* ».

OCTOBRE

— Journées de la Société française de pédiatrie ;

— 6 et 7 : Congrès international sur l'enfant du quart-monde, à Paris.

NOVEMBRE

— A Strasbourg, colloque international sur « La technologie vue par l'enfant » ;

— A Paris, Festival de films éducatifs organisé par la Croix-Rouge française.

∴

Le ministre de la santé et de la famille lancera, d'autre part, plusieurs « opérations » en faveur des enfants séparés de leur famille : l'une sur les parrainages pour les enfants placés en institution ; l'autre en vue de recruter des familles d'accueil pour les placements d'enfants. Des campagnes d'éducation sanitaire seront aussi lancées.

LE PÈRE DE L'HOMME

(Suite de la première page.)

Jusqu'au chômage ? Après des siècles d'efforts, de travaux, de guerres, l'homme occidental a découvert brutalement que l'horizon n'était pas indéfiniment dégagé. Que l'avenir n'était plus synonyme d'espoir, que les certitudes faiblissaient, démentant les prétentions du progrès. Quelles perspectives faire valoir aujourd'hui à ceux qui, nés hier, auront vingt et un ans au début du troisième millénaire ? L'enfance porteuse d'espérance ? Et si l'avenir *le démentait* ?

Tant de visages

Tant de visages fermés d'adultes, tant de fronts plissés, de silhouettes courbées et lasses tant de vanités inexploitées, tant d'amertumes : ils sont beaux aujourd'hui, les enfants d'hier ! Où sont passés leurs sourires et même leurs larmes ? L'esprit d'enfance, dont Georges Bernanos faisait, après tant d'autres, la valeur suprême est aujourd'hui bien oublié. Au loin, l'adulte a peur des enfants innombrables qui pèsent sur les sociétés. Ici, il a peur de leur absence.

L'enfant, né en confiance dans un monde incertain, a laissé la place à l'enfant conçu dans la méfiance et presque le remords. Il n'est pas à l'échelle de nos villes. Il dérange nos plans, nos égoïsmes et nos tranquillités. Il empêche de consommer en rond, marche sur les pelouses, traverse les rues, frôle les autos, crie la nuit, court partout et touche à tout. Pour qui se prend-il ? S'imagine-t-il que le monde lui appartient ?

Tout, dans nos vies, est une injure à l'art de vivre de l'enfant. Du travail au loisir. Il faut lui faire sa place au soleil : gageons *que ce sera, tout au long de cette* année 1979, le leitmotiv des colloques, rencontres, proclamations qu'on *ne manquera pas de faire* à l'occasion de cette Année de l'enfant. Les discours ne manqueront pas, enrobés de sentimentalisme. Les conduites en seront-elles modifiées ? A cet égard, l'année de la femme n'avait pas été inutile : de par le monde, bien des lois ont été changées et les femmes ont fait, au moins en Occident, une percée décisive.

Pour l'enfant, il faudra plus que des lois : trouver dans l'avenir des raisons de vivre et de faire vivre. Une sorte d'espérance non exclusivement matérialiste et où le productivisme ne serait pas le but suprême de la collectivité. L'enfant, disait Wordsworth, est le père de l'homme. Méfions-nous d'un homme qui deviendrait orphelin.

BRUNO FRAPPAT.

JUSTICE

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Un attentat endommage une agence du Crédit lyonnais à Lourdes

Un attentat a été commis, dans la nuit du 30 au 31 décembre, contre une agence du Crédit lyonnais, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Un engin incendiaire a été jeté, peu après 2 heures du matin, à travers la grille de la porte d'entrée de la banque, provoquant des dégâts évalués à 10 000 F.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les enquêteurs ne manqueront pas de le rapprocher des conséquences, graves pour l'économie locale, de la fermeture, le 4 décembre dernier, d'une banque privée de la ville, la banque Lacaze (« le Monde » des 8 et 17-18 décembre). Diverses actions de protestation et d'information sont prévues dans les prochains jours par la C.G.T. et par les clients de la banque, dont certains connaissent des situations *difficiles*.

La fermeture de la banque Lacaze suscite des réactions de plus en plus vives

De notre correspondant

Tarbes. — L'union départementale C.G.T. des Hautes-Pyrénées organisera, jeudi 4 janvier, à la bourse du travail de Tarbes, « *une assemblée générale à l'intention de tous les salariés victimes de la faillite de la banque Lacaze* ».

« *Pour onze cents travailleurs, c'est l'angoisse*, déclare la C.G.T. dans un communiqué. *Les salaires ne sont pas versés, dans certains cas des acomptes ont été donnés, l'emploi est menacé. Dans certaines entreprises, on parle de restructuration, autrement dit de licenciements (...) Une aide immédiate doit intervenir, afin que les travailleurs ne soient pas les victimes d'une situation dont ils ne portent aucune responsabilité.* »

C'est la première fois depuis le début de cette affaire qu'est révélé le nombre des emplois menacés dans une ville de dix-sept mille habitants, qui est par ailleurs, sur bien des plans, le pivot des activités économiques de tout le département des Hautes-Pyrénées.

Un comité dit « *de défense de la banque Lacaze et de ses clients* » a, de son côté, publié un communiqué déclarant notamment : « *Fallait-il fermer la banque Lacaze ? Qui a pris cette décision ? En vertu de quoi ? Sous le contrôle de qui ? Etait-ce la seule solution ? Quel est le sort réservé tant aux débiteurs qu'aux créanciers de la banque ? Le but des administrateurs est-il d'administrer ou de liquider ? (...) Cet état de fait est intolérable et ne saurait durer. Pour y remédier, nous avons décidé de nous grouper : déposants, emprunteurs, personnels de la banque, population de Lourdes, nos intérêts sont liés car notre interdépendance économique est totale.* » Le comité de soutien organisera, lui aussi, un jour prochain une grande manifestation d'information à Lourdes.

On a appris, d'autre part, que trois entreprises — deux de Lourdes et une de Tarbes — n'ont pu offrir en biens actifs la contrepartie des découverts que la banque Lacaze leur consentait dans une politique d'action continue. Ces entreprises vont devoir liquider immédiatement leurs matériels et mettre quatre cents *ouvriers en chômage*.

Enfin, le président de la délégation consulaire de Lourdes de la chambre de commerce de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, M. Léon Fergue, président des commerçants de Lourdes, a été reçu à l'Elysée par un proche collaborateur du président de la République, à qui il a exposé la situation, mettant en cause les services des finances dans la décision prise par la Commission de contrôle des banques. Il a également souligné que le chiffre d'affaires des commerçants de Lourdes avait baissé de 40 à 50 % durant le mois de décembre.

La chambre de commerce de Tarbes est intervenue auprès de la chambre de commerce d'Annecy pour s'informer des conséquences économiques de la fermeture de la banque Baud, à Evian, en octobre 1976, et des solutions dégagées.

GILBERT DUPONT.

MÉDECINE

Mme VEIL A SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION MÉDICALE AVEC L'ÉGYPTE

(De notre correspondant.)

Mme Simone Veil, qui achève ce lundi 1er janvier un voyage officiel en Egypte, où elle était invitée par son collègue égyptien, le docteur Mamdouh Kamal Gaber, a signé au Caire un accord de coopération médicale qui ajoute la chirurgie infantile et la traumatologie aux secteurs où une aide en matière de formation est déjà apportée à l'Egypte par la France (ophtalmologie, cancérologie et immunologie parasitaire).

Paris et Le Caire envisagent en outre d' « *étendre leur coopération technique et médicale à l'installation d'hôpitaux universitaires* ». Le futur centre hospitalo-universitaire d'Aïn-Chams (six cents lits) devrait être de conception française. Cependant, a précisé Mme Veil, « *il n'y aura au Caire ni hôpital français ni institut Pasteur* ».

La coopération médicale franco-égyptienne restera pourtant « *la plus importante que la France entretient dans le monde après le Maghreb* ». Cette coopération, qui a des traditions très anciennes puisque la médecine moderne a été introduite en Egypte il y a cent cinquante ans par le Français Clot-Bey qui fonda ici un hôpital toujours en service (Kasr-El-Eini, au Caire), se traduit notamment par l'existence dans la capitale égyptienne, depuis 1971, d'un centre franco-égyptien de documentation et d'information médicale et par l'attribution de quarante bourses de spécialisation par an à des médecins égyptiens. Au cours de son séjour Mme Veil a été reçu par le président Sadate. — J.-P. P.-H.

● *Une enquête a été ouverte à la suite du décès* d'une petite fille âgée de dix-huit mois, Karine Tobie — dont les parents habitent Chauvency-Saint-Hubert (Meuse) — survenu en Belgique, vendredi 29 décembre, une douzaine d'heures après une injection de vaccin « *Tetracoq* ».

Peu de temps après cette vaccination, l'enfant fut prise d'une forte poussée de fièvre continue qui nécessita son admission à l'hôpital de Virton (Belgique).

La petite fille y décédait peu après, victime, selon les premières indications du médecin légiste, d'une méningite cérébro-spinale foudroyante.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Overdose mortelle à Saint-Etienne.* — M. Alain Mallet, âgé de vingt-trois ans, domicilié à L'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), a succombé samedi 30 décembre à une overdose de plafium qu'il s'est injectée dans le bras gauche à l'aide d'une seringue. La séance de drogue avait eu pour cadre un appartement stéphanois dont les deux occupants, M. Alain Cardot, vingt-quatre ans, originaire de Besançon, et Mlle Gisèle Guérin, vingt ans, étudiante, native d'Yssingeaux (Haute-Loire), ont été placés sous mandat de dépôt.

M. Cardot est inculpé d'usage de stupéfiants, d'homicide involontaire et de non-assistance à personne en danger. Ce dernier chef a été retenu contre sa compagne. Appréhendé sur les lieux, M. Forione, vingt-deux ans, a été remis en liberté après avoir été inculpé d'usage de stupéfiant et de non-assistance à personne en danger. — *(Corresp.)*

● *Le « baron Barclay » en prison.* — M. Jean Dupuy — qui se fait appeler « Baron Barclay » et se déclare héritier du trône d'Ecosse — a été inculpé, jeudi soir 28 décembre, à Nanterre, d'escroquerie et chèques sans provision et écroué à la prison de Fleury-Mérogis. M. Dupuy faisait l'objet de neuf mandats d'amener délivrés par le parquet de Paris. Le « Baron Barclay » était, à la fin des années 50, une vedette très prisée du Tout Paris. Paris ».

● *Un travailleur immigré tué en Haute-Savoie.* — Un travailleur algérien, M. Ramdane Boukaoud, trente-quatre ans, a été tué en pleine rue, vendredi 29 décembre, vers 21 h. 30, à *Cluses* (Haute-Savoie), d'une balle dans la tête. On ignore tout du mobile du meurtre. Marié, père de trois enfants, M. Boukaoud vivait seul à Cluses, sa famille étant demeurée en Algérie.

● *M. Daniel Cohn-Bendit,* dont l'interdiction de séjour sur le territoire français — prise contre lui le 24 mai 1968 en raison de son rôle dans le mouvement étudiant de l'époque — avait été rapportée le 20 décembre dernier par le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 23 décembre), séjourne depuis une semaine, en compagnie de sa femme et de son frère, dans un hameau des Hautes-Pyrénées, La Séoube, près du col d'Aspin. Il doit quitter sa villégiature mardi 2 janvier. — *(Corresp.)*

SPORTS

ATHLÉTISME

A Sao-Paulo

RADHOUANE BOUSTER GAGNE LA CORRIDA DE LA SAINT-SYLVESTRE

Courue dans les rues du centre de Sao-Paulo au milieu d'une foule en délire, la célèbre Corrida de la saint Sylvestre a été gagnée par le Français Radhouane Bouster, premier également du dernier cross du *Figaro*.

Crédité cette année du douzième temps mondial sur 5 000 m, Radhouane Bouster, qui vient de signer un contrat de préparation olympique avec le ministre de la jeunesse, des sports et des *loisirs*, a couvert les 8 900 m de l'épreuve, disputée par quelque trois cent cinquante concurrents représentant vingt-huit pays, en 23 min. 51 sec. 6/10. Il a précédé le Belge Rik *Shoofs* et le Colombien Domingo Tibaduiza, vainqueur l'an passé. La course des dames a été gagnée par l'Américaine Dana Slater, devant la Brésilienne Eleonora Mendonca.

A Houilles, la corrida locale, perturbée par la neige, a été gagnée par le Français Jacky Boxberger, devant le Portugais Manuel Campos.

LES RÉSULTATS

Boxe

Le Sud-Coréen Kim Sang-hyun, vingt-trois ans, est devenu, le 30 décembre 1978, champion du monde des super-légers (version W.B.C.) en battant à Séoul, par K.O. au treizième round, le Thaïlandais Saensak Muangsurin, tenant du titre depuis décembre 1976, qui défendait sa couronne pour la neuvième fois.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Première journée retour)

POULE A

*Toulon bat *Thuir 14-3
*Béziers bat Gaillac 42-9
*Oloron bat Aurillac 36-4
*Graulhet bat Bagnères 22-11
*La Rochelle bat Auch 20-15
Classement. — 1. Béziers, Toulon, 26 points ; 3. Graulhet, 24, etc.

POULE B

*Avignon bat Brive 19-6
*Carcassonne bat Bourg 9-6
*Montauban bat Mauléon .. 7-3
*Montferrand bat Romans .. 42-6
*Racing C.F. bat Perpignan .. 12-6
Classement. — 1. Perpignan, 24 pts ; 2. Avignon, Brive, Romans, 22, etc.

POULE C

Tarbes b. *Mont-de-Marsan.. 15-3
*Toulouse b. Pau 20-6
*Mazamet b. Castres 9-0
*Lourdes b. Nice 16-9
*Agen b. Tulle 20-9
Classement. — 1. Nice, Tarbes, Toulouse, Mazamet, 22 points, etc.

POULE D

*Tyrosse b. Saint-Jean-de-Luz 21-14
*Valence b. Bayonne 16-15
*Bourgoin b. Bègles 13-9
Narbonne b. *Biarritz 19-16
*Boucau b. Dax 12-10
Classement. — 1. Narbonne, 27 pts ; 2. Bayonne, Biarritz, Valence, 22, etc.

POULE E

*Millau b. Marmande 16-6
*Grenoble b. Beaumont 22-3
*Le Creusot b. Condom 28-0
Salles b. *Cahors 15-6
*Vic b. Bédarrides 15-3
Classement. — 1. Salles, 26 points ; 2. Grenoble, 25.

POULE F

Paris U.C. b. *Lannemezan .. 23-9
*Périgueux b. Chambéry 22-10
*Orthez b. Mimizan 20-4
La Voulte b. *Rodez 17-6
*La Seyne b. Castelsarrasin .. 35-0
Classement. — 1. La Voulte, 28 pts ; 2. Chambéry, Périgueux, 24.

POULE G

*Nîmes b. P.T.T. Arras 27-4
*Limoges b. Carmaux 18-3
Bergerac b. *Mérignac 11-3
*Albi b. Castelnaudary 17-0
*St-Médard b. St-Claude 9-6
Classement. — 1. Nîmes, 28 points ; 2. Albi, Limoges, 24.

POULE H

*Lombez b. Peyrehorade 9-3
*Fumel b. Vichy 11-7
*La Teste b. Montchanin 7-3
Angoulême b. *Dijon 17-0
*St-Girons b. Voiron 11-0
Classement. — 1. Montchanin, 24 pts ; 2. Angoulême, 23.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Visas pour la Chine.

C'est en mars 1977 que Beethoven fut réhabilité en Chine, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de sa mort. Depuis, Mozart, Gluck, Haydn et Vivaldi ont retrouvé les pupitres des grandes salles de concerts. Le Monde de la musique *dans son numéro de janvier, raconte comment se poursuit cette réinsertion des valeurs musicales occidentales à Pékin et dans les principales villes chinoises. Le nom de Wagner n'est plus proscrit si sa musique n'a pas encore été jouée à nouveau (ce qui ne saurait sans doute tarder). Serge Baudo est venu diriger des œuvres européennes, et le Conservatoire central, fermé depuis la révolution culturelle, a été rouvert.*

Au programme des examens : Sibelius, Mendelssohn, Chopin et Liszt.

Chaque mois, de nouveaux « visas pour la Chine » culturelle.

Beethoven en chansons.

Le disque de l'année, cela pourrait bien être celui qu'on a retrouvé le 31 décembre et qu'on a écouté jusqu'au bout quand les autres semblaient déjà fatigués au milieu de la première face... Celui-là, par exemple, qui propose des chansons de Beethoven — en particulier le cycle A la bien-aimée lointaine *— accompagnées par Christopher Hogwood sur un forte-piano Broadwood datant de 1815 environ et chantées par cete étonnant ténor anglais, Martyn Hill, tombé du ciel un soir à Radio-France pour tenir au pied levé le rôle de Jésus dans* Marie-Magdeleine *et qu'on n'a pas oublié. C'est la même voix aérienne de ténor léger, mais c'est aussi tout un style de chant et une technique qui n'ont rien à voir avec cette désastreuse habitude de « pousser la note » même dans la mélodie ou de faire un sort à chaque mot comme certain baryton bien connu.*

★ Beethoven songs, disques Oiseau Lyre DSLO 535.

Un musée de la musique ?

(Suite de la première page.)

Mais le Musée instrumental n'aura une existence propre qu'à partir de 1864, lorsque l'Etat acquiert la collection d'instruments de musique d'un compositeur à la mode, Louis Clapisson. Au début du siècle, il comporte déjà plus de mille cinq cents pièces : instruments de musique savante ou populaire, d'origine européenne ou non.

Le Musée instrumental présente ainsi un ensemble très représentatif d'instruments à clavier (une trentaine de clavecins et épinettes, autant de pianos, dix-sept orgues et régales, cinq clavicordes, une vaste illustration de la lutherie : des chefs-d'œuvre italiens (Amati, Stradivarius, Guarnerius del Gesu) et environ cent exemplaires français, des cornets à bouquin et des flûtes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, des archiluths italiens du XVIIe siècle, des violes de gambe françaises et anglaises, et surtout une remarquable collection de guitares (en majorité des XVIIe et XVIIIe siècles).

Abrité dans un bâtiment du Conservatoire, le musée s'est transporté avec lui, en 1911, rue de Madrid. Depuis cette date, et tandis que le volume des collections est passé de mille cinq cents à trois mille, l'unique salle d'exposition a été seulement dotée d'une mezzanine en 1960. La salle d'exposition présente donc une accumulation confuse d'instruments en raison de leur quantité et de l'exiguïté de ce local ; beaucoup d'entre eux ne sont même pas protégés par des vitrines.

En 1967, sur l'initiative du conservateur, Geneviève Thibault, comtesse de Chambure, le Conservatoire a créé dans ses locaux un atelier de restauration spécialisé dans les instruments de musique anciens.

Le budget du Musée instrumental fait l'objet de lignes spéciales dans le budget du Conservatoire (45 000 F pour 1978, les dépenses, pour la plupart, étant affectées à la restauration des instruments à vent à l'extérieur faute de pouvoir disposer d'un plus grand nombre de spécialistes attachés au musée), mais aucun crédit d'acquisition n'existe à destination du musée ; ainsi, ces dernières années, plusieurs instruments de tout premier plan n'ont pu être acquis que grâce à des prélèvements opérés sur le budget d'équipement du Conservatoire et grâce à des aides ponctuelles de la direction de la musique.

Mais l'insuffisance des moyens, l'exiguïté des locaux, n'empêchent pas de rêver lorsqu'on a dans la tête une idée moins étroite de ce que pourrait être un véritable musée de la musique. Dès 1962, Geneviève Thibault en trace une première esquisse, en étroite collaboration avec Georges-Henri Rivière. C'est l'époque où l'on parlait de transporter le Conservatoire à la Défense. Le Conservatoire restera rue de Madrid et le projet d'un nouveau musée se serait peut-être évanoui sans la création, en 1966, d'une Société des amis du musée ; on songe alors à l'hôtel de Beauvais. Une subvention de 1 million de francs est même allouée pour restaurer la façade, puis attribuée à un autre hôtel du Marais... Et tout se trouve remis en question. Ce n'est qu'en 1977, sur l'initiative de M. Jacques Narbonne, président de la Société des amis du musée, que la direction de la musique réunira un groupe de travail pour dresser le programme d'un musée de la musique.

Selon les termes de G.-H. Rivière, *« Il s'agirait d'un musée d'une espèce nouvelle qui ne se contenterait pas de présenter des instruments de musique, mais aussi un musée où le phénomène musical serait considéré dans son univers d'espace et de temps, tissé de structures de recherche, de documentation, de conservation et de restauration, de présentation, d'animation et de diffusion, voire de communication d'instruments, d'enregistrements et d'écrits. De quoi justifier, au total, le titre de Musée de la musique »* (1).

Aucun musée instrumental au monde, hormis celui de Stockholm, qui y travaille depuis peu, n'a montré la musique dans la société et la condition sociale du musicien : aucun n'a évoqué le va-et-vient d'influences entre musiques d'Europe et musiques ethniques. Aucun n'a replacé la musique parmi les disciplines dont elle participe : l'histoire, les sciences exactes, la technologie, l'art, la sociologie, l'ethnologie, la littérature.

Pour intégrer cette dimension à la présentation d'une collection d'instruments de musique, l'exposition permanente du musée comporterai deux galeries : d'une part, une galerie historique qui donnerait une approche écologique de l'instrument de musique au moyen d'objets réels, mais aussi de maquettes, d'audio-visuels figurant des scènes musicales. Cette galerie toucherait un public très large. D'autre part, une galerie organologique présenterait les instruments de musique européens avec des allusions aux autres régions du monde. Les instruments seraient en outre étudiés (relevés, radiographies, sonagrammes, enregistrements) de façon qu'une documentation soit en permanence accessible aux spécialistes (facteurs, musiciens, acousticiens, historiens) dans une salle de communication.

Tout cela évidemment suppose de la place ; l'évaluation des besoins en surface, établie par le groupe de travail constitué par le directeur de la musique, est de l'ordre de 4 500 à 6 000 mètres carrés. Compte-tenu du regain de faveur que connaissent actuellement les musées auprès du public et de la place croissante qu'occupe la musique dans la vie culturelle (le récent succès de l'exposition itinérante « Instruments de musique du dix-huitième siècle : France et Grande-Bretagne » l'a prouvé), un tel projet, si ambitieux qu'il puisse sembler tout d'abord, est, au contraire, très raisonnable dans la mesure où la perte culturelle qui résulte actuellement de l'impossibilité de mettre en valeur des collections d'une diversité et d'une richesse aussi exceptionnelles, n'est pas simple façon de parler. Enfin, la construction d'un musée plus modeste et déjà saturé par avance risquerait de décourager les dons ou les legs qui restent le complément indispensable d'achats toujours très onéreux.

Accepté dans son principe et transféré des Halles — où on l'envisageait tout d'abord — à La Villette le projet de musée de la musique n'a encore fait l'objet d'aucune décision officielle : d'ici à ce qu'il soit construit, il faudra encore, pour cinq ou six ans, se contenter du musée de la rue de Madrid. A quoi serviront les 50 mètres carrés qui vont s'ouvrir à Pâques ? Peut-être simplement à dessiner les collections : pourtant, n'y aurait-il pas là l'occasion de donner un avant-goût de ce que devrait être un musée de la musique, en consacrant ce nouvel espace à des expositions temporaires plaçant les instruments dans leur contexte, indiquant les techniques de fabrication et de restauration et, pourquoi pas, des exemples sonores ? Les expériences que l'on pourrait faire et les leçons que l'on en tirerait seraient autant autant d'acquis pour la conception et l'aménagement du musée de la musique ; enfin, en intéressant davantage les visiteurs, on achèverait de convaincre les pouvoirs publics, qui, on s'en doute, n'attendent plus que cela...

GÉRARD CONDÉ.

(1) Les personnes intéressées pourront consulter, au musée, la note « Projet de transfert du musée instrumental, son élargissement en un musée de la musique », rédigée par Mme Florence Abondance, adjoint au conservateur.

A l'Opéra

« LE LAC DES CYGNES » SANS DÉCOR

Les machinistes de l'Opéra ont repris leur mouvement de grève le 31 décembre, après avoir assuré normalement la représentation du 30 décembre, dans un souci de « bonne volonté ». *Le Lac des cygnes*, avec Rudolf Noureev, a donc été dansé sans décor, sur un revêtement de linoléum.

Les négociations entre la direction et le syndicat C.G.T. des machinistes, en grève depuis le 22 décembre pour protester contre le licenciement de cinquante de leurs camarades, ont commencé le 30 décembre. Elles reprennent le 2 janvier, tandis que l'Opéra entre dans sa période de relâche (dont une semaine de vacances) qui s'achèvera le 14 janvier.

DEUX NOUVEAUX « PREMIERS DANSEURS »

Patrick Dupond et Elisabeth Platel ont été nommés premiers danseurs de l'Opéra de Paris à la suite de l'examen de danse de fin d'année qui a eu lieu le 30 décembre au théâtre des Champs-Elysées. Yannick Stephan, Jennifer Goube, Stéphane Prince et Jean-Christophe Paré ont accédé au rang de *sujets* ; deviennent *choryphées* : Corinne Obadia, Isabelle Guérin, Fabien Comptet, Gérard Claudel, Bruno Cauhape et Jean-Philippe Halnaut.

Photo — L'image dans l'image

Robert Delpire consacre le numéro 4 de sa revue *le Nouvel Observateur spécial photo* aux photos dans les photos. Il les a collectées, et il a demandé à des gens comme Danièle Sallenave, Gilbert Lascault, Jean-François Khan, Sylvain Roumette ou Michel Deguy d'écrire sur cette idée. Il a repris des textes plus anciens de Jean Cayrol, Rafaël Pividal, Agatha Christie, Robert Castel, Raymond Lécuyer, Laure ou Yannis Ritsos, des fragments qui « collaient ». Collage, en effet, essai relativement réussi de faire jouer l'image et l'écriture.

La plupart des photographes ont été tentés de reproduire, dans une parcelle plus ou moins grande de leur cadre, une image déjà fixée, passée. Parfois pour s'attribuer des beautés anonymes, pour ne pas laisser perdre des associations inspirée, photos épinglées sur les papiers peints, collées dans la vitrine du photographe et dans la cabine du camionneur, ovales entourés de roses de pierre sur les tombes. Parfois pour prendre du recul en se regardant, pour parler dans l'image de son propre usage et y introduire une trace de narration, familiale, amoureuse, narcissique.

Dehors, l'image est publicitaire, elle est exhortation si on brandit celle du militant assassiné. Dedans, dans l'intimité des chambres, elle semble lutter contre le vieillissement, remplacer l'absence et la perte de l'objet aimé, supporter le fantasme. Rien de plus touchant et de plus triste que ces illusions d'éternité. Des vivants regardent des morts. Sur la cabine du photomaton, on garantit pendant dix ans la conservation de l'image. Ensuite peut commencer la longue dégradation des reflets.

HERVÉ GUIBERT.

★ Numéro 4 du *Nouvel Observateur spécial photo*, 12 F. Les photos sont exposées jusqu'au 20 janvier dans la galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris, 6e.

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : Diatope de Xénakis.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de de vivre.
Orsay, I, 18 h. 30 : Le Dépeupleur (dernière), II, 18 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. 30 : le [illegible]nier.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45, Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
La Baie de Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : la Mordue Signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, Ph. Bouvier.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : La Lou Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30, A. Valardy.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.

La danse

Palais des congrès, 16 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (Giselle).



Lundi 1er janvier

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Cléopâtre, de J. Mankiewicz ; 18 h. 30 : l'Une chante, l'autre pas, de A. Varda ; 20 h. 30 : la Veuve joyeuse, de E. Lubitsch ; 22 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, de A. Resnais.
Beaubourg, 15 h., grande semaine de films pour enfants ; 17 h. : Bonjour mon fils, de A. Zaninovic ; Un pêcheur de Hanstholm, de J.B. Carlsen ; 19 h. : les Fêtes galantes, de R. Clair ; 21 h., Quarante-deuxième Rue, de L. Bacon et B. Berkeley.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-46-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) H. sp.
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
AVALANCHE (A. v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-A., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A.), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.
FEDORA (A.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FLAMMES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

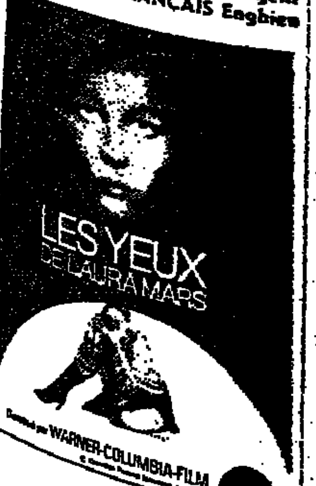
Les films nouveaux

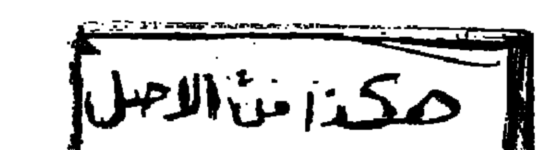
MODULATION DE FREQUENCE, film américain de John A. Alonzo (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Angl.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Balzac, 8e (359-52-70), h. sp. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).









RADIO-TÉLÉVISION

Ventes

La grande peinture, la vraie surprise

Certaines ventes font date, parce qu'elles imposent une nouvelle catégorie d'objets — ce fut le cas de la vente d'argenterie russe de Sotheby à Zurich — ou parce qu'elles bouleversent la cote : à ce titre, la vente de tableaux anciens du Palais d'Orsay, le 28 novembre dernier (étude Ader Picard Tajan) a dominé la saison d'automne pour la peinture : non pas, certes, à cause de cette *nature morte de fruits et de fleurs*, par Isaak Soreau (0,545 × 0,755), adjugée 500 000 F : ces raisins ont un air de déjà vu, *sinon de déjà mangé*. La vraie surprise est venue de Nicolas de Largillière, de ce grand portrait du sculpteur Coustou (1,35 × 1,05) finissant un modèle. La fermeté de l'attitude — le sculpteur fixe son regard sur le spectateur, comme s'il venait d'être interrompu dans son travail — l'habileté des jeux de coloris — gris de la perruque, des sculptures, teintes brunâtres du fond, rouge des joues de l'artiste — font de cette toile sinon un des chefs-d'œuvre du maître, du moins un des tableaux les plus intéressants de la saison, et l'on pouvait à juste titre attendre 200 000, voire 300 000 F.

Le marteau n'est tombé qu'à 1 750 000 F et, rétrospectivement, *tous les amateurs ont trouvé* cela normal : voilà la « grande peinture » française remise à sa place entendait-on dire. Tant mieux. Ce n'est pas hélas — mais heureusement pour les amateurs pas trop fortunés, — toujours le cas : *chez* Maître Renard, le 21 novembre, une grande toile attribuée à la Hire (1,62 × 1,35), n'avait obtenu que 17 000 F, prix dérisoire pour un bon tableau dont le sujet seul explique l'insuccès : *le Christ chez Marthe et Marie*. A la même vente, les musées nationaux, qui s'intéressent, un peu tardivement, aux néo-classiques, ont préempté *75 000 F la Jeune Fille pudique* (0,61 × 0,5), de Guérin (1774-1833), ce qui est cher, moins tout de même que cette page manuscrite de Piranèse, illustrée d'un bon dessin à la plume, vendue 140 000 F. Mais pour les dessins anciens, c'est à Londres, le 7 décembre, chez Sotheby, que le véritable événement a eu lieu : une étude pour une figure allégorique de l'Afrique, préparation des fresques commandées par le pape Clément X pour le palais Altieri, a été achetée 136 000 F, le double de l'estimation, par le musée de Los Angeles. Record pour une œuvre de Carlo Maratta, ce prix remet en vedette les peintres romains de la fin du dix-septième siècle : ici aussi des reclassements s'opèrent.

Aux origines de l'impressionnisme, les paysagistes anglais sont pourtant mal connus en France. A la vente du 30 novembre, au Palais d'Orsay (étude Couturier et Nicolay), deux aquarelles de Bonington ne pouvaient passer inaperçues. *Barques échouées* (0,15 × 0,21), et *Rues du port de Dunkerque* (0,20 × 0,27) ont sans doute été vendues plus cher à Paris (98 000 F et 160 000 F) qu'elles ne l'auraient été à Londres. On vend quelquefois la peinture anglaise à Paris mais c'est à l'étranger qu'on trouve les toiles françaises les plus importantes : le 31 octobre, à New-York, chez Christie, *l'Italienne* (0,74 × 0,6) peinte par Manet en 1860 — et six ans plus tard par Corot — fut adjugée 1 700 000 F à un amateur new-yorkais.

A la même vente, un pastel de Degas, *Femme nue se coiffant* (0,70 × 0,58), obtenait 1 615 000 F. De son côté Sotheby récolte aujourd'hui les fruits de la vente Von Hirch. Tel vendeur qui avait appris qu'un étude de Seurat y avait obtenu 637 500 F s'est décidé à vendre la sienne : le 6 décembre, *un petit panneau* (0,16 × 0,25), préparation d'une grande huile peinte à l'été 1890, a été adjugé 1 190 000 F. *Le Cheval de Gravelines*, tout palpitant de lumière, et déjà pointilliste, n'a pas la rigueur théorique des dernières toiles de Seurat, mais il touche peut-être davantage.

Et les commissaires-priseurs français ? Sans la belle vente de peintures modernes de l'étude Ader Picard Tajan, le 13 décembre, il n'y aurait rien eu ou presque. *L'impressionnisme* n'a été représenté par aucune toile de grande qualité et c'est la peinture moderne, grâce à Juan Gris et à Léger qui a sauvé la mise. Mais on aurait préféré que *la Fornarina*, un des quatre portraits imaginaires peints par Joan Miro au début de 1929, fût vendu dans la ville où il fut peint, au lieu de l'être à Londres, fort bien d'ailleurs (1,45 × 1,30 : 935 000 F) chez Sotheby, le 6 décembre.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

ENTENDU

Dickens, la nuit

Les dernières heures de chacun des jours de la dernière semaine 1978 ont été consacrées à Charles Dickens : sur France-Musique du 25 au 30 décembre, l'émission « Ouvert la nuit » (jusqu'à 2 heures) était confiée à Claude Santelli. Réalisateur de télévision plus que producteur de radio, Claude Santelli, avec Alain Lacombe, a proposé une promenade à travers « le Londres de Dickens », une évocation. Des extraits musicaux adroitement sélectionnés pour illustrer les différents thèmes choisis au fil des milliers de pages écrites par l'auteur de David Copperfield *et des* Aventures de M. Picwick *n'ont pu que réjouir. Toutes étaient très orthodoxes, parlantes. En revanche, ce qui, entre les morceaux, devait être illustré, la manière de feuilleton constitué de textes de Dickens était présenté de façon bien décevante.*

Il y a, sur France-Culture, une émission baptisée « Un livre, des voix » qui jamais n'est ennuyeuse, aussi moyen ou médiocre que soit, parfois, l'ouvrage retenu : parce que celui-ci est bien lu. La lecture à haute voix est, en effet, un art très spécial, difficile. Santelli, par goût du conventionnel ou crainte du risque, a pensé à des comédiens consacrés et confié Dickens à François Périer, Suzanne Flon, Marie-Christine Barrault et Fabrizzi Luchani. Les valeurs sûres du spectacle ne font pas nécessairement de la bonne radio. Cette autre forme de jeu doit, elle aussi, autrement, être dirigée. On avait bien souvent l'impression en écoutant (les femmes surtout) dire Dickens d'entendre ces mamans pétries de bons principes lisant à leurs chérubins — afin de les endormir en les cultivant — quelques pages de Perrault ou de la comtesse de Ségur, en « mettant le ton ».

Dickens, c'est vigoureux, on ne le consomme pas comme de l'eau de rose, il n'est pas seulement « merveilleux », ni naïf, ni réservé aux enfants. Dickens possède, précisément, un « ton » qui ne s'embarrasse pas de manières. Le réalisme des Grandes Espérances, *celui d'*Olivier Twist, *est dur : ce qui était offert à l'auditeur à propos des neiges de Noël, des demeures miséreuses de 1850, des salons et des clubs ou des vitrines de la capitale britannique, telles qu'elles étaient garnies au dix-neuvième siècle, avait perdu cette dureté. Pour figurer, à la radio, les rues d'une telle ville, ou les heures qui s'y écoulent et s'y figent, il existe toutes sortes de moyens d'illustration sonore, communément appelées « bruitages », et la composition de ceux-ci avec des textes bien articulés, c'est l'écriture radiophonique. On a seulement eu droit à la lecture terne de modes d'emploi pour mélodies, et non à des images. Etrange de la part de Claude Santelli, dont le métier est de fabriquer des images ; de la part d'Alain Lacombe, dont les « Nuits de France-Musique » sont d'une plus grande originalité.*

∴

La nuit exceptionnelle du 31 décembre, par exemple, sur cette chaîne, avait de quoi séduire les mélomanes et contenter les insomniaques : de minuit (où Mme Jacqueline Baudrier a présenté aux auditeurs de longs vœux circonstanciés) jusqu'à 7 heures du matin, a été diffusée une rétrospective de l'année musicale. Pour commencer, une œuvre chinoise sur un poème de Mao Tse-toung, en mémoire de la grande première, de la retransmission en direct et par satellite d'un concert donné il y a quelques mois à Pékin. On s'en souvient. C'est bien ce qui fait la force de France-Musique : le moyen tenant du prodige, de faire entendre à des milliers d'anonymes ce que dans une salle d'autres écoutent en ayant retenu leur place.

Vendredi 29 décembre encore... La création, en Europe, de Timbres, Espace, Mouvement, *d'Henri Dutilleux, en direct du Théâtre des Champs-Elysées (1). Entendre les applaudissements d'un public, dont on devine la respiration, procure un plaisir supérieur, diffère de l'audition d'un simple enregistrement. On sentait presque, vendredi, la présence de Rostropovitch. On l'attendait d'ailleurs, car son concert, tout au long de la semaine passée, avait été annoncé au mieux. Sur France-Musique comme sur France-Culture, ont été diffusés toutes sortes d'entretiens avec le violoncelliste-chef d'orchestre, comme avec Henri Dutilleux.*

Si France-Musique s'occupe de Dickens, sur France-Culture il est question aussi, beaucoup, et le plus souvent très bien, de musique. Samedi, « Le livre d'or », émission hebdomadaire de Michel Bernard, célébrait, en direct du studio 118 de la Maison de Radio-France, son vingtième anniversaire. De 14 h 5 à 17 h 30, ont a pu écouter des interprètes qui, à leurs débuts, participèrent au « Livre d'or ». Un après-midi donc de musique non stop, et aussi un hommage rendu à Guy Erlsmann, qui a fondé ce magazine révélateur de talents.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Jacques Lonchampt a rendu compte de ce concert dans *le Monde* daté 31 décembre-1er janvier.

M. Arthur Conte : la réforme de 1974 fut une erreur

Rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., samedi 30 décembre, M. Arthur Conte, ancien président-directeur général de l'O.R.T.F., a déclaré qu'il souhaitait que l'on revienne sur *la réforme de 1974* qui « *fut*, selon lui, *une erreur monumentale* ».

La télévision française, a-t-il dit, était « *remarquable* » lorsqu'il a pris la tête de l'Office, en 1972 ; « *sans doute une des meilleures du monde avec la télévision britannique* ». Depuis la réforme de 1974 « *qui a démoli l'O.R.T.F., on a abîmé la télévision* », a-t-il ajouté. « *M. Giscard d'Estaing a commis une erreur* », a affirmé l'ancien président de l'Office.

LUNDI 1er JANVIER

CHAINE I : TF1

18 h. 55, Nous, les artistes : Maurice Chevalier ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA VIE SECRETE DE WALTER MITTY, de N. Z. McLeod (1947), avec D. Kaye, V. Mayo, B. Karloff, F. Bainter, A. Rutherford.

Un employé de bureau timide fait des rêves dans lesquels il est toujours un personnage héroïque et séduit une jeune fille blonde qui l'entraîne dans pas mal d'aventures.

Fantaisie onirique semée de gags, avec Danny Kaye dans un double rôle.

22 h. 15 : Magazine Expressions.

Au sommaire : Magritte ou la face cachée des choses ; un Béjart « imaginaire » ; Sans archives, pas d'histoires ; Walles, cent cordes à son violon ; le Théâtre du bout du monde.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 40, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Il était un musicien : Monsieur Strauss ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Entrons dans l'année.

Un show proposé par Guy Lux. Avec Ginger Rogers et Samy Davis Jr, venus des Etats-Unis. Et avec Carol Douglas, Sheila, Charles Aznavour, Coluche, les Barrocos, Line Renaud, Pierre Perret, Gérard Lenorman, Serge Lama...

21 h. 45, Document de création : A la recherche de Georges Mathieu, de D. Lecomte.

Qu'y a-t-il derrière le personnage bien connu d'un dandy de grande classe, qui passe volontiers pour un fumiste ? Derrière le peintre « arrivé », qui décroche de nombreuses commandes officielles et fait partie de l'image de marque de l'art français à l'étranger ? Qu'en est-il aujourd'hui de la recherche picturale de Georges Mathieu, novateur de l'après-guerre ?

22 h. 45, Journal ; 23 h. 5, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'UNAPEI ; 19 h. 20, Femmes, femmes, femmes, avec Jean Piat ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : GUEPIER POUR TROIS ABEILLES, de J.-L. Mankiewicz (1966), avec R. Harrison, S. Hayward, C. Robertson, Capucine, E. Adams, M. Smith, A. Celi. (Rediffusion.)

A Venise, un richissime Américain joue, à trois femmes qui espèrent, chacune, hériter de lui, une comédie imitée de Volpone. Mais l'une d'elles meurt dans des conditions suspectes.

Une machination comique transformée en machination criminelle. Intelligence de la mise en scène sur tous les thèmes chers à Mankiewicz.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (dernier épisode) ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Padirac », de et par J. Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Lumière et la Rouille » ou « la Médecine des sages », par C. Mettra. Réalisation C. Malarmé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque : spécial Strasbourg. En direct avec P. Caloni ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Récital de violon et piano : « Sonate pour violon et piano » (Ravel) ; « Sonate n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Intermezzo » (Lesur) ; « Sonate en la majeur » (Franck) ; « Berceuse » (Fauré), par Annie Jodry et Bruno Rigutto ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., *Le sceptre et la lyre.*

MARDI 2 JANVIER

CHAINE I : TF1

12 h., *La Bible en papier* ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Caméra au poing ; 14 h. 40, Les visiteurs de Noël ; 16 h. 10, Ciné-première.

16 h. 45, FILM : ULYSSE, de M. Camerini (1954), avec K. Douglas, S. Mangano, A. Quinn, Sylvie, R. Podesta, F. Interlenghi.

Après la guerre de Troie, Ulysse, roi d'Ithaque, est condamné à errer pendant dix ans, avant de pouvoir rentrer chez lui.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* (n° 5), réal. J. Delannoy ; 21 h. 30, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. (A la recherche de l'Atlantide.)

22 h. 30, FILM (cycle Chaplin) : CHARLOT ET LE MASQUE DE FER, de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, E. Purviance, M. Swain, L. Grey, H. Bergman. (Muet, N.)

Un vagabond, sosie d'un homme riche, s'introduit dans un bal masqué. Le sosie est coincé dans une armure du Moyen Age.

23 h., Journal.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame (*Femmes aux métiers insolites*) ; 15 h., Téléfilm : Le Château des Carpathes, d'après l'œuvre de J. Verne, réal. J.-C. Averty. Avec J.-R. Caussimon, F. Robert, A. Poivre...

Pour les fervents de Jules Verne, adaptation « électronique » d'un conte fantastique où il est question des prodiges de l'électricité.

17 h. 15, Reportage : La route historique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Louis XI ou *le pouvoir central.*

Suite de l'adaptation télévisée du solide ouvrage de Paul Murray Kendal par Alexandre Astruc. Une réussite du genre émission historique. Ici Louis XI, de plus en plus méfiant à l'égard de la noblesse féodale, s'attache à restaurer l'unité territoriale du pays et la solidité du pouvoir royal.

Vers 22 h., Débat : Un roi de France à la conquête de son pays.

Avec MM. P.-R. Gaussin, professeur à la faculté de Saint-Etienne, J. Favier, directeur général des Archives de France, M. Parisse, professeur à la Sorbonne, J. Berthier, professeur à l'université de Bruxelles, M. Mollat, professeur à la Sorbonne.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : *Le TRESOR DU LAC D'ARGENT*, de H. Reinl (1962), avec L. Barker, K. Dor, G. George, H. Lom, P. Brice.

Un trappeur et son ami indien aident un jeune homme à récupérer le plan d'un trésor dont une moitié a été volée à son père, assassiné par des hors-la-loi.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Terre d'asile », de P. Mertens ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Carrefour des Français ; à 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique vocale de la Renaissance en Ile-de-France ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après « les Ames mortes », de Gogol, adapt. S. Marville, réal. B. Horowicz ;

19 h. 25, Sciences : la théorie des systèmes ;

20 h., Dialogues : Jules Verne... la découverte et le séjour, avec Michel Butor et Michel Serres ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : le compositeur Nicolas Zourabichvili ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : En train pour 1979, par N.-L. Bernheim et P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux... « Concerto pour piano n° 2 en la majeur » (Liszt), « Burlesque en ré mineur pour piano et orchestre » (Strauss), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. W. Rowicki, avec C. Arrau ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « le Sceptre et la Lyre » : splendeur de la cour de Bourgogne, mélancolie de la cour de Marguerite d'Autriche, cours et chansons avec Louis XII et François Ier, cours italiennes ; 1 h., Jazz pastel : trajet.

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.f., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gaîté, 14e (320-99-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25), A.-M.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), en mat.
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

régions

Ile-de-France

UN MÉTIER A PLEIN TEMPS, LA VIE DE QUARTIER, LE RÉFÉRENDUM COMMUNAL

Des maires s'interrogent sur le projet de loi-cadre des collectivités locales

Adopté par le conseil des ministres du 19 décembre, le projet de loi-cadre sur les collectivités locales ne sera examiné par le Parlement qu'à la session de printemps, mais d'ici là les dispositions qu'il contient ne manqueront pas de soulever de nombreuses réactions chez les maires et les conseillers généraux.

Parmi les mesures les plus nouvelles, il faut relever celles qui concernent le statut des élus locaux, puisque les maires des villes de plus de cent mille habitants auront la faculté d'exercer leur mandat à temps complet et, dans ce cas, de percevoir une indemnité d'un montant équivalant à l'indemnité parlementaire.

D'autre part, autre nouveauté, les maires pourront soumettre des questions relevant de la compétence des communes (sauf le budget) à la procédure du référendum. Enfin, dans le but de faciliter l'information et la participation des habitants, il sera possible de créer dans les quartiers des mairies annexes placées sous la responsabilité d'un adjoint. Actuellement, seules les villes de Paris, de Lyon et de Marseille ont légalement cette possibilité avec l'institution des mairies d'arrondissement. Plusieurs maires de la région d'Ile-de-France nous ont fait part de leurs réactions devant ces projets gouvernementaux.

Premier principe apparemment admis par le gouvernement : l'allégement des tutelles qui paralysent trop souvent les élus municipaux. « *Pour augmenter une femme de ménage de 25 centimes par heure, il faut une décision du conseil municipal visée par le préfet et portée au percepteur. C'est beaucoup de complications pour peu de chose* », constate M. André Delaval, maire sans étiquette de la petite commune rurale de Chamarande (Essonne). C'est aussi l'avis de M. Achille Peretti, maire R.P.R. de Neuilly-sur-Seine (92) qui considère que « *les maires sont en général des gens responsables* » et que l' « *on gagnera du temps et de l'argent à substituer au contrôle* a priori *un contrôle* a posteriori *plus souple et moins pesant* ».

Certes, nombre d'intéressés, à l'instar de M. Max Marest, maire sans étiquette de Breuillet (91), s'accordent à reconnaître que « *beaucoup de maires, face à la population, manquent souvent de courage* ». « *La responsabilité,* dit-il, *c'est bon, mais ce n'est pas toujours facile et agréable à assumer. Et on fait faire par d'autres ce que l'on n'a ni le courage ni le temps de faire soi-même.* » « *Mais surtout,* dira M. André Bussery, maire socialiste de Juvisy (91), *il y a toute une série d'administrations qui ont pris leurs habitudes et qui, avec la meilleure volonté du monde, freineront d'éventuels transferts de compétences.* »

Quoi qu'il en soit, les maires ne se font guère d'illusion : « *Il ne saurait y avoir de véritable transfert de responsabilités et de compétences sans transfert des moyens correspondants* », comme le note M. Yves Saudmont, maire communiste de Nanterre, qui compte près de cent mille habitants.

Parmi les principales innovations proposées, celle d'un statut de maire à temps plein pour les grandes villes, pour être une des plus spectaculaires, est aussi celle qui émeut le moins les maires interrogés. Les communistes, eux, ont déjà pris des dispositions, comme le confirme M. Yves Saudmont : ils reversent en effet leur indemnité à leur parti, qui leur restitue ensuite un « salaire » comparable à celui d'un ouvrier qualifié. « *Des maires salariés dans les villes de plus de cinquante mille habitants, c'est de la foutaise !* » s'exclame M. André Bussery. « *Ceux des villes de vingt-cinq à trente mille habitants sont déjà eux-mêmes occupés à temps plein...* »

Ainsi, nombre d'élus considèrent que le problème financier se pose autant, sinon davantage, pour les maires des moyennes et petites communes : « *La fonction de maire dans les petites communes est extrêmement accaparante, bien plus qu'autrefois,* note M. André Delaval. *Nous n'avons pratiquement pas de personnel municipal ; il faut tout faire. Je touche 750 F d'indemnité. Rien qu'avec mes déplacements, j'en suis de ma poche.* »

Ce qu'attendent de nombreux maires, au-delà d'améliorations quantitatives, c'est une refonte complète de leur statut qui leur permette de se consacrer pleinement à leur activité sans courir le risque — en fin de mandat — d'une perte d'emploi ou d'une retraite inexistante. « *Mon prédécesseur, M. Raymond Barbet, après trente-huit ans de mandat, ne touchait que 600 F de retraite* », confie M. Yves Saudmont. « *Je n'ai dû,* signale M. André Bussery, *de pouvoir abandonner mon emploi pour la mairie qu'au fait que ma femme qui travaille assure la couverture sociale de toute la famille.* »

Le référendum « gadget »

C'est un peu le même sentiment qui s'exprime à l'égard des efforts préconisés en faveur de la démocratie locale avec, notamment, l'institutionnalisation du « référendum communal ». Hors M. Michel Bokanovski, maire R.P.R. d'Asnières (92), qui le considère comme « *assez onéreux* » et « *s'en méfie autant que des comités de quartier et des commissions extra-municipales* », la plupart des maires interrogés y voient surtout un « gadget ». « *C'est certainement une bonne idée. Je l'applique d'ailleurs depuis quinze ans dans ma commune* », observe M. Achille Peretti. « *Une proposition positive dès lors qu'elle crée un devoir d'information envers l'ensemble des élus locaux* », ajoute M. Max Marest. « *Mais tout cela est déjà possible en fait. Si je veux organiser un référendum dans ma commune, quelle autorité peut s'y opposer ?* » Et d'exprimer en outre sa crainte de voir « *la notion de référendum remettre en cause l'autorité du maire* ».

« *Un référendum ne donne pas toujours un reflet exact de la pensée des habitants,* ajoute M. Yves Saudmont. *La démocratie locale doit se pratiquer d'une manière continue.* » Or, selon M. André Bussery, « *le référendum a tout de même pour caractéristique d'être limité à des questions fondamentales pour l'avenir de la cité. Dès lors,* poursuit-il, *pourquoi réserver au maire l'initiative d'une telle consultation, et ne pas, comme en Suisse, l'accorder aussi à des groupes significatifs que peuvent constituer, par exemple, un tiers des électeurs ?* »

Annoncé pour le printemps, le débat parlementaire sur cette loi-cadre, s'il a peu de chances de provoquer de grands bouleversements, marquera cependant une évolution significative. La tâche des maires de France, plus que jamais, nécessite une disponibilité croissante et une grande compétence ; ne sont-ils pas, pour certains d'entre eux, à la tête de la « *principale entreprise de la ville* » ? Pourtant la loi-cadre ne pourra tout résoudre, sa réussite reste soumise à une réforme profonde des finances communales. « *Le fond est là, mais on ne voit pas s'exprimer clairement les solutions indispensables* », déplore M. Max Marest. Si l'on veut donner au maire des responsabilités plus étendues, il réclame alors les moyens de les assumer. « *J'ai un contingent d'aide sociale en augmentation de 80 % en deux ans, et je ne contrôle rien, je n'ordonne rien* », déplore M. Achille Peretti. « *Sur le plan financier,* conclut M. André Bussery, *on ne peut être que très inquiet. Cette loi n'empêchera pas les impôts locaux de rester fortement injustes. L'Etat continue à ne pas remplir ses devoirs à l'égard des collectivités locales.* »

STÉPHANE BUGAT et FRANÇOIS ROLLIN.

A ÉTAMPES

Le centre commercial au jugement des urnes

Les dispositions que préconise le gouvernement en faveur de la procédure du référendum communal ne provoquent aucune surprise chez M. Gérard Lefranc, maire communiste d'Etampes (Essonne). En effet, sans même se soucier d'une éventuelle officialisation, le conseil municipal de cette commune, située au cœur d'une région encore rurale, a organisé avec succès une telle consultation les 24, 25 et 26 novembre 1978

Les élus d'Etampes défendent depuis plusieurs années le projet d'ouverture d'un centre commercial. Ils expliquent notamment que, selon une étude récente de la chambre de commerce, 50 % des Etampois vont faire leurs achats dans des grandes surfaces qui se trouvent jusqu'à 50 kilomètres à la ronde. Or la commission départementale d'urbanisme commercial a opposé son veto à toutes leurs propositions. Alors, « *pour sortir un peu du débat à deux têtes entre élus et administration* », le conseil municipal a décidé de consulter les habitants par référendum pour, « *en termes clairs, constituer un moyen de pression* ».

« *Un certain nombre d'indices prouvaient que les gens étaient très passionnés par ce vote* », dit M. Lefranc. Et, de fait, au terme d'une campagne articulée autour d'un débat public et de la publication d'un numéro spécial du Bulletin municipal, on a dénombré huit mille sept cent quarante-deux votants, soit environ 75 % des inscrits, et 81,21 % se sont déclarés favorables au centre commercial.

Participation surprenante — supérieure à celle des élections municipales — qui s'explique par les moyens mis en œuvre. Une trentaine d'employés communaux sont passés deux fois dans tous les foyers. D'abord pour remettre à toutes les personnes âgées de plus de dix-huit ans — y compris les travailleurs immigrés — les bulletins de vote. Puis, pour y faire circuler les urnes. Un bureau de vote a été ouvert à l'hôtel de ville pour les personnes n'ayant pu être touchées directement.

« *Il y a certainement des choses à améliorer,* reconnaît M. Gérard Lefranc. *Mais c'est la première fois que cela se fait ainsi. Les résultats, de même que les autres diverses propositions émises à cette occasion, sont pour nous un encouragement à aller plus loin dans le processus démocratique de la vie locale.* »

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

● *Trois millions de passagers au moins à Nice.* — L'aéroport international de Nice-Côte d'Azur a accueilli son trois-millionième passager pour l'année 1978. Ce chiffre représente, selon la chambre de commerce de la ville, un record. L'aéroport avait reçu deux millions de passagers en 1972.

EN 1979 A PARIS

Les commissions d'arrondissement deviendront-elles réalité ?

Dans la capitale, comment les Parisiens peuvent-ils se faire entendre du maire ? Afin de mieux faire connaître aux membres des commissions d'arrondissement les rouages de la Ville de Paris, *la mairie* a décidé de faire suivre, à ceux qui le désireraient, des stages d'information sur la vie et les méthodes de travail de *l'administration de la capitale.* Cette petite bombe que va lancer M. Jean Chérioux, sénateur R.P.R. de Paris et adjoint au maire chargé de la vie locale, au début de l'année 1979, permettra-t-elle, enfin, de mieux coordonner le travail de ces commissions installées dans les mairies d'arrondissement et celui des élus du Conseil de Paris ?

Créées en mars 1977, après l'élection du maire de la capitale, ces commissions, selon la loi, doivent servir de relais entre l'Hôtel de Ville et la population. Elles sont composées des élus de l'arrondissement, des officiers municipaux et de représentants d'associations. Elles se réunissent au moins quatre fois par trimestre, convoquées par le président de la commission ou par le maire pour étudier et émettre un avis sur des dossiers particuliers à la vie de l'arrondissement. (Par exemple, consultée par le maire sur l'opportunité de réserver la rue de Passy aux piétons, la commission du seizième arrondissement a émis un avis favorable.)

« *Les méthodes d'examen des dossiers sont médiocres. Lorsqu'il s'agit de délibérer sur un dossier présenté par l'administration municipale, le débat s'engage souvent trop tard pour qu'il soit possible de reprendre les études* », affirme la lettre de la plate-forme des comités parisiens d'habitants et de participation à la vie de la cité qui poursuit : « *Les vœux émis par les commissions disparaissent dans l'immense machine administrative de la Ville et n'en ressortent, s'ils y parviennent, qu'affublés de réponses sibyllines ou hors du sujet.* » La plate-forme conclut : « *Il apparaît donc urgent que la mairie de Paris, qui, ponctuellement, est consciente de ces difficultés, et tente d'y remédier, fasse avec les associations une réflexion d'ensemble sur la déontologie de ces commissions.* »

Cette question n'a pas échappé à M. Chérioux, qui reconnaît que « *l'administration a du mal à suivre* » mais il ajoute : « *Ces commissions sont jeunes, elles n'ont qu'un an et demi d'existence. Il est donc normal que la période de rodage soit difficile. Mais, dans l'ensemble, elles accomplissent correctement leur travail.* » Il précise : « *L'administration n'a pas encore l'habitude de travailler avec elles. Les automatismes ne sont pas complètement au point. Mais aujourd'hui, par exemple, l'administration doit répondre précisément aux vœux et aux questions des commissions. Si une réponse est négative, elle doit s'expliquer. Le débat est ainsi relancé.* »

Mais le travail de ces commissions est bien souvent gêné dans des domaines qui touchent la vie de tous les jours des Parisiens. Ainsi elles posent de nombreuses questions, par exemple sur l'organisation du réseau d'autobus de la R.A.T.P. Or la Ville n'a pas compétence sur les transports publics. Il y a donc là un écueil sur lequel butte la réflexion des membres des commissions.

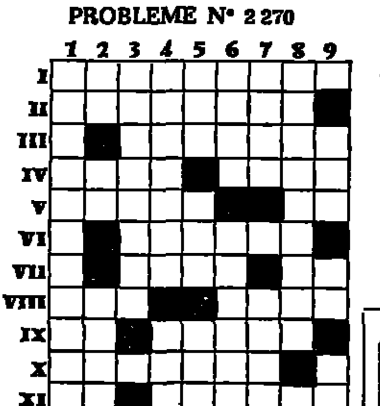
Enfin quelle doit être au sein des commissions le rôle des associations ? Celles-ci, en effet, se conduisent bien souvent en décideur et en censeur. Là n'est pas le rôle des commissions, qui doivent seulement émettre un avis. Mais il est également juste de remarquer, comme le souligne la plate-forme que « *le dialogue direct des associations avec les services de la Ville est extrêmement difficile* ». Peut-être pourrait-il commencer justement à l'intérieur des commissions d'arrondissement.

JEAN PERRIN.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 270



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne laissent rien passer. — II. Enoncer toute une théorie. — III. Tout à fait interdits. — IV. Un précieux auxiliaire ; Nom qu'on peut donner au lardon. — V. Ne fera pas d'annonce ; Article étranger. — VI. Agents de l'étranger. — VII. S'élève en Grèce ; Se dit dans l'intimité. VIII. N'est pas toujours positif ; Etale son jeu. — IX. Conjonction ; Conduisait à la ladrerie. — X. Fait un retour à toute allure. — XI. Introduit une hypothèse ; Qui n'a donc pas envie de fumer.

VERTICALEMENT

1. N'admettent pas de barons à leur table. — 2. Peut indiquer une privation ; Possessif ; Ne conservai pas. — 3. Terme d'affection. — 4 Qui ne pique donc pas ; Déchiffrés. — 5 Prénom féminin ; D'un auxiliaire ; Selon Comte, devait devenir positiviste. — 6. Fleur qui évoque un pied ; Aller ventre à terre. — 7. Point de vue pour Moïse ; Sorte de filet. — 8. Partie d'une berge. — 9. Son esprit est pétillant ; Note ; Son jour est férié.

Solution du problème n° 2 269

Horizontalement

I. Trémières. — II. Auvent ; Pl. — III. Team ; Apis. — IV. Socle. V. Unira ; Il. — VI. Virages. — VII. Giessen. — VIII. Elme ; Dent. — IX. Lerne ; Ou. — X. Ben ; Air. — XI. Tamisée.

Verticalement

1. Tatouage ; Bu. — 2. Rue ; Ile. — 3. Evasivement. — 4. Mémoriser. — 5. In ; Cars ; Nom. — 6. Etal ; Aède. — 7. Peigne ; As. — 8. Epi ; Lé ; Noie. — 9. Sise ; Suture.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

5 500 HECTARES ACQUIS EN TROIS ANS

Le Conservatoire du littoral au secours des côtes fragiles

Le Conservatoire du littoral commence bien l'année. Cet établissement public, créé il y a trois ans pour sauvegarder les derniers créneaux naturels de nos côtes en les achetant, vient de réaliser une de ses meilleures affaires. Il a acquis, le 29 décembre, 2 kilomètres de rivage sur la Côte d'Azur : des plages, des criques, des collines ombragées de pins centenaires et embaumant le mimosa.

Les 110 hectares qui seront ouverts au public sont situés sur le flanc ouest du cap Lardier, à 20 kilomètres au sud de Saint-Tropez (Var). Coût de l'opération : 13,5 millions de francs, alors que le propriétaire en espérait le double.

Ce site, qui ouvre sur la baie de Cavalaire, était évidemment convoité par les promoteurs, qui voulaient y construire une centaine de villas. Ils avaient déjà obtenu l'autorisation de lotir et de construire un port. Les propriétaires voisins échafaudaient des projets semblables. L'un des coins encore sauvages de la côte varoise était voué au béton. L'administration considérait même que l'on était une fois encore devant... un « coup parti ».

L'Union régionale vie et nature (U.R.V.N.) ne l'entendait évidemment pas ainsi. En 1975 elle attaqua l'autorisation de lotir et obtint un sursis à exécution. Le projet fut réduit à soixante villas. Le Conservatoire du littoral, alerté dès sa création, en 1976, engagea d'âpres négociations qui viennent de se conclure.

Deux propriétés voisines de 21 et 110 hectares sont donc passées dans le domaine de l'Etat, stoppant net toutes les autres spéculations. Trois autres parcelles totalisant 85 hectares seront sans doute acquises ultérieurement. Sur 4 kilomètres, le littoral du cap Lardier sera définitivement à l'abri des constructions. La commune de la Croix-Valmer pourra disposer d'une plage publique dont elle assurera la gestion, mais, au-delà, ce sont les agents de l'Office national des forêts qui feront la loi et la circulation des voitures sera interdite.

Le Conservatoire du littoral — dont le conseil d'administration est présidé par M. Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement, — peut être satisfait. Son démarrage a été assez lent puisqu'il ne disposait que de 12 millions de francs en 1976 et de 21 millions en 1977. Ensuite, son ascension a été rapide : 43 millions en 1977, 54 millions en 1978. Pour 1979, le président de la République a donné l'assurance que le Conservatoire disposerait de 100 millions de francs.

Les achats effectués en trois ans couvrent près de 5 500 hectares et l'établissement public dépassera certainement en 1980 l'objectif qui lui était assigné par le VIIe plan : sauvegarder 10 000 hectares du littoral.

Ce ne sont pas les propositions qui manquent. L'administration a pris l'habitude de signaler au Conservatoire les sites les plus menacés : ceux qui ne sont protégés ni par un classement ni par un plan d'occupation des sols. Les propriétaires eux-mêmes, parfois découragés par l'hostilité des associations à leurs projets de construction, font des offres de vente. Pour 1979 les dirigeants du Conservatoire ont en portefeuille des propositions couvrant 7 700 hectares. Ils en achèteront effectivement le tiers, se réservant d'acquérir le reste les années suivantes. Projets prioritaires : 2 000 hectares dans la chaîne de l'Estaque à la sortie est de Marseille, des parcelles au cap d'Antibes et dans la presqu'île de Giens, 600 hectares en Corse, dans le désert des Agriates, convoité par de grandes sociétés européennes ; mais aussi la plage de Tregunc au sud de Concarneau, dans le Finistère, trois sites dans la presqu'île de Crozon, 1 000 hectares sur la côte de la Manche en face de Jersey, 900 hectares de dunes près de Boulogne (Pas-de-Calais). Comme dit M. Pierre Reynaud, le directeur du Conservatoire : « *Grâce aux associations et à l'opinion publique qui viennent conforter la volonté du gouvernement nous allons devenir de plus en plus efficaces.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

LA POINTE DU HOC SOUS BANNIÈRE ÉTOILÉE

La pointe du Hoc, célèbre site historique où les Rangers américains s'illustrèrent lors du débarquement de juin 1944, a été achetée en 1978 par le Conservatoire du littoral. La commune de Cricqueville-en-Bessin (Calvados), sur le territoire de laquelle se trouvent ces 12 hectares parsemés de trous d'obus et de bunkers, ne pouvait plus en assurer l'entretien.

Des milliers de personnes visitent chaque année le champ de bataille. Il faut débroussailler les voies d'accès et poser des barrières au bord des falaises qui s'écroulent. Aussi une convention va-t-elle être signée dans quelques jours entre le secrétariat aux anciens combattants et les Etats-Unis, afin que la gestion de la pointe du Hoc soit confiée aux Américains, le site restant propriété de la France.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Le Monde

Élus et syndicalistes veulent maintenir ... les activités ...

MÉTÉOROLOGIE

Visites et conférences

MARDI 2 JANVIER

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

Élus et syndicalistes du Valenciennois veulent maintenir dans cette région les activités sidérurgiques

De notre correspondant

Lille. — Les sidérurgistes du Valenciennois reprendront le travail mardi 2 janvier, après deux semaines riches en manifestations et protestations de toute sorte. Les fêtes de fin d'année, après une brève occupation de la chambre de commerce de Valenciennes par des militants de la C.F.D.T., ont marqué la pause. On n'en a pas moins continué à distribuer des tracts dans les lieux publics.

Le jeudi 4 janvier à Paris, le nouveau patron d'Usinor, M. Etchegaray, recevra les délégués C.F.D.T. de toutes les usines du groupe. Cette entrevue était fixée avant l'annonce du plan de restructuration, mais les syndicalistes souhaitent obtenir une réponse positive en ce qui concerne Denain. La C.F.D.T. demande le maintien dans cette ville d'un haut-fourneau et de l'aciérie. C'est aussi la position de la C.G.T., qui estime que sans production d'acier sur place, le train à bande serait condamné à terme. Si M. Etchegaray pouvait donner cette assurance, le nombre de suppressions de postes serait considérablement réduit. *« On verra bien jeudi si la direction veut appliquer implaccablement son plan... »*, dit-on.

Si les syndicats insistent surtout sur le maintien de la sidérurgie, d'autres opérations se dessinent pour l'implantation d'activités de substitution. C'est ainsi que l'on reparle de l'automobile. A la fin de la semaine dernière, la chambre de commerce de Valenciennes a invité les maires de quatre communes : Trith, Prouvy, Thiant et Maing, afin de leur demander de participer à la création d'une nouvelle zone industrielle. Cette zone de 120 hectares se situerait en bordure du canal à grand gabarit, à proximité des échangeurs autoroutiers de Denain et de Valenciennes. Cette décision rapide laisse supposer qu'un projet important serait sur le point d'aboutir. On a parlé de la création *« d'un nombre d'emplois à quatre chiffres »*. On a aussi cité le nom de la General Motors qui pourrait installer dans le secteur une unité de mille cinq cents à deux mille salariés. Tout cela sera précisé dans le plan que le gouvernement doit faire connaître à la fin du mois de janvier pour le Nord et le Pas-de-Calais.

Les élus des communes visées ne mettront pas d'obstacle à la création de cette nouvelle zone (une partie importante des terrains appartient aux voies navigables), qui touchera une trentaine d'hectares de terres agricoles, mais ils déplorent de n'être pas mieux associés à de telles opérations. Comme toujours en pareil cas, on fait valoir le secret nécessaire aux négociations, toute révélation prématurée risquant *« de faire capoter le projet »*.

M. Gustave Ansart, député communiste de la circonscription, a protesté en ces termes : *« Je m'étonne du procédé ; des choses se préparent et personne n'est consulté, ni les syndicats ni les élus, alors que tous ensemble nous menons la lutte en vue de sauver le Valenciennois. Va-t-on refaire les mêmes erreurs que dans le passé, substituer à la mono-industrie du charbon et de l'acier une mono-industrie de l'automobile ? La vraie solution n'est pas là. Elle est dans le maintien et le développement de la sidérurgie. »*

Le bureau du conseil régional doit se réunir cette semaine à Lille pour préparer l'entrevue que doit avoir M. Pierre Mauroy, président de cette assemblée, avec M. Giscard d'Estaing. Dans les formations politiques, on souhaite qu'une délégation puisse accompagner M. Mauroy, mais la composition de cette délégation, forcément restreinte, risque d'entraîner quelques difficultés. L'entrevue à l'Elysée entre M. Mauroy, ou une délégation, et le président de la République, aurait lieu le 15 janvier prochain.

TRANSPORTS

Trafic record pour les compagnies aériennes

(Suite de la première page.)

Le transfert du fret a augmenté de 12 % (26 millions de tonnes/kilomètres en 1978) « ce qui représente l'accroissement le plus élevé des cinq dernières années ». En revanche, fait remarquer l'O.A.C.I., *« le taux de croissance du trafic postal aérien est estimé à 3 %, alors qu'il avait atteint 5 % en 1977 »*.

Conséquences de ces excellents résultats : la plupart des compagnies mondiales, notamment les compagnies françaises Air France et UTA, feront en 1978 des bénéfices parfois confortables et commencent l'année dans de bonnes conditions, même si l'importance des investissements auxquels elles sont condamnées les oblige à se garder d'un optimisme excessif.

La progression annuelle du trafic passagers de l'aviation civile mondiale qui, de 1950 à 1970, avait été à quelques exceptions près de plus de 10 % par an, mais s'était légèrement ralentie en 1970 et surtout à partir de 1974 lorsque se manifestèrent les conséquences de l'augmentation du prix du pétrole, a donc retrouvé son rythme antérieur. En ces temps de grandes difficultés économiques, un tel phénomène a de quoi surprendre. Il s'explique par plusieurs raisons.

La crise épargne le tourisme

Ce sont les touristes qui désormais forment le gros de la clientèle des compagnies aériennes. Or, la crise paraît épargner le tourisme. Comme le notait récemment (*le Monde* du 28 novembre 1978) l'Organisation mondiale du tourisme, 275 millions de touristes auront en 1978 dépensé l'équivalent de quelque 260 milliards de francs, le nombre des voyageurs a augmenté de 9 %, le chiffre des recettes touristiques de 15 %.

Cette nouvelle clientèle, les compagnies ont, à l'exemple des charters, décidé de l'attirer par des tarifs plus abordables, notamment sur les grandes destinations, où elles ont mis en service de très gros porteurs. Il est bien vrai que l'avion, qui, jusqu'à présent, restait économiquement un moyen de transport quelque peu marginal (le nombre des voyageurs ayant pris une fois l'avion ne représenterait encore, aux Etats-Unis, guère plus de 8 %, en France guère plus de 4 % de la population totale), commence à intéresser le plus grand nombre.

Le transport aérien, activité de luxe, a pu franchir sans de trop grands dommages la période la plus turbulente de la crise mondiale ; il peut aujourd'hui, au prix d'une conversion commerciale à sa portée, s'appuyer sur un marché encore très peu exploré. C'est le secret de sa vitalité.

ÉTRANGER

En Union soviétique

LES SALAIRES DES ENSEIGNANTS ET DES MÉDECINS SONT AUGMENTÉS DE 20 A 30 %

(De notre correspondant.)

Moscou. — A partir du 1er janvier, les salaires des enseignants, médecins, infirmiers et des travailleurs de la culture, du commerce et des services communaux seront majorés de 23 à 30 %, a annoncé le 29 décembre, l'agence Tass.

Cette mesure, qui est déjà appliquée depuis deux ans dans les régions de Sibérie et d'Extrême-Orient, sera étendue à toutes ces catégories de travailleurs. Ceux-ci étaient largement défavorisés par rapport aux ouvriers, car jusqu'à maintenant on considérait leur travail comme « improductif ». Ainsi, alors que le salaire moyen mensuel est officiellement de 159 roubles, il n'est pas rare qu'un enseignant ou un médecin gagne seulement 110 roubles. — D. V.

● *Le produit national brut japonais* pour l'année fiscale arrêtée au 31 mars 1978 s'est élevé à 191 400 milliards de yens (957 milliards de dollars), indique le rapport annuel de l'Agence de planification économique. La croissance annuelle du P.N.B. pour 1977-1978 s'établit en valeur à 11,5 % et en termes réels à 5,6 % (contre 5,9 % pour l'année fiscale 1976-1977). La contribution du secteur tertiaire au P.N.B. s'est élevée à 57 %, celles de l'industrie et de l'agriculture respectivement à 38 % et 5 %. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

« Pourquoi je n'investis pas... »

La conférence s'achève. A la tribune, l'orateur s'interroge gravement sur l'insuffisance de l'investissement dans les entreprises privées. Assis, seul, au bord de l'allée, un petit homme brun, d'une élégance discrète, s'agite sur son siège en grommelant. On aborde la question des taux d'intérêts. Il hausse les épaules, et, bien fort cette fois : « Ce n'est pas le problème, je leur dirai, moi, pourquoi on n'investit pas ! »

Il se retourne. Visage ouvert, œil vif, il sourit. « C'est psychologique... On est complètement démobilisés. Tenez, moi, par exemple... » *Et d'exposer son cas. Instructif à plus d'un titre. M. Gauthier devrait être, a priori,* un « patron heureux ». *La petite entreprise de distribution d'équipement thermique qu'il a fondée à Lyon avec un ami réalise, avec seulement quarante-cinq salariés, un chiffre d'affaire de 30 millions de francs, en progression de 20 à 25 % l'an en moyenne. Il n'a rien du* « râleur professionnel ». *Ouvert aux réalisations sociales — ses salariés bénéficient tous d'une participation aux bénéfices, de repas et d'une assurance-vie gratuits, etc., — il s'affirme favorable à la diminution de la durée du travail et critique vertement les syndicats patronaux :* « Ceyrac n'a jamais dirigé une entreprise. Je me refuse à être représenté par lui. »

Découragé ? Ecœuré plutôt. A l'entendre narrer ses mésaventures, on comprend mieux : quatre procès en six mois, dont chacun vaudrait une nouvelle de Courteline: Premier cas : il installe des panneaux solaires sur le toit de l'hôpital de Mougins avec la bénédiction du ministère de l'équipement. Pourtant, quelques mois après, il est assigné en justice car un « sinistre sire » (sic), *de la commission des sites — dépendant du même ministère ! —* « s'est avisé qu'en passant sur la route, on voyait dépasser du toit les pointes des panneaux solaires ! » *Le second exemple vaut le premier :* « Nous avons installé, il y a quatre ans, une agence sur la zone industrielle de Grenoble. Je viens de recevoir une assignation, car il manquait quatre arbres — prévu par le contrat — sur mon terrain. Par contre, la zone n'a toujours pas été raccordée à l'autoroute, ni équipée d'un éclairage urbain... »

« Le patron d'une petite entreprise, *dit-il, véhément*, assume tous les risques. » *Il s'est engagé* « jusqu'au cou » *pour créer son entreprise*, « Alors, investir, c'est gager quoi, la chemise de mon fils ? »

Pourtant, M. Gauthier en a « raz-le-bol ». « J'ai cinquante ans, et je n'ose plus dire que je suis chef d'entreprise. » *Il pourrait investir, embaucher sans problème,* « en fait, j'ai besoin de deux salariés supplémentaires », *mais il s'y refuse* « cela me procurera de nouveaux soucis ». *Il préfère limiter la croissance de son affaire.*

Plus encore que des « contraintes voulues d'un système dirigiste », *M. Gauthier s'exaspère de la politique gouvernementale.* « Depuis trois ans, ont-ils pensé une seule fois qu'un chef d'entreprise est aussi un homme ? » *Les plans d'aide en faveur des P.M.E. ? Des mesures techniques, répond notre petit patron échauffé.* « J'ai essayé de les lire, mais vous rendez-vous compte de ce que nous avons à ingurgiter. On est saturé de réglementation ! »

Le « *programme de Blois* » *? Citation imprudente : il explose.* « S'entendre traiter d'incapable par un professeur d'économie, c'est lassant. » *Ce qu'il faut faire, selon lui, c'est motiver les gens responsables.* « Mettez cinquante ouvriers dans une cour, traitez-les de minables, vous verrez s'ils se mettent à travailler... C'est ce qu'on fait avec nous. Il faut voir sur quel ton vous parlent les ministres, les banquiers, les syndicalistes. C'est un problème de dignité ! »

Le grand mot est lâché. On aurait tort de sourire. Car de ces « *petits patrons* », *dynamiques mais désabusés, voire excédés, on en rencontre souvent. Ils ne militent guère, ne signent pas de communiqués rageurs. Mais ils s'expriment à leur manière, et de la façon la plus dangereuse qui soit : par la grève de l'investissement...*

VÉRONIQUE MAURUS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er janvier à 0 heure et le mardi 2 janvier à 24 heures :

L'air très froid, originaire de Scandinavie, continuera à envahir la France, où les fortes gelées deviendront générales, à l'exception de la Côte d'Azur et de la Corse. Cet air froid prendra un caractère plus continental, et les précipitations, sous forme de neige et de verglas, deviendront peu fréquentes mardi.

Mardi 2 janvier, d'assez belles éclaircies nocturnes favoriseront de fortes gelées, qui pourront atteindre —10 à —16 degrés dans l'intérieur, au nord du Massif Central et des Alpes, —5 à —10 degrés au sud. On observera des passages nuageux dans la journée, accompagnés de quelques averses de neige. Ces averses de neige affecteront surtout les versants nord des massifs montagneux, ainsi que les régions proches de la Manche et de la mer du Nord. Les vents forts de nord près de la Méditerranée faibliront progressivement. Ailleurs, ils seront faibles ou modérés de secteur nord-est ou est dominant.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 1er janvier 1979 à 7 heures : 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 31 décembre au 1er janvier) : Ajaccio, 15 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 15 et 0 ; Brest, 11 et —1 ; Caen, 1 et —8 ; Cherbourg, 0 et —3 ; Clermont-Ferrand, 12 et —2 ; Dijon, 11 et —8 ; Grenoble, 15 et 5 ; Lille, —9 et —16 ; Lyon, 14 et 1 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 11 et —13 ; Nantes, 12 et —3 ; Nice, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 9 et —11 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 12 et —2 ; Strasbourg, 11 et —8 ; Tours, 12 et —6 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 16 degrés ; Amsterdam, —9 et —12 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, —16 et —20 ; Bonn, —3 et —19 ; Bruxelles, —10 et —14 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, —10 et —11 ; Genève, 12 et 2 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, —3 et —7 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, —29 et —34 ; New-York, 0 et 0 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 17 et 14 ; Stockholm, —13 et —29.

Visites et conférences

MARDI 2 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves, hôtels du vieux Marais inconnus, l'abbaye de Maubuisson » (A travers Paris).

12 h. 15, 2, rue de la Bourse : « La Bourse en activité » (Tourisme culturel).

Journal officiel

Ont été publiés au *Journal officiel* du 30 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Fixant le nombre de divers avantages de vieillesse et d'invalidité ;

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité ;

● Fixant les caractéristiques des prêts aidés par l'Etat pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements en accession à la propriété pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1979 ;

● Fixant pour 1979 le taux d'intérêt à servir par les caisses d'épargne ordinaires à leurs déposants et le mode de placement des fonds des caisses d'épargne ;

● Fixant, pour certains départements ou arrondissements, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 302 quater du code général des impôts relatif aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice ;

● Modifiant le code des postes et télécommunications en ce qui concerne les contraventions de grande voirie relatives aux installations du réseau des télécommunications.

DES ARRETES

● Portant fixation des tarifs maximaux des frais de garde et d'enlèvement des véhicules mis en fourrière ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

● Portant modification du décret n° 71-1066 du 24 décembre 1971 modifié fixant l'assiette et les taux de la taxe piscicole et arrêté du 29 décembre 1978 fixant les taux de cette taxe ;

● Portant modification de la composition et des règles de fonctionnement du comité national des vins de France ;

● Relatif au barème du prélèvement supplémentaire progressif sur les gains réalisés au pari mutuel ;

● Relatif à la redevance pour droit d'usage des récepteurs de télévision.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, en vue de la revalorisation au 1er novembre 1978 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pension.

DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux congés dont peuvent bénéficier certains ouvriers de l'Etat mensualisés, affiliés à un régime spécial de retraite, en cas de maladie, de maternité et d'accident du travail.

● Fixant les plafonds de ressources de bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat.

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 décembre 1978 :

UNE LOI

● Relative à la modération du prix de l'eau.

DES DECRETS

● Relatif à la prime de localisation de certaines activités tertiaires ;

● Relatif aux infractions aux dispositions de prévention prises en application de l'article L. 431 du code de la sécurité sociale et de l'article 1 244-4 du code rural ;

● Fixant la date d'application dans les départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion du décret n° 73-314 du 14 mars 1973 portant création d'un système national d'identification et d'un répertoire des entreprises et de leurs établissements ;

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *M. Joseph Le Bail-Collet a été nommé directeur général de la SOPEXA* (Société pour la promotion de l'exportation des produits agricoles français), en remplacement de M. Jean-François Breton, aujourd'hui chargé de mission pour les productions agricoles méditerranéennes. M. Le Bail-Collet, sorti major d'H.E.C. en 1949, était, depuis 1971, directeur général de la division internationale des Fromageries Bel. Dans un communiqué, le ministère de l'agriculture indique que *« la nomination d'un spécialiste du commerce international à la tête de la SOPEXA, dont le budget dépasse maintenant les 100 millions de francs, est significative de la volonté de développement des exportations agricoles et alimentaires françaises qui anime les pouvoirs publics et les organisations professionnelles agricoles »*.

● PRECISION. — A la suite de la parution de l'article intitulé : « Du Châteauneuf-du-Pape en Libye » (*le Monde* du 28 décembre), la Fédération française des pépiniéristes tient à préciser que les fournitures de plants de vigne destinés à la Libye concernent des variétés produisant exclusivement des raisins de table. Ce qui exclut l'envoi de cépages en provenance de Châteauneuf-du-Pape.

Automobile

● *Renault Véhicules industriels* va livrer cinq cents autobus Saviem au Zaïre, a annoncé le 29 décembre le ministre zaïrois des transports. Les livraisons devraient débuter dès janvier 1979.

Energie

● *Le pétrole mexicain à 14,10 dollars le baril.* — Le prix du pétrole mexicain, au premier trimestre 1979, sera de 14,10 dollars le baril, a annoncé, à New-York, M. Diaz Serrano, directeur général de la compagnie d'Etat PEMEX. Ce dernier a ajouté que ce prix *« retarderait probablement les négociations entre le Mexique et les pays d'Europe et d'Extrême-Orient qui auront avantage à trouver leur pétrole dans des régions du monde mieux situées géographiquement »*. Le prix du pétrole mexicain est en effet calculé sur le prix de référence OPEP (13.335 dollars au premier trimestre 1979) auquel s'ajoute un « *différentiel* » de transport (cela équivaut au prix du brut OPEP rendu sur la côte américaine et renforce donc le caractère « *américain* » de ce pétrole).

Monnaies

● *Les ministres des finances de la zone franc* se réuniront fin janvier ou début février, à Paris, pour examiner les conséquences de la mise en œuvre du Système monétaire européen.

● *Dévaluation du peso chilien.* — Le peso chilien va être progressivement dévalué de 14,76 % au cours de l'année 1979, a annoncé, le 29 décembre, la Banque centrale du Chili. — *(Reuter.)*

Social

● *Fin du mouvement de grève à La Redoute de Lyon.* — Les vingt-quatre employées en grève (sur trente vendeuses) au magasin La Redoute de Lyon ont repris le travail, vendredi 29 décembre, après avoir obtenu le versement d'un treizième mois, au titre de l'année 1978, et le paiement de la moitié des jours de grève (*le Monde* du 29 décembre).

● *Vers un règlement du conflit à Péage-de-Roussillon.* — Syndicats et direction de l'usine d'acétate Rhône-Poulenc-Textile du Péage-de-Roussillon (Isère) semblent devoir parvenir à un accord à propos de la fermeture de l'usine, décidée en 1976. Alors qu'elle employait, à l'époque, quelque cinq cents personnes, seules vingt-neuf d'entre elles n'ont pas retrouvé d'emploi aujourd'hui.

Syndicats et direction, qui ont tenu onze séances de négociation en huit mois, se retrouveront vendredi 5 janvier pour aborder le problème de l'avenir des emplois proposés dans de nouvelles sociétés.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE SIGNE UN CONTRAT DE 300 MILLIONS DE FRANCS AVEC LA CHINE

La Chine vient de signer avec un consortium français, la Compagnie générale de géophysique et Control Data France, un contrat de 69 millions de dollars (près de 300 millions de francs) pour l'achat de sept centres de traitement des données géologiques et géophysiques en matière de recherche pétrolière, a-t-on appris de source française.

Ces centres de traitement, qui comprennent notamment des ordinateurs, seront implantés à travers la Chine, dans les zones considérées comme prometteuses, notamment le Sinkiang, croit-on savoir. Ils seront livrés à partir de la fin 1979 et installés par des techniciens français.

Parallèlement, dès janvier prochain, des techniciens chinois seront accueillis pour un stage de formation par la *C.G.C.* (Massy-Palaiseau), maître d'œuvre du contrat et Control Data.

ÉNERGIE

LE KOWEIT N'AUGMENTERA PAS SA PRODUCTION DE PÉTROLE

Le Koweït n'a pas conclu de d'Etat koweïtien pour la vente de pétrole après les événements d'Iran, et n'augmentera pas sa production actuelle limitée à deux millions de barils par jour, a confirmé le 31 décembre, M. Abdel Aziz Hussein, ministre d'Etat koweïtien pour les affaires du conseil des ministres.

« *Le Koweït*, a-t-il ajouté, *se conforme aux accords conclus avec les sociétés pétrolières koweïtiennes, qui peuvent toutefois solliciter la hausse ou la baisse de 10 % annuellement des quantités de leurs achats, pourvu qu'elles ne dépassent pas les limites prévues pour la production.* »

Enfin, M. Hussein a fait savoir que l'augmentation de la production pétrolière du Koweït ne pouvait s'effectuer que par décision du gouvernement, à la suite d'une requête du conseil supérieur du pétrole. *(A.F.P.)*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Près d'Orly
COLLISION FERROVIAIRE
Deux morts

Une collision entre un train de voyageurs assurant la liaison Massy-Palaiseau-Orsay et un train de marchandises qui se *se dirigeait vers Versailles,* a provoqué le samedi 30 décembre en fin de soirée, près d'Orly, en gare de Pont-de-Rungis, la mort de deux personnes, dont l'identité n'a pas encore été communiquée. Mortellement blessé, le conducteur *du train de voyageurs* a succombé à ses blessures avant qu'on ne parvienne à le dégager des débris de sa cabine ; l'autre victime — un passager éjecté sur le ballast au moment du choc — est morte dans la nuit à l'hôpital Henri-*Mondor* de Créteil. Quatre autres passagers ont été blessés dans l'accident.

Selon les techniciens de la S.N.C.F., la collision serait due au non-respect d'un stop par le conducteur du train de banlieue. *A la suite de cet accident,* le syndicat C.G.T. des cheminots de la région Paris-Sud-Ouest a publié un communiqué dans lequel il affirme : « *De nouveau se trouve posé le problème des conditions de travail des agents de conduite. De plus, à l'endroit précis de ce grave accident, les délégués C.G.T. à la sécurité avaient, à deux reprises, fait état d'une nécessaire mise en place d'installations de sécurité supplémentaires* ».

LE MANIAQUE DE L'OISE CONNAIT BIEN LA POLICE

Malgré les moyens mis en œuvre au cours du week-end, policiers et gendarmes de l'Oise n'ont pu appréhender le maniaque qui, en quelques semaines, a attaqué *deux jeunes femmes,* tuant l'une d'elles et blessant grièvement l'autre (*le Monde* daté 31 décembre 1978 - 1er janvier 1979).

Une des raisons expliquant sa fuite paraît être sa parfaite connaissance des méthodes policières. Il semble, en effet, ne rien ignorer du dispositif connu sous le nom de « *couverture de surface* », mis en place par les forces de l'ordre dès qu'un *forfait* d'envergure est commis : cette opération dure, en principe, deux heures, et c'est précisément *pendant* ce laps de temps que le malfaiteur s'est caché, vendredi 29 décembre, après avoir blessé Mlle Andrée Poirée.

Mais l'homme s'était antérieurement manifesté, par une lettre adressée le 10 août dernier au commissaire central de Creil, *dans laquelle* il use de *termes* appartenant au vocabulaire policier. Dans cette missive, il s'explique sur une première agression — commise le 23 juillet contre une jeune femme, Mlle Karine Grospiron, à Pont-Sainte-Maxence — et sur l'explosion, le 3 août à Creil, d'une voiture piégée par ses soins.

On pouvait donc imaginer que le meurtrier pourrait appartenir — ou avoir appartenu — à la police ou à la gendarmerie. Le service régional de police judiciaire de Lille a *toutefois déclaré,* dimanche 31 décembre, que « *rien ne permet de dire qu'en l'état actuel de l'enquête des soupçons se portent sur un membre des forces de police ou de gendarmerie* ».

A B C D E F G

TEMPÊTE, INONDATIONS, NEIGE, VERGLAS...

La France a connu les plus forts écarts de température depuis 20 ans

La *vague* de froid signalée dans le nord de l'Europe à la fin de la semaine a atteint brutalement la moitié nord de la France durant le week-end de la Saint-Sylvestre. La neige et le verglas ont ainsi succédé, en quelques heures, aux pluies abondantes et aux *températures* clémentes : les départements du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais et des Ardennes ont été les premiers atteints par *la* « ligne de froid » venant du nord. Paris et la région parisienne ont été paralysés dimanche en fin de journée, tandis que les températures tombaient au-dessous de zéro durant la nuit du réveillon dans presque *tout le pays.*

De tels écarts de température n'avaient pas été relevés en France depuis vingt ans. Dimanche 31 décembre, en fin de matinée, les météorologistes de l'aéroport de Roissy enregistraient un température de moins quatre degrés. A la même heure, *sur* l'aéroport d'Orly, distant d'une vingtaine de kilomètres, il faisait encore plus de neuf degrés au-dessus de zéro. La cause de ces écarts est due aux grands froids de l'Europe *de l'Est : moins 55 degrés à Moscou et moins* 20 degrés en R.F.A. Une zone dépressionnaire venant des côtes atlantiques — qui a provoqué des tempêtes *sur le littoral — s'est bloquée sur* les masses froides du nord avant de redescendre sur le territoire français chargée d'air froid. La ligne de refroidissement devrait atteindre le sud de la France dans le courant de la journée du 2 janvier.

Le début du week-end a d'abord été marqué par des inondations dans le Nord, l'Est et le littoral *atlantique. Dans l'Ouest,* les vents qui soufflaient par rafales, parfois à plus de 120 km-h comme à la pointe du Raz, ont provoqué de nombreux dégâts matériels. Les habitants de l'île de Noirmoutier (Vendé) ont dû faire appel à l'armée pour reconstituer le cordon *dunaire* qui protège la commune de Barbâtre, après la rupture d'une digue. Plusieurs *village du Cotentin ont été privés* d'électricité. A La Baule, un remblai qui borde la plage s'est effondré sur une centaine de mètres, tandis qu'à Quimper l'Odet est sortie de son lit, noyant plusieurs dizaines de caves. Le *vent très fort* a *fait échouer deux* plaisanciers sur la côte de Cosqueville (Manche). La navigation était progressivement interrompue, dimanche en milieu d'après-midi, dans la plupart des ports atlantiques ; l'estuaire de la Gironde a été interdit à la circulation maritime, en raison de l'état de la mer, qui accusait des creux de 7 à 8 mètres.

En Lorraine et en Alsace, plusieurs dizaines de villages ont été inondés et des routes coupées par *les orages. Un automobilistes* de Gérardmer (Vosges) a été emporté par une rivière en crue dans laquelle son véhicule venait de tomber. En montagne, la neige n'a fait sa réapparition que samedi, en fin de journée. Plusieurs *stations* des *Alpes* et des *Pyrénées* ont été contraintes, à la fin de la semaine dernière, de fermer leurs pistes situées au-dessous de 2 000 mètres où la température n'avoisinait que 0 degré. Dimanche, toutefois, certaines de ces *stations comme* La Clusaz, *Flaine,* Avoriaz, Megève et Chamonix avaient retrouvé un enneigement normal. Le radoucissement de la température a provoqué plusieurs accidents de montagne dans les Alpes. Un Strasbourgeois âgée de vingt-six ans, M. Hubert Stockinger, a trouvé la mort, le 31 décembre, dans une avalanche dans la région de Silvretta-Nova (Autriche). Quatre touristes allemands ont été tués en Suisse, et l'or est toujours sans nouvelles de deux alpinistes partis, mercredi 27 décembre, pour l'ascension du mont Maudit dans le massif du Mont-Blanc.

Sur l'aéroport de Chambéry, un avion de l'aéroclub de Savoie a été pris, dimanche après-midi, dans une rafale de vent pendant son atterrissage. Sous la violence de la bourrasque, l'avion s'est retourné à quelques mètres du *sol et a traversé la route* nationale 514 avant de s'immobiliser dans des marais. Le pilote est sorti indemne de cet accident.

Succédant aux intempéries provoquées par le redoux, la vague de froid a paralysé en quelques heures le nord et le centre de la France. La région lilloise a été recouverte, dimanche matin, d'une couche de 20 cm de neige, tandis que plusieurs routes de l'axe nord-sud étaient rendues impraticables par le verglas.

Plan d'urgence à Paris

Le tour de la capitale et de la banlieue parisienne est venu peu avant la nuit de dimanche à lundi. Après une matinée très pluvieuse, le temps s'est brutalement refroidi, et les arbres, les chaussées et les trottoirs se sont recouvert d'une mince pellicule de glace. En début de soirée, les voitures circulaient avec précaution, et plus d'une cinquantaine d'accrochages se sont produits dans plusieurs quartiers parisiens. *Le réveillon prévu* pour la nuit de la Saint-Sylvestre au restaurant de la tour Eiffel a dû être annulé.

Les câbles des ascenseurs étaient en effet verglacés, empêchant toute montée vers la plate-forme du premier étage transformée en patinoire. Devant cette brusque situation climatique, la mairie de Paris devait déclencher un plan d'urgence *vers* 19 h. et quatre-vingts camions municipaux répandaient du sable et du sel sur les chaussées dès les premières heures *de la soirée.* A la *S.N.C.F.*, des retards importants, atteignant parfois quatre heures, ont été signalés dimanche soir, notamment sur les lignes de banlieue. L'activité des aéroports d'Orly et de Roissy a également été ralentie en raison du froid.

Pour spectaculaire qu'elle soit, cette situation n'est cependant pas comparable avec celle que connaissent les habitants des pays d'Europe du Nord et de l'Est : — 55 degrés dans la région de Moscou, — 35 degrés dans le nord de la Pologne, — 20 degrés à Stockholm, — 16 degrés à *Bruxelles... Le froid s'est abattu* brutalement sur cette partie du continent. Il n'avait pas fait de telles températures à Moscou un 30 décembre depuis 1915. En Suède, en République fédérale d'Allemagne, plusieurs dizaines de villes et de villages ont été privés d'électricité, des centaines de kilomètres de routes ont été rendus impraticables par d'incessantes chutes de neige. Au Danemark, près de dix mille person*nes ont été bloquées par la neige.* Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux touristes étrangers, ont passé le réveillon entassés dans des écoles et des casernes.



(Dessin de KONK.)

EN UNION SOVIÉTIQUE

Froid sibérien et difficultés d'approvisionnement

De notre correspondant

Moscou. — Jour de l'an frileux à Moscou, où la température est descendue jusqu'à *moins* 41 dans la nuit du 30 au 31 décembre. Elle est à peine remontée de quelques degrés le *jour suivant. Dans la partie* occidentale de l'U.R.S.S., à 300 kilomètres de la capitale, on a *enregistré à Kirov la température* record de moins 55 degrés (1). Ce froid sibérien est tout à fait *exceptionnel dans cette région.* Aussi les équipements collectifs et les transports urbains, qui ne sont pas prévus en conséquence, fonctionnent-ils tant bien que mal.

Il n'est pas rare de voir dans les rues de Moscou des conducteurs d'autobus couchés sous *leur véhicule essayant de ré*chauffer le moteur à l'aide de vieux chiffons enflammés. Peu de voitures circulent, le démarrage relevant de l'exploit, sauf pour les rares privilégiés possédant un garage.

Le froid n'a pourtant pas empêché les Moscovites d'envahir *les restaurants restés ouverts ce* lundi jusqu'à une heure matinale. Ils en étaient quittes pour rentrer chez eux à pied ou pour attendre le premier métro par moins 35 degrés.

Depuis quelques années déjà le chef de l'Etat soviétique ne présente plus directement ses vœux *à la population par l'inter*médiaire de la télévision, mais le parti et le gouvernement *adressent simplement leurs sou*haits collectifs.

Les dirigeants mettent l'accent dans leur message sur la récolte record de 235 millions de tonnes de céréales enregistrée en 1978. *Les effets bénéfiques de ce* « succès » ne se font pourtant pas encore sentir. Au contraire, *les difficultés d'approvisionne*ment ont été plus grandes à la veille des fêtes que les années *précédentes. Au dernier mo*ment, des fruits et du champagne ont fait leur apparition dans quelques magasins de Moscou, *mais il y avait très peu de* viande. Le ministre de l'agriculture a lui-même reconnu qu'il manquait de la viande dans la *capitale soviétique. Il a toute*fois attribué cette pénurie non seulement à l'insuffisance de la production, *mais au « très fort pouvoir d'achat de la population ».*

D'après plusieurs témoignages, il semble que la situation soit encore plus mauvaise en province, *notamment dans les ré*gions proches de Moscou, où le beurre, la viande et la charcute*rie sont rationnés. Il reste aux* Soviétiques la possibilité de s'approvisionner sur les marchés *kolkhoziens,* où les *prix quasi*ment libres sont très élevés. Les tomates valent 10 roubles le kilo et *il n'est guère* possible d'acheter une bonne viande à moins de 5 roubles le kilo (2). D'autre part, comme toujours au début de l'année, les bruits sur de prochaines hausses de prix dans les magasins d'Etat continuent à courir avec insistance.

Aux Soviétiques qui ont passé le Nouvel An chez eux, *la télé*vision avait réservé une surprise : une comédie musicale intitulée *le 31 juin,* d'après le roman de l'auteur britannique John Presley. Le genre est peu connu en U.R.S.S., mais le spectacle est surtout exceptionnel par la musique d'Alexandre Zatsitine et la chorégraphie très moderne de la Française Véra Boccadoro, collaboratrice régulière du Bolchoï. On dit que la télévision soviétique aurait quelque peu hésité à programmer une œuvre où le corps de ballet du Bolchoï danse parfois en tenue très légère...

DANIEL VERNET.

(1) L'activité s'arrête légalement à partir de — 50 degrés.

(2) Un rouble vaut 6,60 F au cours officiel.

RÉUNIS PAR M. RABAH BITAT

Les cadres de l'armée algérienne proclament leur « attachement à la légitimité constitutionnelle »

Alger (*A.F.P.*). — Les cadres de l'armée, réunis par M. Rabah Bitat, chef de l'Etat par intérim, ont proclamé dimanche 31 décembre « *leur attachement à la légitimité constitutionnelle, à la continuité de la révolution et à la sauvegarde de ses acquis* », indique l'agence Algérie Presse-Service (APS).

Selon l'agence, cette réunion, tenue au ministère de la défense nationale, regroupait le colonel Abdelmahid Latrèche, secrétaire général du ministère, les chefs de régions militaires, les directeurs centraux et les chefs d'unité, soit environ cinq cents militaires.

Dans sa déclaration du 3 décembre dernier, le Conseil de la révolution s'était présenté comme « *l'un des garants* » des institutions. Il est *désormais clair* que l'armée algérienne unie s'affirme également comme garant des institutions, de la Constitution et *de la révolution.*

On remarque à Alger qu'après avoir présidé jeudi son premier Conseil *de la révolution, M. Bitat* a réuni pour la première fois dimanche les militaires, en tant que chef suprême de toutes les *forces armées de la République,* et de responsable de la défense nationale.

Plusieurs dizaines de milliers d'Algériens ont défilé dimanche devant la tombe du président Boumediène. Les premières personnalités a avoir rendu, tôt dans la matinée, un nouvel hommage au président défunt ont été M. Rabah Bitat, qui accompagnait, avec *le ministre* algérien des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi.

Ce *fut* ensuite M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., et les secrétaires généraux des organisations nationales algériennes, qui se sont recueillis sur la tombe du président Boumediène, recouverte d'une véritable montagne de *fleurs,* déposées par des hôtes étrangers ou, parfois, par de simples citoyens algériens.

Selon la radio cambodgienne

UNE OFFENSIVE GÉNÉRALE VIETNAMIENNE CONTRE PHNOM-PENH A COMMENCÉ DANS LA NUIT DU 1er JANVIER

Les combats semblent avoir redoublé de violence à la frontière khméro-vietnamienne aux premières heures de la nouvelle année. Des sources diplomatiques à Bangkok font état d'une forte progression des troupes vietnamiennes à l'intérieur du Cambodge, où elles auraient anéanti plusieurs unités khmères. Selon *l'A.F.P.* à Bangkok, la radio de Phnom-Penh la Voix du Cambodge annonce, ce lundi 1er janvier, que l'« *offensive générale* » vietnamienne contre la capitale khmère a commencé à 1 h. du matin, heure locale.

D'autre part, selon la radio du FUNSK (rebelles khmers pro-vietnamiens) captée dimanche par UPI à Bangkok, les opposants au régime de Phnom-Penh ont « *libéré la moitié est de la province de Ratanakiri* ». Située au nord-est du pays, cette province a une frontière commune avec le Viet-nam. Ces informations ont été démenties par radio Phnom-Penh, qui nie tout soulèvement et dénonce l'« *invasion vietnamienne* », assurant que celle-ci n'a « *pénétré que de quelques kilomètres* » en territoire khmer. — (*Reuter, UPI A.F.P.*)

● *Le ministère des affaires étrangères* a démenti, samedi 30 décembre, qu'« *un proche de M. François-Poncet* » ait « *indiqué* » à Abou-Dhabi, comme l'a rapporté une agence de presse, que l'ayatollah Khomeiny pourrait, sur le territoire français, « *lancer des appels à la révolution et au renversement du chah* » (*le Monde* du 30 décembre). Ce propos, souligne-t-on au Quai d'Orsay, est d'ailleurs en contradiction avec la déclaration attribuée à la même personne, selon laquelle l'ayatollah ne pourrait prêcher ouvertement la violence.

Le numéro du « Monde » daté 31 déc. 1978-1er janv. 1979 a été tiré à 484 627 exemplaires.

Dans les messages du Nouvel An

Différents chefs d'Etat, de gouvernement, d'organisation et de parti ont profité des traditionnels *messages de vœux publiés à* à l'occasion du Nouvel An pour rappeler ou préciser leurs choix politiques.

● A BEYROUTH, l'agence Wafa a diffusé un texte de M. Yasser Arafat dans lequel le dirigeant de l'O.L.P. déclare, à propos de « *ceux qui essaient de tracer des cartes* » du Proche-Orient : « *Ces projets de liquidation, de domination, d'hégémonie, d'écrasement des patries, d'asservissement des peuples, élaborés à la table de conférence de Camp David ou de Blair House, s'établiront uniquement sur les dépouilles des combattants, des hommes de bien et des révolutionnaires de notre nation arabe, et de tous les combattants sincères de cette région du monde.* »

● A BONN, le chancelier Schmidt a exprimé à ses concitoyens « *sa reconnaissance pour la consolidation de la liberté et de l'ordre intérieur* ». Le nouveau système monétaire européen, a ajouté le chef du gouvernement ouest allemand, « *facilitera les activités de nombreuses entreprises et aura des répercussions favorables sur l'emploi* ». M. Schmidt a, d'autre part, estimé que l'adhésion à la C.E.E. de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce « *renforcera de manière impressionnante la légitimité démocratique de cette communauté* ».

● A VARSOVIE, M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a demandé, dans son message de Nouvel An, que le pape Jean Paul II « *mette les grandes possibilités de l'Eglise catholique au service de la cause sacrée de la paix, de la coopération entre les nations et de la justice sociale* ».

● A BUCAREST, M. Nicolas Ceausescu a réaffirmé son opposition à l'augmentation des dépenses militaires, et s'est déclaré partisan de l' « *abolition complète de la force dans les relations internationales* ».

En Rhodésie

L'EXODE DE LA POPULATION BLANCHE S'ACCÉLÈRE

L'exode de la population blanche continue de s'accélérer en Rhodésie. On a enregistré un nombre record de départs au cours des mois de septembre, octobre et novembre derniers. Ainsi, 15 132 Européens ont quitté le pays de janvier à novembre, alors que seulement 4 194 immigrants arrivaient en Rhodésie. Le déficit du solde migratoire a donc dépassé 10 000 personnes. La communauté blanche est estimée actuellement à moins de 300 000 personnes.

D'autre part, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a lancé, dimanche 31 décembre, des attaques d'une rare violence contre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, affirmant que le monde occidental « *semble se consacrer à entraîner la Rhodésie vers la famine, l'anarchie et la banqueroute* ».

UN PÉTROLIER GREC EN FEU AU LARGE DE LA COROGNE

Un pétrolier grec, l'*Andros-Patria*, qui faisait route d'Iran vers les Pays-Bas avec 100 000 tonnes de brut à bord, était en feu le lundi matin 1er janvier, à vingt-quatre mille au large du port espagnol de La Corogne, à l'entrée du golfe de Gascogne. Selon les bâtiments qui participent au secours et la radio du port, le tanker avait un équipage de trente-neuf hommes : trois d'entre eux se trouveraient toujours à bord, trente ont été recueillis en mer et six ont été retrouvés morts, vraisemblablement de froid, dans une baleinière. Le navire, qui a pris feu pour une raison inconnue dimanche soir, porterait une large fissure dans son flanc.

C'est la troisième fois en cinq ans que se produit un accident maritime du même genre à proximité de La Corogne. En 1973, le pétrolier *Erkowit* prenait feu à l'entrée du port et provoquait une mini marée noire. En 1976, le tanker *Urquiola*, chargé de 110 000 tonnes de brut, heurtait un récif à l'entrée des passes, explosait, s'enflammait et répandait une part de sa *cargaison* à la mer. Cette fois, c'est l'*Andros-Patria*, mais il se trouve à 44 kilomètres au large.

Un autre pétrolier, l'*Esso-Venitia*, 100 000 tonnes, est parti à la dérive dans le port de Sullom Voe (îles Shetlands), au nord de l'Ecosse. Le tanker s'est échoué sur l'une des jetées et 1 200 tonnes de mazout se sont échappées de la coque.

